



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

SIMCA
a baissé ses prix
Profitez-en !

GARAGE
hediger
Sion

36-2818

Le n° 60 ct.

**Terrible collision
à Aigle**

UN MORT

Voir page 30

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

SESSION CONSTITUTIVE DU GRAND CONSEIL

Les trois recours rejetés

Remarquables élections de M. Jean Vogt, président (116 voix sur 116 bulletins valables) et de M. Willy Ferrez, premier vice-président (118 sur 118)

Première historique: une femme élue secrétaire

En donnant le coup d'envoi, devant une tribune du public archicomble, à la législature 1977-1981, M. Edmund Fux, doyen d'âge, a tout d'abord félicité les élus au Conseil d'Etat et au Grand Conseil et demandé à chacun « après tout ce remue-ménage électoral, de faire abstraction des intérêts politiques ou personnels pour se consacrer uniquement au bien commun du pays ».

Se livrant à quelques réflexions sur les tâches qui attendent le gouvernement et le Parlement, M. Fux a évoqué

la mesure de nos régions et, sur un plan plus général, des institutions qui vont dans le sens du maintien de cette vie et non dans celui de l'abandon. L'allocution de M. Fux se termina par un éloge à M. Wolfgang Loretan, qui quitte le Conseil d'Etat après douze ans de grands et loyaux services à son pays.

Mise en place

Un bureau provisoire, formé de MM. Peter Pfammatter et Marcel Evéquo, secrétaires, Georges Morisod, Adolf Anthamatten, Willy Claivaz et Lucien Rosset, scrutateurs, a été ensuite nommé, sur propositions des groupes. On désigna de la même manière la COMMISSION DE VALIDATION (13 membres) chargée de s'occuper des trois recours déposés contre les élections au Grand Conseil dans les districts de Sion, Sierre et Hérens (celui de Loèche a été retiré le 18 mars). Présidée par M. Raymond Deferr, cette commission fut formée de MM. François Rouiller, Antoine Burin, Pierre-André Bornet, Pierre Putallaz, Ignaz Mengis et Richard Gertschen (tous PDC), Charles Boissard, Pierre Crittin et François Couchepin (radicaux) et Claude Rouiller (socialiste).

Suite page 3



M. Jean Vogt, président (à gauche) et M. Willy Ferrez, 1^{er} vice-président (à droite) : deux hommes remarquablement élus.

Résultats détaillés en page 3.

Photo NF

Par Gérald Rudaz

le spectre du chômage, la situation dans le secteur du bâtiment, la nécessité d'un axe nord-sud pour la route et le rail (Rawyl et Loetschberg) ainsi que le problème de l'EXODE RURAL qui nous a semblé être le souci majeur du doyen d'âge. Ce dernier s'est écrié : « Si l'on enlève l'instituteur, le curé, l'officier d'état civil à nos villages, comment voulez-vous que la population ne suive pas cette descente du talus, vers la plaine ? » M. Fux a plaidé avec beaucoup de ferveur pour le maintien de la vie dans nos villages de montagne, citant comme mesure le développement d'un tourisme à

Municipales françaises

Le printemps, cette année, nous a amené, non les hirondelles, mais les loups. L'Union dite de la gauche, communistes en avant, a fait une percée fulgurante aux élections municipales françaises. Non pas que son nombre total de voix dans le pays eût progressé au-delà des 52 % où elle s'était poussée aux élections cantonales de l'an dernier. Mais celles-ci étaient déjà désastreuses, et l'implantation stratégique de cette gauche à vocation collectiviste s'est, hier, considérablement renforcée. Parmi les 221 villes de plus de 30 000 habitants que compte le pays, elle en contrôle désormais 159, en ayant enlevé 55 à la majorité. Et comme les partis marxistes s'y entendent pour transformer les mairies qu'ils détiennent en bastions politiques, ce gain d'infrastructure va démultiplier puissamment les gains que leur apporte une démagogie débridée.

Une étude plus attentive des résultats fait ressortir qu'hélas le fond de la scène est encore plus sombre que le

partis socialiste et communiste, scellée autour du « Programme commun de gouvernement », les électeurs socialistes, jusqu'il y a trois ans, répugnaient souvent à reporter au second tour leurs voix sur un candidat communiste. Cette réserve a complètement disparu. Personne dans l'électorat de la gauche n'hésite plus à porter ou reporter ses voix sur un communiste si le contrat le demande. Le parti communiste ne fait plus peur. Il a donc pleinement réussi l'opération de grimage par laquelle il tend à dissimuler son pacte secret avec le diable totalitaire, et à se faire accepter comme un brave parti démocrate parmi les autres, auquel il n'y a aucun danger à confier les rênes.

On a mal au cœur en voyant qu'une tromperie aussi grossière égare tant de citoyens. Où ont-ils mis leur jugeotte ? Il est vrai que tous les organes qui, dans notre société, forment l'opinion, ont travaillé depuis vingt ans à semer dans les esprits cette crédulité envers le communisme. Le résultat tragique

Faut-il en accepter l'augure ?

« Magnolias, retour du froid » : c'est ce que m'a dit hier mon amie Léontine lorsque je m'efforçais de tirer une photo valable d'un de ces arbustes ornementaux qui venait de fleurir dans un jardin de la rue de l'Hôpital. Léontine n'est pas Valaisanne. Morgienne, presque octogénaire, elle a vu ces fleurs coniques éclore dans son jeune âge, s'ouvrir dans le ciel bleu devant sa fenêtre. Et ses parents de dire à table quand le phénomène était par trop précoce : « Magnolias, retour du froid ». N'en acceptons pas l'augure, car la floraison du verger valaisan, somptueuse et royale, ne mérite pas un tel affront.

Photo NF



Printemps noir

Par Suzanne Labin

devant. Ce que la bourse de Paris a compris sans étude, puisqu'elle a considérablement baissé.

① Les régions traditionnellement catholiques de l'Est, de l'Ouest et des pays de la Loire ont été pénétrées en force. C'est la confirmation de ce que je ne cesse d'écrire : les progrès de la gauche résultent directement du basculement à gauche de l'Eglise. A Angers - qui eût imaginé ça voici un lustre, Angers, capitale du pays chouan où quelqu'un qui n'allait pas à la messe faisait scandale ! - c'est le militant catholique Francis Leblé qui emporte la mairie pour le parti socialiste. Même tableau à Brest, presque aussi cléricale, où c'est l'ancien leader de la Jeunesse ouvrière chrétienne, Jean Monnier, qui plante le drapeau rouge sur la mairie. De même à Rennes avec le socialiste extrémiste chrétien Edmond Hervé. De même à Alençon, à Reims, à Vesoul, etc. Plus de 200 prêtres ont fait partie de listes gagnantes de l'Union dite de gauche, alors qu'on compte sur les doigts d'une seule main ceux qui se sont associés à des listes de la majorité. Cette apostasie de l'Eglise a entraîné de larges couches de l'électorat catholique traditionnel, et l'avance marxiste dans les élections s'explique surtout par là.

② En dépit de la coalition entre les

vient de tomber : derrière le pavillon rassurant du parti socialiste, le parti de la dictature est entré en masse dans des dizaines de mairies qui lui étaient jusqu'ici fermées. En fait, nous assistons aujourd'hui à la fusion en un seul bloc des deux partis, un bloc cimenté autour du marxisme et de la contestation gauchiste.

③ Cette dernière a remporté aussi des succès notables. Les listes qui s'en réclamaient directement ont eu 2 % des voix, émanant surtout des jeunes entre 18 et 21 ans, auxquels Giscard d'Estaing s'était empressé de donner le droit de vote. Mais la contestation de style gauchiste a aussi animé, indirectement, le mouvement dit « écologiste »

Suite page 31

12 ans requis
contre le « violeur
des neiges »

Voir page 30

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Quand le 47^e préfigure le 51^e

Ce Salon de l'auto est différent des précédents. Notre *Nouvelliste* en a donné un splendide reportage imagé qui devrait décider tous les hésitants à le visiter. Il se présente d'une manière originale qui le distingue des autres. Il est plus complet, plus soigné, plus aéré, plus élégant et comporte des modèles extraordinaires dans toutes les gammes de prix. D'ailleurs plus de mille journalistes spécialisés provenant de plus de trente pays (même de pays non exposants) comblent leurs lecteurs par des descriptions techniques, sans omettre les particularités de construction et de carrosseries, aux nouveautés audacieuses, presque toujours attrayantes. Autant les organisateurs, qui ont multiplié les conférences de presse, que les exposants, qui en ont fait autant, ont tout mis en branle pour inciter le public à un examen attentif de tous ces véhicules, des anciens aux plus modernes, sans omettre les engins de sport et de compétition. De plus, la présentation des stands est extrêmement soignée et les coloris retiennent agréablement l'attention. Il règne dans ce bon vieux palais une atmosphère charmante, une ambiance sympathique, sans inutile battage. Il plaît dès l'entrée.

Souvent les trois rituels discours officiels ne sont que pure formalité. Cette année, les orateurs avaient quelque chose à dire. Ils l'ont osé. Le président du comité d'organisation, M. François Peyrot, homme dynamique, optimiste, devait expliquer pourquoi l'on pouvait reprendre confiance en l'avenir. Il l'a fait! chiffres à l'appui, sans phrase dithyrambique, mais avec une conviction qui a impressionné son très nombreux auditoire. A la récession s'est substituée une stabilisation. La branche automobile en a bénéficié. Les ventes des voitures neuves ont progressé de plus de 7%. La tendance à la baisse est stoppée. On remonte lentement la pente mais on la remonte sûrement. Autre fait réjouissant. Ce ne sont plus les petites voitures, les moins cher, qui sont les plus recherchées, mais bien celles de prix moyens et dotées des plus récents perfectionnements. La fascination des marques aux noms prestigieux ne domine plus le marché. L'éventuel acheteur est devenu un connaisseur. Il veut tout voir, tout essayer. On ne lui raconte plus des histoires. Il exige des preuves. Certes comme on a peu acheté du neuf ces deux dernières années, le marché suisse est devenu surtout un marché de remplacement. Cela pose l'épineux problème du marché des occasions. Il faut les écarter. C'est de lui que dépendra le succès de cette 47^e édition. Mais déjà M. Peyrot a évoqué la 51^e, qui sera celle de l'inauguration des nouveaux palais. Acceptons-en l'augure!

Furgler s'exprima dans un français de haute qualité, sans accent, avec conviction et bonhomie. Il a félicité Genève d'avoir osé, dès 1906, lancer un Salon national de l'auto. Il fallait un certain courage et beaucoup de confiance en l'avenir. Dans un style recherché et une pointe d'humour il a reconnu que l'automobile est devenue «nolens, volens» la compagne et l'auxiliaire indispensable de très nombreux humains, de toutes les familles helvétiques. Il a enfin justifié les initiatives et les interventions du Conseil fédéral, sans cesse à la recherche d'un «juste milieu» qui puisse satisfaire les uns comme les autres, dans un respect mutuel et une collaboration sincère.

Le président du Conseil d'Etat, M. Henri Schmitt s'est carrément lancé dans un examen politique de la situation qu'enfante la circulation automobile. En magistrat pratique il a mis à l'index les lacunes et les contradictions de maintes réglementations. Il a suggéré de réunir à Genève une conférence internationale qui mettrait de l'ordre et harmoniserait les codes de la route qui diffèrent encore trop dans les Etats de notre continent, posant souvent des problèmes insolubles aux conducteurs. Attentivement écouté, il fut constamment applaudi et approuvé.

Enfin, il serait injuste de ne pas dire combien le lunch, conçu par André Canonica, ses chefs, ses maîtres d'hôtel, fut apprécié par près de 500 invités qui firent fête à un menu aussi varié que bien arrosé.

Voix de magistrats

Le président de la Confédération a été moins «direct», moins affirmatif; mais tout aussi enjoué et intéressant. M. Kurt

Politique!

Quand on parle d'une victoire à la Pyrrhus à propos du rejet de l'initiative fiscale

lancée par les socialistes et les communistes, écartée de justesse, on oublie de dire que le taux de participation au scrutin fut de 41,70%! C'est mettre en évidence une fois de plus l'extrême insouciance de l'électeur bourgeois qui n'avait pas saisi que l'acceptation de cette machine de guerre aurait totalement désaxé le budget et l'équilibre, déjà suffisamment instable de nos finances cantonales. Or il est certain qu'alertés par leurs journaux, affiches et autres raffinés moyens de propagande, socialistes et communistes se sont massivement rendus aux urnes, obéissant à un mot d'ordre strict. Malgré cela ce n'est pas même la moitié du corps électoral qui est allé voter! Qui donc a manqué à l'appel? Quand les partis nationaux cesseront-ils de jouer avec le feu? Faudra-t-il une défaite pour leur faire comprendre leur devoir?

Et que faut-il penser de ces continues «consultations» des élèves de nos collèges, adolescents entre 15 et 18 ans, auxquels on demande leur avis sur les sujets politiques à l'ordre du jour? On arrive à quelles constatations? Que dans les collèges dits «classiques», moins d'un 30% en moyenne se dérangeant, alors que dans les écoles techniques, de métiers, de commerce, c'est plus du 50% voire 75% qui brandissent un bulletin de vote pour frôler le 50% de oui en faveur de cette fiscalité, dite sociale. C'est aussi une indication précieuse pour ceux qui s'inquiètent de voir une jeunesse encore inapte à estimer impartialement, être manipulée par certains enseignants.

Chorégraphie et lyrisme

Dans le domaine artistique, voici deux très importantes nouvelles qui concernent l'art lyrique et chorégraphique. Nous avons dit l'ampleur qu'il prend en notre ville grâce au directeur du Grand-Théâtre. Ce dernier vient de mettre fin à une controverse déclenchée par l'annonce du départ de la directrice de notre corps de ballet pour Zurich. C'était une perte. Cependant personne n'est irremplaçable, comme pour les chanteurs illustres! M. Riber a pu mettre la main sur un «oiseau rare». Il a déniché Peter Van Dyk, danseur-étoile de l'Opéra de Paris, actuel maître de ballet de l'Opéra du Rhin, à Strasbourg comme à Hambourg. C'est une acquisition de valeur internationale qui va remodeler selon le style latin, notre excellente compagnie.

Parallèlement, notre Grand-Théâtre annonce pour la mi-septembre, un sensationnel *Festival wagnérien* avec la «Tétralogie», qui sera donnée intégralement deux fois en entier du 16 au 22 et du 24 au 30, dans quatre distributions différentes, selon les œuvres, tous les artistes principaux étant titulaires des rôles. C'est le maître Ehrlich qui tiendra la baguette, Riber assurant les mises en scène et Svoboda les scénographies. L'événement est d'une importance exceptionnelle. Seuls Denzler, en 1932, et Graf il y a dix ans, avaient réussi à Genève, un quadruple spectacle de cette qualité. Avis aux mélomanes, fervents du génie de Bayreuth. On ne voit qu'une fois dans sa vie, le Ring. C'est inoubliable.

Etrangers: le prochain round

Depuis des années, le Conseil fédéral mène à propos de la main-d'œuvre étrangère une politique dans le sens des idées de M. Schwarzenbach, tout en combattant ses initiatives ou celles de ses amis, trop brutales; on les suit, mais avec des gants. Motif: la forte minorité d'un scrutin resté fameux, où nos xénophobes manquèrent la victoire de peu.

Les dernières mesures fédérales prises dans ce domaine l'ont été sous la pression des initiatives que le peuple et les cantons ont balayées dimanche dernier. Alors, saura-t-on, cette fois, tirer la leçon inverse?

M. Schwarzenbach, lui, a compris: il a déclaré au soir du vote qu'il considérait comme terminée la lutte contre l'emprise étrangère sur le plan constitutionnel.

Mais ses séides de Suisse romande ne sont pas d'accord. Ils laissent entendre que si le grand chef est fatigué, eux sont prêts à poursuivre le combat. Il est vrai que le terrain, pour eux, est difficile: c'est en Suisse romande que les pourcentages de voix négatives ont été les plus forts; et ils n'y ont guère de prise sur l'opinion.

L'Action nationale, pour sa part, a lancé l'an dernier une initiative intitulée cette fois «pour la protection des travailleurs suisses». Pour empêcher les étrangers de leur faire concurrence, l'Etat central prélèverait un impôt sur les salaires versés par les employeurs à leurs salariés étrangers s'ils en ont plus de cinq, et le produit de cet impôt serait utilisé au perfectionnement et au recyclage du personnel suisse.

Les 50 000 signatures sont pratiquement réunies, mais M. Oehen est d'avis, après le vote de dimanche, de ne pas déposer l'initiative (une assemblée de délégués en décidera prochainement), et de porter maintenant l'effort sur le plan législatif: la révision de la loi sur les étrangers est en cours.

Porter toute son attention, dans l'immediat, sur cette révision légale: c'est

aussi ce qu'a déclaré M. de Meuron, président romand du mouvement Schwarzenbach, à la radio. Et ce dernier, en somme, en parlant de lutte terminée sur le plan constitutionnel, a laissé la porte ouverte à une action sur le plan législatif. Il y a pleine concordance entre tous ces gens, sur ce point, et l'on peut fort bien envisager le lancement d'un référendum contre la nouvelle loi sur les étrangers, si elle ne leur convient pas.

C'est donc là, vraisemblablement, que la partie va se poursuivre. Et, fort du triple vote de dimanche, le Conseil fédéral pourrait sans crainte éclaircir sa position, qui ne paraît pas lumineuse à chacun. On attend de lui qu'il renonce à toute ambiguïté, et même qu'il change de cap: «L'initiative Etre solidaire et, par exemple, les Eglises protestantes et catholiques (écrivait la *Tribune de Genève*) proposent d'autres recettes et rappellent que le problème numéro un n'est pas la xénophobie, mais bien l'émigration et les conditions de vie de nos travailleurs étrangers et en particulier des saisonniers.» La *Basler Zeitung* rappelle de son côté qu'il ne s'agit pas tellement de «protéger la Suisse», mais de «protéger les hommes qui vivent en Suisse» - étrangers et ressortissants, qui sont solidaires et non ennemis.

C. Bodinier

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

« Les fumées de Satan » et les catholiques suisses

Le *Nouvelliste* a publié quelques articles sur le livre *Les fumées de Satan* de Michel de Saint-Pierre et d'André Mignot. Peut-être pas assez bien informés, les auteurs des articles croient à l'existence des abus dénoncés pour la France, mais non pour la Suisse en général.

Le *Nouvelliste* relève plutôt de la naïveté prétentieuse ou stupide, mais ne touche pas au dogme, ni aux questions religieuses fondamentales. Il est clair que ces deux auteurs sont incomplètement informés sur les abus existant en Suisse. Voici seulement quelques erreurs et abus graves:

L'un écrit ce qui suit: «Heureusement, nous pouvons dire avec soulagement: chez nous on n'en est pas encore là». Si nous ne réagissons pas efficacement, nous devons craindre d'y arriver peu à peu. L'auteur poursuit: «Mais nous avons le droit et le devoir de condamner les aberrations graves et dangereuses». Ces paroles sont dignes d'approbation. Un autre auteur écrit: «Nous gardons davantage le sens de la mesure, de l'équilibre, de la discipline... Ce qu'on pourrait qualifier d'abus ou d'excen-

tricités importantes touchant l'infailibilité du pape, le mariage indissoluble, la présence eucharistique, etc.

Abus de ceux qui communient plusieurs fois dans la même journée (en dehors des rares exceptions accordées par l'Eglise).

Nombres profanations des saintes hosties mises dans les paniers pour la distribution.

Ces quelques exemples suffisent pour nous pousser à l'action dans le but d'arrêter l'escalade des divers abus et erreurs. M.T.D.

La 18^e Foire suisse des antiquaires

BÂLE. - Prenant la parole après M. Frédéric-P. Walthard, directeur général de la Foire de Bâle, M^{me} Oesch-Gonin de Lausanne, présidente du syndicat suisse des antiquaires, pouvait déclarer ouverte la 18^e Foire suisse d'art et d'antiquité, mercredi 16 mars en fin d'après-midi, à l'occasion du vernissage qui a eu lieu dans la halle 8 de la «Mustermesse».

Il s'agit maintenant d'une manifestation qui dépasse de loin le cadre national, ne serait-ce que de par la présence de nombreux visiteurs venant de l'étranger, les pays nordiques marquant un intérêt particulier.

Pour la première fois, depuis la fondation, il y a 18 ans, le nombre des exposants à la Foire dépasse le cadre de cinquante participants pour atteindre le chiffre record de cinquante-deux. Pour la première fois également, celui qui avait été l'âme de cette manifestation se déroulant maintenant pour la 6^e fois consécutive, à Bâle, M. Paul Fischer de Lucerne, n'était plus de la partie et M^{me} Oesch-Gonin se devait d'évoquer - non sans émotion - la mémoire de celui qui avait dirigé avec dévouement et compétence ce qui était son œuvre, la Foire suisse des antiquaires. Actuellement, la valeur des objets exposés dépasse largement le cap des six millions, les objets venant des cinq continents, et pas pour le moins des hautes cultures extra-européennes, en particulier de l'Asie orientale et de l'art précolombien de l'Amérique du Sud.

Pour rehausser la valeur de la manifestation, le musée des beaux-arts de Bâle présente l'œuvre du peintre suisse Frank Buchser, né en 1826 et décédé en 1890, œuvre riche et vaste, originale à l'image de la vie

mouvmentée que mena le peintre de Feldbrunnen, près de Soleure.

Cette exposition durera jusqu'au 27 mars prochain et va au devant d'un succès assuré, le nombre important d'hôtes présents lors du vernissage de mercredi soir en étant garant. MM

7400 sauveteurs en Suisse

Dans son rapport annuel, publié samedi, la Société suisse de sauvetage (SSS) fait état d'une nouvelle année record. Les chefs techniques régionaux ont organisé 463 examens de brevet 1 qui ont permis à 6281 personnes d'obtenir le brevet 1 de «sauveteur expérimenté». Cette nouvelle augmentation porte le nombre de sauveteurs diplômés à 74 000. A ces chiffres réjouissants s'ajoutent pour 1976 les 5202 garçons et filles qui ont obtenu leur brevet de jeune sauveteur, après avoir suivi les cours y relatifs et passé avec succès les examens. Le nombre d'adolescents en possession d'un diplôme de jeune sauveteur s'élève à 46 987. Grâce aux efforts fournis au cours de ces trois dernières années, le nombre de plongeurs diplômés a également augmenté au sein de la SSS. 1547 titulaires du brevet 1, 298 du brevet 2 et 80 du brevet 3 ont déjà été formés. Dans le rapport annuel, paru samedi, le président central de la SSS, M. Eugène Rohr, est confiant en l'avenir, car même la récession économique n'a pu mettre fin à une évolution étonnante en Suisse, où la formation de sauveteurs est considérée de plus en plus comme une nécessité. (ee)

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027-233051 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces: 55.5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Notre concours « La chasse au mot »

Comment jouer ?

- Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- Les mots peuvent se former:
 - horizontalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.
 - verticalement: de bas en haut ou de haut en bas.

- diagonalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.
- 3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- 4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- 5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Grille N° 171

- | | |
|-----------|-----------|
| ADOPTER | HARGNE |
| ACTIVITE | LIONNES |
| ARROSEUR | LANGUE |
| ANODIN | LOTIONNER |
| ADEPTE | LAINE |
| BOTTER | MUET |
| BRIGAND | MAIGRELET |
| BEATES | MARCHER |
| | MECHER |
| | MURIER |
| | MARGE |
| | NOBLE |
| | NOTATION |
| | OREE |
| | OPTION |
| | OGIVE |
| DROGUERIE | PEAGER |
| DISTANCE | PATRONAT |
| DETECTEUR | PLUMAGE |
| DELOGER | PAONS |
| DENUDER | |
| EPURER | TRILOGIE |
| ETIRE | TRICHINE |
| GAGNER | TAMPON |
| GARDER | TOLERE |

Le mot caché de notre dernière grille est: **ENJOLIVEUR**
Nous avons reçu 84 réponses exactes.
Dernier délai: vendredi 25 mars

FLEUR EN 9 LETTRES

D	E	N	U	D	E	R	T	B	S	E	E	E	E	S
E	I	I	O	L	O	A	E	E	R	E	T	T	O	B
G	N	S	B	P	N	U	N	T	R	I	P	I	E	T
R	S	O	T	O	M	N	I	O	V	E	G	C	R	R
A	N	I	R	A	O	A	A	I	D	V	A	A	E	E
M	O	T	I	I	N	O	T	A	T	I	O	N	N	E
N	A	R	L	N	A	C	N	D	R	G	N	I	U	D
P	P	I	O	M	A	L	E	O	E	O	A	G	S	R
C	E	C	G	A	S	T	C	P	I	L	N	E	E	O
I	R	H	I	R	E	R	P	T	L	A	O	N	T	G
V	E	I	E	C	E	P	O	E	L	U	G	G	A	U
I	I	N	T	H	E	L	U	R	A	M	R	E	E	
L	R	E	C	E	E	R	E	R	G	G	D	A	B	R
M	U	E	T	R	R	A	O	T	E	F	E	H	G	I
R	M	L	E	R	U	E	S	O	R	R	A	R	G	E

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.
Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 233051-52. Chèques postaux 19-274.
RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux. Gérard Rudaz et Roger Germain, éditorialistes et analystes. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Jean-Paul Rioldel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour. Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.
Service de publicité: Publicitas SA, Sion.
RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027-21 21 11, Télex 38 121.

SESSION CONSTITUTIVE DU GRAND CONSEIL

Les trois recours rejetés

Remarquables élections de M. Jean Vogt, président (116 voix sur 116 bulletins valables) et de M. Willy Ferrez, premier vice-président (118 sur 118)

Première historique: une femme élue secrétaire

Suite de la première page

Le message du Conseil d'Etat sur les recours

Le NF a exposé l'essentiel des motifs invoqués par les recourants de Sion, Sierre et Hérens. Dans les cas de Sion et de Sierre, LA MODIFICATION DES RÉSULTATS est demandée, en faisant abstraction du quorum, dont la constitutionnalité est contestée. Dans le cas d'Hérens, L'ANNULATION DES ÉLECTIONS DES DÉPUTÉS est demandée.

Le recours de Sierre a été déposé par MM. Raymond Clavier et Claude Caloz, à Miège, représentés par M. Gérard Perraudin.

Le recours de Sion émane de MM. Georges Héritier et Jean-Charles Haenni, à Sion. Il conteste le principe du quorum mais, principalement, conclut à un nouvel examen des listes non compactes sur lesquelles une confusion aurait pu se produire entre les deux candidats se nommant Georges Héritier.

Le recours d'Hérens émane de MM. Antoine Mauris, Pierre Maître et Raymond Follonier. Pour les raisons que l'on sait (votes par correspondance annulés, croisement de bulletins rendu possible par non-signalisation des urnes du Conseil d'Etat et du Grand Conseil), il demande l'annulation des élections de députés, la plus minime erreur étant de nature à modifier la répartition des sièges.

Rejet des trois recours

Rapporteur de la commission de validation, M. Adolf Anthamatten porta à la connaissance de l'assemblée que le cas du district de Viège (incompatibilité entre préfet et sous-préfet) était réglé, M. Bumann ayant déposé une déclaration par laquelle il laisse la préséance à M. Bittel. La loi interdit aux deux députés de siéger en même temps mais non d'être tous deux élus. Aucun autre mandat n'est mis en cause pour des raisons d'incompatibilité.

En ce qui concerne les recours de Sion et de Sierre, la commission cons-

tate que les élections de 1977 se sont déroulées d'après la loi de 1972, votée par le Grand Conseil et le peuple, et que par conséquent, le principe du quorum n'a pas à être remis en question. Quant à la quotité de ce quorum, la commission constate qu'en 1972 M. Gérard Perraudin a demandé que le taux soit ramené de 10 à 7 %, ce qui a été refusé par le Grand Conseil. Dans le district de Sierre, le MSI aurait été éliminé cette fois-ci par un quorum de 7 %. Elle propose donc le rejet du recours. Le cas de Sion n'entre pas non plus en ligne de compte, aux yeux de la commission car sa réponse en ce qui concerne le quorum est la même que celle donnée au recours de Sierre et en ce qui a trait aux erreurs pouvant provenir de l'homonymie de deux candidats, tous les suffrages ont bien été attribués, selon la volonté de l'électeur.

Dans le district d'Hérens, le recours n'est pas fondé en ce qui concerne le vote par correspondance, car le règlement d'application de la loi dit bien que ces votes doivent être postés, cette manière de faire ayant été jugée la seule capable de sauvegarder le secret de vote. D'autre part, aucune disposition n'exige la désignation par panneaux des bureaux de vote. Par conséquent, la plainte à ce sujet doit être écartée et le recours rejeté.

Lors de la discussion sur ces conclusions de la commission, M. Claude Rouiller (soc.) s'y opposa, en faisant état d'arguments juridiques relatifs à une décision du Tribunal fédéral sur un quorum de 15 %. M. André Mabillard (MSI) tint le même raisonnement.

M. F.-Joseph Bagnoud (PDC) fit valoir que le Tribunal fédéral jugeait un quorum de 15 %, non de 10 %, ce quorum étant tout ce qu'il y a de plus constitutionnel en dépit de l'argumentation de M. Rouiller qui, espéra-t-il, « s'est prononcé comme député et non comme juge fédéral supplantant sinon la crédibilité du Tribunal fédéral serait gravement compromise ». M. Guy Genoud, chef du département, mit le point final au débat en déclarant que les objections de MM. Rouiller et Mabillard étaient irrecevables, car une session constitutive n'est pas là pour réviser une loi en vigueur, mais bien pour voir si elle a

bien été appliquée. Or, elle a été bien appliquée, et il n'y a rien à dire de plus à ce sujet.

Les votes

Le recours de Sierre a été rejeté par 92 voix contre 16.

Le recours de Sion a été rejeté par 93 voix contre 17.

Le recours d'Hérens a été rejeté par 90 voix contre 0.

Tous les députés de ces districts ont pu ainsi être assermentés, ceux dont les mandats n'étaient pas contestés ayant déjà eu l'occasion auparavant de lever la main droite et de dire : « Je le jure », selon la formule consacrée.

M. Claude Rouiller a annoncé, dans son intervention, que des recours de droit public seraient certainement formés contre ces décisions auprès du Tribunal fédéral. Attendons pour voir...

Un incident

L'examen des recours, les votes successifs de validation et les assermentations ont pris beaucoup de temps. Ce n'est que tard dans l'après-midi que l'on put passer aux élections. Pour n'avoir pas à y revenir chaque fois, on saura que les candidats PDC furent présentés par M. Pierre Moren, les radicaux par M. François Couchepin et les socialistes par M. Claude Rouiller. Nous donnons ci-après le détail de ces divers scrutins sans compétition qui donnèrent des « scores » exceptionnels à M. Vogt pour la présidence et à M. Ferrez pour la première vice-présidence.

Seul un incident se produisit lors de l'élection de la COMMISSION PERMANENTE DES FINANCES. Le groupe socialiste proposait deux candidats, ce qui portait le total à 14 candidats pour 13 membres à élire. On verra que le résultat du premier scrutin laissa les deux candidats socialistes en dessous de la majorité absolue. C'est alors que M. Claude Rouiller protesta et réclama une juste représentation des socialistes qui « les élections du Conseil d'Etat l'ont prouvé », peut revendiquer aujourd'hui le monopole de l'opposition après avoir donné des sueurs froides au parti majoritaire. Après avoir lancé des pierres dans les jardins des radicaux et des PDC, M. Rouiller n'en déclara pas moins que, pour le cas de la commission des finances, le groupe acceptait une candidature.

Jacques Rossier (soc.) 44

William Loretan (soc.) 38

L'incident de cette élection dont nous avons parlé plus haut s'étant liquidé par le désistement de M. Jacques Rossier en faveur de M. William Loretan, ce dernier a été élu au deuxième tour avec le résultat suivant :

Bulletins délivrés	121
Bulletins rentrés	121
Nuls	4
Blancs	29
Valables	88
Majorité absolue	45

M. William Loretan a obtenu 47 voix et est élu. Voix éparses : 41 à M. Jacques Rossier.

Election du président de la commission des finances

Bulletins délivrés	121
Bulletins rentrés	121
Blancs	7
Nuls	10
Valables	104
Majorité absolue	53

M. Charly Darbellay (PDC) est élu par 92 voix. Il y a eu 12 voix éparses.

Commission de rédaction

Désignée par le bureau du Grand Conseil sur propositions des groupes, la commission de rédaction a été constituée des 5 membres suivants : René Gabioud, Walter Bittel, Marie-Jo de Torrenté, Benjamin Bumann, Willy Claivaz.

Gérald Rudaz

Suite et allocution du nouveau président page 7

Une entrée en matière grise

La matinée était si grise que le cortège parlementaire prenait forcément une allure d'entrée en matière grise. Tout sombre de vestes et d'humeur...

S'il n'y avait eu les quatre rangs de gendarmes en habit d'autrefois, s'il n'y avait eu aussi les cinq membres du Conseil d'Etat en jaquette à l'étroit, s'il n'y avait eu enfin les deux huissiers tous offices aux couleurs du pays, s'il n'y avait eu, dis-je, tout ce précédent panaché, je me serais certainement répété les propos affligés de ce promeneur face à un monument de culture : c'est long, c'est morne, c'est triste, c'est le polytechnicum de Zurich !... Et pourtant, ce n'était que le défilé des députés dans les rues de Sion.

Cela se passait, hier, à 9 heures du matin, sous le ciel d'une capitale qui n'était pas sans nuage. En attente d'une séance constitutive, les élus du peuple, anciens et nouveaux, se préparaient d'abord à se rendre à l'église...

Le chemin jusqu'à la cathédrale n'est pas très long, nul ne l'ignore ; mais il n'enlève pas le goût de l'initiative en forme d'échappatoire. Ainsi, j'ai noté que la brièveté du parcours n'empêchait pas l'un ou l'autre député de sortir discrètement du cortège pour se glisser furtivement au bistrot (je le jure, j'en étais ! non pas du cortège... mais du bistrot !).

Pendant ce temps, un vaste public se regroupe sur les trottoirs du Grand Pont, grillant de contempler le rassemblement des pouvoirs, mélangés d'exécutif et de législatif, singulièrement devancés de gendarmerie...

Un quidam, la mèche et le mégot en bataille, s'avise tout à coup que sonnent les cloches de la cathédrale. Et d'annoncer aussitôt à la ronde : ils vont arriver puisqu'elles sonnent, les cloches ! Vox populi, vox dei !... Ils étaient précisément en train d'arriver...

Il devait être alors aux environs de 10 heures. Et il devenait pressant de tenir séance.

Jamais salle de pas perdus ne vit tant de pieds s'écraser ! Ils sont 130 à vouloir pénétrer dans la salle en toute urgence, pour occuper leur siège. Noble souci où le rôle a son cours !... Car il faut ajouter qu'il y a des sièges qui conviennent mieux que d'autres à certaines ambitions. Et oui ! il existe des sièges extraor-

dinairement convoités... non pas qu'ils rapprochent du micro, mais ils prédisposent à la sortie. En effet, si je me réserve une place au ras bord d'une allée, ou au fin fond de la salle, je me préserve la possibilité de quitter un débat sans trop me signaler à l'attention des compères ou collègues. Pour ma part, j'ai remarqué de nouveaux députés, pas si naïfs, qui ont remarquablement réussi cette entrée en matière !

Il fallut près d'un quart d'heure de tohu-bohu et de congratulations pour que son installation prit un air de session. A vrai dire, le silence se fit après un éclat de rire de Pierre Moren et trois coups de sonnette de Edmund Fux, doyen d'âge de la Haute Assemblée.

Il était 10 h. 30 quand s'ouvrirent les premiers débats, et se préparèrent les premières suspensions de séance. Car, s'il y avait de l'élection dans l'ordre du jour, il y avait d'abord et surtout du recours...

A cette occasion, un nouveau député se signala bientôt à l'assemblée : Lucien Rosset. D'abord, il ne portait pas costume de velours (comme s'il l'avait cédé à Bernard Morand pour se confectionner un nœud papillon) ; ensuite, il est désigné, à l'unanimité, comme scrutateur provisoire. Evénement qui incite bientôt Rosset à se montrer dans les quatre coins de la salle, comme s'il était miraculeux d'être si merveilleusement provisoire ! Lucien Rosset prend d'ailleurs tant à cœur sa fonction qu'il en oublie presque que la séance est suspendue, afin de permettre à la commission de validation de ne personne invalider.

Lorsque recommencent les débats, à 13 heures, tout remonte à 1918, par les vertus de Claude Rouiller, député socialiste et juriste d'abord, qui démontre savamment combien le quorum ou le quotient ne laisse personne content ! Et suspension de séance, jusqu'à ce que les députés du district d'Hérens puissent enfin siéger pleinement « validés »...

Au terme de ce préambule, tout bourré de péripéties, Edmund Fux parut évidemment soulagé de céder son rôle et son siège au nouveau président du Grand Conseil, Jean Vogt. Il est vrai qu'une telle entrée en matière peut être traquenard à piéger n'importe quel renard !

Roger Germanier

Les élections

Election du président

Bulletins délivrés	128
Bulletins rentrés	128
Nuls	4
Blancs	8
Valables	116
Majorité absolue	59

M. Jean Vogt est élu par 116 voix sur 116 bulletins valables.

Election du premier vice-président

Bulletins délivrés	126
Bulletins rentrés	126
Nul	0
Blancs	8
Valables	118
Majorité absolue	60

M. Willy Ferrez est élu par 118 voix sur 118 bulletins valables.

Deuxième vice-président : renvoi au 5 avril

L'élection du deuxième vice-président, qui sera M. Georges Roten (PDC, Sion), a été renvoyée à la session extraordinaire du 5 avril, M. Roten étant tombé malade et ne pouvant participer à la session constitutive.

Le NF lui souhaite une prompt et complète guérison.

Election des secrétaires

Bulletins délivrés	128
Bulletins rentrés	128
Blancs	10
Nul	0
Valables	118
Majorité absolue	60

M^{me} Marie-Jo de Torrenté (PDC) est élue par 110 voix et M. Benjamin Bumann (PDC) par 107 voix.

Le président Vogt a tenu à féliciter particulièrement au nom du Grand Conseil M^{me} de Torrenté, qui revêt L'HONNEUR HISTORIQUE D'ÊTRE LA PREMIÈRE FEMME à être élue secrétaire du Parlement cantonal.

Election des scrutateurs

Bulletins délivrés	124
Bulletins rentrés	124
Nul	0
Blancs	5
Valables	119
Majorité absolue	60

SONT ELUS MM :

Adolf Anthamatten (PDC)	103
André Reynard (rad.)	96
Georges Morisod (PDC)	94
Clovis Clivaz (soc.)	93

Election de 13 membres de la commission permanente des finances

Bulletins délivrés	124
Bulletins rentrés	124
Bulletins valables	124
Majorité absolue	63

SONT ELUS MM :

Hermann Pellegrini (PDC)	104
Charly Darbellay (PDC)	102
Herbert Dirren (PDC)	93
Josef Kuonen (PDC)	93
P.-André Bornet (PDC)	89
Justin Roux (PDC)	89
Maurice Copt (rad.)	87
Edouard Delalay (PDC)	86
Alfons Imhasly (PDC)	86
Jean Philippoz (rad.)	77
Francis Pont (rad.)	69

N'obtiennent pas la majorité absolue MM :

Hautes autorités militaires belges au centre de Fiesch

BRIGUE/FIESCH. - Dans le cadre de l'organisation des classes de neige au village de vacances de Fiesch, au profit des enfants des militaires belges stationnés en Allemagne, les hautes autorités militaires belges, représentées notamment par l'amiral Duinslaeger, le

lieutenant-général Desmet et le général Rekilliet ainsi que M. Rossignol, président de l'institution de loisirs « Ocase », se sont rendus hier à Fiesch pour aller trouver leurs protégés, actuellement nombreux à séjourner dans la localité. Ces illustres visiteurs ont en outre fait escale à Brigue. Dans un restaurant renommé de la cité, l'occasion leur a été offerte de faire honneur à des spécialités culinaires du terroir, arrosées notamment d'un nectar « explosif » de circonstance, produit du vignoble que possèdent en commun à Sierre les collaborateurs de la Société suisse des explosifs de Gamsen.

Salvan

Club des aînés

SALVAN. - Le club des aînés de Salvan déploie une très féconde activité. Il ne se passe en effet pas un seul mois, parfois même pas une quinzaine, sans que les aînés soient invités à se retrouver à la grande salle communale.

Ce sera à nouveau le cas, ce mercredi, et le comité nous prie de bien vouloir adresser le communiqué suivant à tous les anciens de Salvan, ce que nous faisons avec beaucoup de plaisir.

« La prochaine rencontre aura lieu demain à 13 h. 30, à la salle communale. Au programme :

1) Exposition surprise.
2) Préparation en commun de la grande journée du 27 avril.

3) « Remplissez vos armoires sans vider votre bourse », avec un grand loto.

Toutes les personnes qui auraient quelques difficultés de déplacement peuvent s'adresser au tél. 8 15 68, qui est à leur service.

Amis aînés, ne manquez pas cette après-midi de l'amitié et aussi de la chance. »

Votre comité

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burge-ner, tél. 55 11 29
Hôpital d'arrondissement. - Heures des vi-sites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Mardi 22, du Nord, tél. 23 47 37

D' CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPEENS

LONDRES : faible.
Très net repli du marché anglais, sous la conduite des grandes valeurs industrielles.
FRANCFORT : ferme.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés, cours payés.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada), Buy rate, Sell rate.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures.

BRUXELLES : affaiblie.
De légères moins-values affectent l'ensemble des secteurs composant la cote, dans des affaires sans envergure.
MILAN : irrégulière.
La prudence des investisseurs pèse toujours sur le marché italien.
PARIS : faible.
Suite aux résultats des élections municipales, le marché français accuse de lourds déchéts, dans des transactions fébriles.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item (Lingot, Plaque (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or), Buy rate, Sell rate.

Les obligations sont soutenues.

Table with 3 columns: Item (Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider Lit., Montedison, Olivetti priv., Pirelli, Daimler-Benz DM, Karstadt, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Gevaert b. Fr., Hoogovens flh.), Buy rate, Sell rate.

Les obligations sont soutenues.

Dépannage. - Garage des Nations, téléphone 2 22 22 et 2 61 75.
Pompes funèbres. - Ed. Bochaty, 2 22 95.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny.
Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service : M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Buriel, tél. 6 23 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Brigue
Pharmacie de service. - Pharmacie City, téléphone 3 62 63.

BOURSE DE ZURICH
Suisse 17.3.77 21.3.77
Brigue-Viège-Zermatt 79 d. 85 off.
Gornergatbahn 710 d. 720 d.

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Country/Company, Buy rate, Sell rate, Difference.

Bourses européennes

Table with 4 columns: Country/Company, Buy rate, Sell rate, Difference.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
Colin au vin blanc
Pommes vapeur
Tarte aux poires

LE PLAT DU JOUR
Colin au vin blanc
Préparation : 10 mn. Cuisson : 15 mn.

Pour six personnes : six darnes de colin, une demi-bouteille de mâcon blanc ou de riesling, deux échalotes, 50 g de beurre, 100 g de crème fraîche.

Couchez les darnes de colin dans un plat allant au four, parsemez d'échalotes hachées et arrosez avec le vin blanc.

Notre conseil : servez avec ce plat le même vin blanc qui a servi pour la cuisson, et des petites pommes de terre cuites à la vapeur.

CONSEILS PRATIQUES À BASE D'EAU DE JAVEL

Voici quelques trucs bons à connaître :
Pour nettoyer les gravures tachées d'humidité, piquées ou jaunies, essayez soigneusement et nettoyez en douceur avec de l'eau de Javel diluée à cinq fois son volume d'eau.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour rincer un cadre doré, battez deux blancs d'œuf en neige et incorporez-y goutte à goutte une cuillerée à dessert d'eau de Javel. Après avoir épusseté le cadre, frottez délicatement avec ce mélange. Essayez au fur et à mesure.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Deux dangers menacent le monde, l'ordre et le désordre. (Paul Valéry)

sécher. Passer ensuite un chiffon doux vaseliné.
Pour les pots de fleurs contaminés par une maladie de la plante : brossez vigoureusement avec de l'eau javellisée à 50 pour cent avant de repoter.

Pour conserver plus longtemps les fleurs coupées : quatre à cinq gouttes d'eau de Javel dans le vase éviteront la formation des moisissures. Et comme l'eau de Javel, qui désinfecte, ne doit pas donner le mauvais exemple, elle ne contient plus de colorant artificiel.

L'utilisatrice aura le choix entre le classique roulotté à la main, ou le faux ourlet auto-collant qui se place une fois l'ourlet arrondi. On pourra aussi préférer l'ourlet « Bataclan » que l'on obtient en faisant une surpiquée au ras de l'ourlet marqué au fer, il suffit ensuite de couper le surplus de tissu.

DEVENEZ COUTURIÈRE
Comment réussir l'ourlet d'un vêtement en soie ?

L'utilisatrice aura le choix entre le classique roulotté à la main, ou le faux ourlet auto-collant qui se place une fois l'ourlet arrondi. On pourra aussi préférer l'ourlet « Bataclan » que l'on obtient en faisant une surpiquée au ras de l'ourlet marqué au fer, il suffit ensuite de couper le surplus de tissu.

Notre conseil : servez avec ce plat le même vin blanc qui a servi pour la cuisson, et des petites pommes de terre cuites à la vapeur.

CONSEILS PRATIQUES À BASE D'EAU DE JAVEL
Voici quelques trucs bons à connaître :

Pour nettoyer les gravures tachées d'humidité, piquées ou jaunies, essayez soigneusement et nettoyez en douceur avec de l'eau de Javel diluée à cinq fois son volume d'eau.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.

Pour faire briller les étains : battez deux blancs en neige avec deux cuillerées à soupe d'eau de Javel. Frottez les étains avec ce mélange à l'aide d'une brosse souple et laissez sécher.



... attendre avec impatience de voir si le cadeau que vous lui avez offert lui fait plaisir.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1976 by Los Angeles Times

NF



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 12 ans
Prolongation de
KING KONG

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Le plus grand exploit militaire des temps modernes
RAID SUR ENTEBBE
Charles Bronson et Peter Finch

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir mardi à 21 heures
TRINITA VOIT ROUGE
Quand Terence Hill se fâche, rien ne va plus

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mardi à 17 et 21 heures
BLUFF
De Sergio Corbucci avec Anthony Quinn, Adriano Celentano, Capucine
Une délicieuse comédie
En nocturne à 23 heures
TRINITA VOIT ROUGE
Quand Terence Hill se fâche, rien ne va plus!

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir mardi à 21 heures
LE JOUET
avec Pierre Richard, le comique de l'année

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
SURVIVRE
Un film réalisé par José Cardona

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 7 ans
Dimanche matinée à 15 heures
LA FLÛTE ENCHANTEE
Un film d'Ingmar Bergman

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Dès ce soir mardi et jusqu'à dimanche
Soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
QUAND C'EST PARTI, C'EST PARTI
Un film de Marc Simenon

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mardi : RELÂCHE
De vendredi à dimanche
LE VIEUX FUSIL

FULLY Michel

Ce soir mardi : RELÂCHE
Jeudi - 16 ans
LE VENGEUR AUX POIGNETS D'ACIER
Dès vendredi - 18 ans
LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Un « karaté » avec la participation de Bruce Lee
LE VENGEUR AUX POIGNETS D'ACIER
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Charles Bronson et Peter Finch dans
RAID SUR ENTEBBE

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir mardi : RELÂCHE
Connaissance du monde
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Un bain de jouvence dans le cinéma français
COUSIN, COUSINE

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
CRIA CUERVOS
de Carlos Saura avec Géraldine Chaplin

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Dernière séance
Clint Eastwood dans le western de l'année!
JOSEY WALES HORS-LA-LOI

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans
Grand classique du cinéma
Grand prix cinéma des lectrices de *Elle*
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM
de Volker Schlöndorff
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le film qui a fait trembler l'Amérique
LA MALÉDICTION
Encore plus fort que « L'Exorciste »

BEX Rex

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Dernière séance
Le dernier des super-sexy allemands
JE SUIS UN GROUPE
Strictement pour adultes

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D	8.34	8.99
Chemical fund	D	7.34	8.05
Technology fund	D	7.35	8.03
Europafonds	DM	27.40	28.90
Unifonds	DM	18.—	19.—
Unirenta	DM	41.40	42.70
Unispecial 1	DM	63.20	66.40

Crossbow fund	5.14	5.03
CSF-Fund	25.52	24.89
Intern. Tech. fund	8.42	8.00

à MAGRO Ouvrier:

Fendant Rapilles litre **5.50**

Lapin chocolat pièce 350 g **3.90**

LOTÉRIE A NUMÉROS

2 gagn. avec 5 n ^o + n ^o c.	Fr. 250 004.75
142 gagn. avec 5 n ^o	3 521.10
6 443 gagn. avec 4 n ^o	77.60
97 546 gagn. avec 3 n ^o	4.—



TELEVISION

tv Suisse romande

- 17.45 Point de mire
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 TV-jeunesse
Les Dadadoux découvrent le monde
Aujourd'hui : La ferme (2^e partie).
- 18.25 Courrier romand
- 18.50 Barbapapa
Pour les petits
- 18.55 L'accusée (19)
- 19.15 Un jour, une heure (1)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure (2)
- 20.15 Chapeau melon et bottes de cuir
Ce soir : Cible, de Dennis Spooner.
- 21.05 Ouvertures
Jeunesse en rupture.
Des jeunes qui refusent de s'adapter à notre société et qui le manifestent.
2^e partie : Une vie plus intense...
- 22.15 Al Jarreau
ou l'utilisation d'une voix comme instrument de musique.
Concert donné par ce chanteur étonnant lors du Festival international de Montreux.
- 22.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- 9.10 Télévision scolaire
L'éveil du printemps. 9.50 Reprise
- 10.30 Télévision scolaire
L'ancienne Egypte : les mastabas.
11.10 Reprise. 11.40 Fin
- 15.00 Da Capo
Programme pour les personnes âgées
présenté par Eva Mezger-Haefeli : la flûte enchantée, opéra de Mozart, 2^e partie. Avec N. Gedda, D. Fischer-Dieskau, Christina Deutekom, Edith Mathis, les Chœurs et l'Orch. du Staatsoper de Hambourg, dir. H. Stein. Mise en scène : Peter Ustinov. 16.20 Fin
- 17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue. Série
- 17.30 Télévision scolaire
L'éveil du printemps (2). (Avant-première pour le corps enseignant). 18.00 Fin
- 18.10 Parler et laisser dire
12. Communications et société
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Paradis des animaux
Les singes. Série d'Otto von Frisch
- 19.30 Point chaud
- 19.35 Avant 20 heures
Les programmes
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 En question - TV-débat
- 21.10 Autoreport
1. L'accident et ses causes. Série en 10 épisodes
- 21.15 Mannix
Chasse au mourant. Série
- 22.00 Téléjournal
- 22.20 Les programmes. Fin

tv Suisse italienne

- 8.10 Télévision scolaire. Trente ans d'Histoire : de la Première à la Seconde Guerre mondiale : 9. 1939-1940
- 9.00 Fin
- 10.00 Télévision scolaire. Reprise. 10.50 Fin
- 18.00 Pour les jeunes. Heure G : chants de réflexion et d'espoir, avec Michel Bühler, Nono Müller et Marta Contreras (2). Les choix difficiles : 2. L'école d'orientation
- 18.55 Agriculture, chasse et pêche. Par Carlo Pozzi
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Ecran blanc. Notes mensuelles pour les amis du cinéma, par A. Forni
- 20.15 Magazine régional. Revue des événements
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 Perché si uccide un Magistrato. Film no et Damiani avec Franco Nero et Françoise Fabian
- 22.45 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
- 22.50 Téléjournal. Fin

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 12.15 Réponse à tout
 - 12.29 Les Tifins
 - 12.33 Midi première
 - 13.00 TF1 actualités
 - 13.45 Restez donc avec nous... 14.45 Cannon. 15.35 Variétés. 15.40 Moi, je n'ai plus rien à me mettre 15.44 Débat. 15.50 Défilé. 16.00 La fache cachée. 16.05 Débat. 16.15 La mode. 16.20 Débat. 16.25 Variétés. 16.30 La beauté au naturel. 16.35 Jardinons. 16.40 Lisons ensemble. 16.55 Variétés. 17.00 CNDP
 - 18.00 Petrus, Petro, Petrole
 - 18.05 A la bonne heure
 - 18.35 Nounours
 - 18.40 L'île aux enfants
 - 19.00 Les Tifins
 - 19.05 Les lettres volées (2)
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.43 Une minute pour les femmes
 - 19.47 Eh bien raconte
 - 20.00 TF1 actualités
 - 20.30 Paul Anka. Avec : Paul Anka, Mort Shuman, Régine, Marie Laforêt
 - 21.35 Le monde des peintres naïfs. Les naïfs de Belgique et des Pays-Bas
 - 22.27 Le livre du mois
 - 23.40 env. TF1 actualités

tv Antenne 2

- 13.05 CNDP
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Ne le dites pas avec des roses !... (14)
- 14.03 Aujourd'hui madame
- 15.05 Le saint. 4. Un vieil ami
- 15.55 Aujourd'hui magazine. 18.00 Fenêtre sur...
- 18.35 Les histoires de l'Histoire. Avec à 18.45 Flash information
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales. Avec à 19.44 Flash information
- 19.45 La tirelire
- 20.00 Journal de l'A2
Les dossiers de l'écran
- 20.35 Devine qui vient dîner. Un film de Stanley Kramer. Avec : Spencer Tracy, Katharine Hepburn, Sidney Poitier, Katharine Houghton, etc. Débat : les mariages mixtes : si demain votre fille...
- 23.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 18.10 Secrétariat d'Etat aux universités
 - 18.45 FR3 jeunesse
 - 19.05 La télévision régionale. Caractères
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.40 Tribune libre. L'Eglise catholique
 - 19.55 FR3 actualités
 - 20.00 Les jeux de 20 heures
 - 20.30 Destination : Zebra, station polaire. Un film de John Sturges. Avec : Rock Hudson, Ernest Borgnine, Patrick Mac Goohan, Jim Brown, etc.
 - 22.50 FR3 actualités

Notre sélection du jour

20 h. 15
Chapeau melon et bottes de cuir
Ce soir : « Cible » de Dennis Spooner

Le public romand retrouve ce soir le trio de choc de la série *Chapeau melon et bottes de cuir* dans une histoire quelque peu étrange : d'ordinaire, en effet, lorsque des tireurs d'élite s'entraînent au tir à la cible, c'est cette dernière qui est endommagée, pas les tireurs. Et Steed aura un épineux problème à résoudre pour comprendre pourquoi ses meilleurs agents meurent à la suite de ces exercices. D'autant que le médecin légiste est formel : « Mort naturelle ». Lorsque la vérité se fera jour, seul Gambit sera encore en mesure d'enrayer le processus quasi irréversible par lequel Steed et Purdey, à plus ou moins bref délai, sont à leur tour condamnés à mort...

22 h. 05
Al Jarreau
lors du Festival international de Montreux

L'un des artistes les plus intéressants et remarquables à s'être fait connaître ces derniers temps est sans conteste Al Jarreau. Il possède en effet un style très particulier dans la mesure où il utilise sa voix exceptionnelle à la manière d'un instrument de musique. Il faut ajouter à cela ses dons de mélodiste et surtout la qualité de ses textes. « Mes premières influences sont venues du jazz des années trente et quarante que mes parents écoutaient à la maison. Plus tard, vers 1964-1965, j'ai travaillé avec George Duke et son style jazz m'a beaucoup influencé à un moment où le rock était à la mode avec les Beatles ». Ses premières œuvres, il les écrit vers 1969-1970 et il travaille alors avec un groupe de jazz-rock. Puis il décide de se produire seul, ce qu'il fait avec un succès grandissant actuellement.

RADIO

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 6.50 La chronique routière
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Quel temps fait-il à Paris ?
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.05 Les uns, les autres
 - 12.15 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
 - 12.30 Edition principale
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilleton : Ange Pitou (12)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Lettres françaises
 - 20.05 La bonne tranche
 - 21.00 Lettres ouvertes
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 - 23.05 Blues in the night

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre Cours d'italien
- 9.20 Initiation musicale
- 9.45 Psychologie et philosophie hier et aujourd'hui
- 10.15 Radio-scolaire Centre d'intérêt du mois : Les fantômes
- 10.45 Chronique des minutes heureuses (5)
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 2 à 4 sur la 2 A vues humaines
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Rhythm'n pop
- 17.30 Anthologie du jazz
- 18.00 Informations
- 18.05 Redilemele
- 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Nouveautés du jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 Scènes musicales Abu Hassan
- 20.30 Le tour du monde de la pièce radiophonique La visite
- 21.50 Le kiosque lyrique Médée à Corinthe
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.50 Mélodies populaires. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Œuvres de Delius et Giordano. 16.05 Musique pour un hôte. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.10 Journal de la musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Un chanteur : Daniel Viggletti.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Lecture. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Histoire populaire. 20.35 Orchestres récréatifs. 21.00 Musique légère. 21.30 Théâtre. 22.10 Echelle de notes. 22.40 Nouveautés sur le pupitre. 23.35-24.00 Nocturne.



Mardi 22 à 20 h. 15, Chapeau melon et bottes de cuir. Cible. Avec Joanna Lumley et Gareth Hunt.

météo

Quelques éclaircies

Suisse romande et Valais : le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert et des précipitations régionales se produiront, surtout dans l'ouest et au voisinage des crêtes des Alpes valaisannes (neige vers 1000 mètres). Eclaircies dans le Valais central. La température atteindra 7 à 12 degrés cet après-midi. En montagne, le vent du sud sera d'abord modéré puis fort.

A Sion hier : peu nuageux, 10 degrés à 13 heures, 14 degrés à 15 heures.

L'agence «UNA» enquête

Depuis quand vous occupez-vous d'espionnage, Jean ?

Un jour, cette Juanita me demanda de faire parvenir un colis en Allemagne de l'Ouest... J'acceptai...

Vous savez qu'il y a quelques années j'ai été quelque peu trafiquant...

1069 © COSMOPRESS, GENÈVE

Rip Kirby

ÉCOUTEZ, RIP, J'AI DÉJÀ ENTENDU DES PERROQUETS DIRE « CRAA » ! JE SUIS TRÈS OCCUPÉ ET N'AI PAS LE TEMPS DE...

UN INSTANT, INSPECTEUR PIERRE... ATTAQUE... FOURGON BLINDÉ...

PIERRE VEUT DES CERISES!

POURQUOI FAUT-IL QU'IL M'ARRIVE TOUJOURS DES TRUCS PA-REILS ?

MALDO A ATTAQUÉ LE FOURGON BLINDÉ!

5-25

**UNION
COMMERCIALE
VALAISANNE**

UCOVA

Case postale 362
Avenue du Midi 6
1951 SION
Tél. 027/22 83 45
Chèques postaux 19-826

Assurances collectives de la sécurité sociale des commerçants CACI

Assurance-maladie Assurance-accidents Prévoyance professionnelle des commerçants

Assistance technique et service d'urbanisme commercial

Service de gestion des stocks sur ordinateur

Cours de gestion pour commerçants

Prochain cours :

La gestion moderne d'un commerce
du lundi 28 mars au vendredi 1er avril inclusivement

Centre Commercial

PLACETTE
Monthey

**Le «SKI ACRO»
vous connaissez?**

Sans cela, venez assister

mercredi 23 mars
à 14 h. 30, 16 h. et 17 h. 30
au spectacle fantastique que vous offre

le Hanson Freestyle Team
sur le parking du Centre Commercial
Placette Monthey.

Une chance unique de voir de près
les grands champions du ski acrobatique!

Essence Manor Super **-.89**

Offres et demandes d'emplois

SCANA LEBENSMITTEL AG
8105 Regensdorf

Nous cherchons, pour notre secteur gros consommateurs un

conseiller de vente

Son rôle:
visiter les hôtels-restaurants, hôpitaux, cantines, institutions, boulangeries-pâtisseries.

Région: le Valais romand (Sion-Martigny-Monthey).

Nous attendons de lui qu'il

- aime les contacts, ait une bonne présentation
- soit âgé de 25-30 ans
- si possible ait de l'expérience dans la représentation
- des connaissances d'allemand sont souhaitées

Nous lui offrons:

- un poste stable, bien payé
- prestations sociales
- une voiture de la maison
- une atmosphère de travail agréable

Veillez nous adresser votre candidature avec une photo ou appelez-nous simplement. M. Hilti vous fournira avec plaisir de plus amples renseignements. Entrée à convenir.

SCANA ALIMENTATION SA, Althardstrasse 195
8105 Regensdorf. Tél. 01/840 16 71

44-372

Maison de vins de Suisse romande

spécialisée dans les vins rouges et vins fins étrangers, possédant déjà une clientèle de cafés, restaurants et hôtels en Valais, aimerait trouver

un représentant actif et sérieux

qui pourrait s'adjoindre la représentation de ses vins. Commissions et conditions à convenir.

Personnes ou maisons intéressées, faire offres référencées sous chiffre R 60570 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nous cherchons pour le cd SUPERDISCOUNT à Sion, une aimable

vendeuse-caissière

si possible avec une certaine expérience dans la vente des denrées alimentaires.

Si vous êtes intéressée, veuillez passer directement à la succursale. M. Waeber, le gérant, vous attend.

Mercure SA
Fellerstrasse 15, 3027 Berne

05-6036

La maison **Jouets Weber** cherche, pour compléter l'équipe dans son **Pony-Shop** au centre commercial de Noës-Sierre, jeune

vendeuse fixe

langue française, avec bonne connaissance d'allemand

Nous offrons une ambiance de travail agréable.

Les intéressées sont priées de téléphoner à M. Balles-traz, tél. 55 33 88.

JOUETS WEBER

36-3005

Décolletage SA St-Maurice cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières

pour travail en équipe et en horaire normal

- Frais de transport payés
- Bon salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne

Faire offre écrite ou prendre rendez-vous par téléphone au 025/3 73 73 (Int. 20)

36-2006

Cherchons

1 pâtissier-confiseur

Entrée tout de suite ou à convenir

1 vendeuse

Entrée le 1er mai.

Faire offres écrites à:
H. Heiz, pâtisserie
1884 Villars

36-22774

cherche

conseiller en prévoyance

Nous offrons :

- une activité variée et intéressante pour candidat actif ayant des aptitudes pour un travail autonome
- service interne et externe
- perspectives de promotion

Nous demandons :

- formation commerciale ou équivalente
- indispensable: bonnes connaissances du français et de l'allemand

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre à Gratien Rausis, agent général, case postale, 1951 Sion.

36-419

Fabrique Chacor Watch SA, rue du Grand-St-Bernard 13, Martigny cherche

ouvrières

si possible ayant déjà travaillé dans l'horlogerie.

Tél. 026/2 49 52

36-1005

Bureau d'affaires commerciales de Sion engage

une secrétaire de direction

bilingue (français-allemand).

- Salaire à discuter
- Entrée: 1er mai ou à convenir

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre 89-87 Annonces Suisses SA «ASSA» 1951 Sion.

Bureau d'ingénieur civil J.-P. Berthouzo, rue Saint-Guérin 4, Sion, cherche

apprentis dessinateurs en béton armé

Téléphoner au 027/22 52 62, Sion 36-22671

Restaurant Pont-du-Rhône, Sion cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. 027/22 14 59 ou se présenter 36-1324

1 tourneur

... mission de premier plan pour personne compétente et dynamique. Horaire souple, entrée immédiate.

Ø 4 22 12
Av. Gare 24 - MONTHEY

Urgent Fiduciaire de Martigny cherche tout de suite ou date à convenir

collaborateur capable

pour participer à son service d'études économiques dans le secteur de la promotion touristique

Faire offres écrites sous ch. P 36-901872 à Publicitas, 1951 Sion

SION
Nous cherchons

vendeuse
à la demi-journée (matin)

Entrée immédiate ou à convenir.

Veillez faire votre offre en retournant le talon ci-dessous, dûment rempli, à l'administration de la Source, rue de la Dent-Blanche, Sion.

Nom:

Prénom:

Date naiss.: Etat civil:

Domicile:

Adresse:

No tél.

Profession:

Occup. act.:

Prétentions salaire:

Entrée le

36-5812

SESSION CONSTITUTIVE DU GRAND CONSEIL

Suite de la page 3

Commission de censure

Comme pour la commission de rédaction, c'est le bureau qui a désigné les 5 membres que voici : Jacqueline Pont, Peter Pfammatter, Hugo Roten, Bernard Mudry et Walter Jossen.

Le recours contre les élections du Conseil d'Etat

Le délai pour le dépôt d'un recours contre l'élection du Conseil d'Etat n'expirait qu'hier soir à minuit. Le Grand Conseil ne pouvait donc connaître que celui déposé avant cet ultime délai. Il s'agit d'UN RECOURS DU PARTI SOCIALISTE VALAISAN, représenté par M. Jacques Rossier, que nous avions annoncé le soir même de l'élection du Conseil d'Etat

L'allocution de M. Jean Vogt, président

Monsieur le Président du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Députés, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Je vous remercie de l'insigne honneur que vous venez de m'accorder en m'élevant à la présidence du Grand Conseil de la République et canton du Valais.

J'y associe mon épouse et mes enfants, la population de ma chère commune de Riddes, celle du district de Martigny, le parti radical-démocratique auquel j'appartiens, et je salue à travers vous, mes chers collègues députés, le Valais tout entier.

Bien que ces lieux se prêtent moins à l'éclosion des sentiments qu'à l'énoncé de considérations budgétaires et politiques, j'exprime ma plus profonde gratitude à mes parents et à ma grand-mère plus que nonagénaire qui a comblé avec tant d'amour et de dévouement le vide laissé par la disparition si prématurée d'une mère qui n'a pu guider les pas de mon enfance et dont je garde dans mon cœur le plus tendre souvenir, celui-là même que je voue à tous les membres de ma famille défunts.

Ma reconnaissance déférente va en particulier à M. Edmund Fux, doyen d'âge de la Haute Assemblée, qui a présidé avec beaucoup d'aisance l'ouverture de la session constitutive de la quarante-neuvième législature de notre Parlement cantonal.

Je garderai aussi avec vous, Mesdames et Messieurs les députés, un souvenir amical de mon prédécesseur, M. Hubert Bumann, à qui nous sommes redevables d'une présidence efficace et ouverte à tous les problèmes du Valais moderne.

Permettez-moi également, mes chers collègues, de vous féliciter de votre élection et d'accueillir avec enthousiasme les nouveaux députés qui siègent pour la première fois. J'adresse les mêmes compliments aux députés suppléants qui seront appelés à vous seconder dans votre tâche, dont vous avez mesuré l'ampleur et les difficultés, avant de mettre votre candidature au service du pays.

Je me tourne enfin vers les journalistes ici présents.

Pendant quelques semaines, vous avez beaucoup parlé de nous, en bien ou en mal, moralisant, dissertant, philosophant ou plaignant sur l'attitude des partis et de leurs candidats.

par notre interview de M. Albert Dussé, président du PSV. On sait qu'il demande la stricte application de l'article 57 de la Constitution pour le cas de M. Hans Wyer.

M. Raymond Deferr, président de la commission de validation nommée pour examiner le cas ayant trait au Grand Conseil, a proposé, vu le délai de recours courant encore, que l'affaire soit renvoyée à une session extraordinaire. Ce renvoi fut accepté tacitement, à l'unanimité. La date de la session extraordinaire a été fixée au 5 avril.

Le Grand Conseil a été appelé à désigner la commission chargée de rapporter. Il a reconduit - avec seuls quelques changements de la part du PDC (MM. Joseph Blatter et F.-Joseph Bagnoud en faisant partie) - la même commission, présidée par M. Raymond

Deferr, qui avait été désignée pour s'occuper des cas du Grand Conseil.

Discours très remarqué

Cette journée de mise en place s'est terminée à 18 h. 30. Elle a été longue à cause des nombreuses interruptions nécessaires aux délibérations et aussi à cause des nombreux scrutins, tous à bulletins secrets.

Cette session constitutive aura vu les brillantes élections de MM. Vogt et Ferrez et chacune souhaite que le Grand Conseil réserve un score tout aussi flatteur à M. Georges Roten, le 5 avril.

L'ALLOCATION PRÉSIDENTIELLE DE M. JEAN VOGT a été très remarquée pour son esprit constructif et, a dit aussi M. Pierre Moren, sa « grande sagesse ». La voici :

mouches bientôt dissipées.

En l'espace de quelques mois, les autorités législatives et exécutives des communes et du canton ont été renouvelées.

Pour ce qui nous concerne, mes chers collègues, il ne nous reste plus qu'à nous remettre au travail, ne fût-ce que pour réaliser les œuvres annoncées par les partis politiques pendant la campagne électorale.

Très rapidement, nous nous rendons compte que l'ensemble des projets formant les prévisions, les ambitions ou les rêves des hommes politiques vont s'annoncer dans le long corridor qui mène à l'antichambre des priorités où doit - où devrait - séjourner toute revendication avant d'atteindre le Conseil d'Etat ou le Grand Conseil.

Nous passons notre temps à alimenter le fleuve des consignes budgétaires annuelles régulièrement canalisé par le Conseil d'Etat qui en restreint le débit pour l'harmoniser avec les ressources de l'Etat.

Et pourtant, après l'examen de la gestion des départements de l'administration cantonale, on ne peut raisonnablement prétendre qu'il n'y a plus rien à faire.

Nous sommes tout d'abord pris dans l'engrenage des législations fédérale et cantonale qui nous imposent une cadence et un volume de dépenses implacables et en croissance continue. A ce propos, il sera du plus grand intérêt de prendre connaissance des résultats de l'application de la nouvelle loi des finances patiemment élaborée dans une étroite collaboration entre l'Exécutif et le Législatif, comme on n'en avait jamais rencontré auparavant, dans les vingt dernières années de l'histoire de notre Parlement. A cette occasion, les députés se sont faits les authentiques porte-parole de leurs électeurs et le système démocratique a fonctionné intégralement. Je tenais à relever la rare qualité de cette procédure et j'espère la retrouver pour l'examen d'autres projets législatifs importants. La mission du député s'en trouvera réhabilitée aux yeux de la collectivité.

Je ne m'étendrai pas sur l'ampleur et la qualité de notre réseau routier cantonal qui laisse pointer une nuance de perfectionnisme coûteux, quoique indispensable, jusque dans les agglomérations les plus éloignées,

bien que le peuple s'étonne de la majesté un peu prétentieuse de certains ouvrages de conception hardie mais ostentatoire. Cependant, dans ce secteur, les députés affirment constamment traduire les préoccupations des administrations communales ou des régions, et n'ont jamais baissé le régime de leurs propositions régulièrement assorties de la clause d'urgence. Serions-nous prodigues ? Au hasard de nos réflexions, il nous arrive de supputer que nous sommes riches de nos richesses abandonnées, en particulier quand nos contempions les barrages ancrés dans le fond de nos vallées et les gigantesques installations qui en exploitent la matière première. Alors, nous nous consolons par la certitude que, pour des millions d'êtres humains, enclins parfois à nous jeter un regard condescendant, la lumière vient du Valais.

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans réitérer auprès de nos autorités fédérales nos vœux souvent exprimés pour l'obtention rapide de meilleures liaisons intercantionales.

★

Chez nous, les disputes autour de l'instruction publique s'apparentent à celles des théologiens et des exégètes, dont chacun soutient avoir raison contre tout le monde. Aux dires de certains groupes de parents, les innovations scolaires introduites par le cycle d'orientation ne tiendraient pas suffisamment compte du degré de formation des élèves qui s'apprennent à y entrer. On allègue que l'adolescent s'éveille souvent après avoir été placé notamment dans le degré B et que son orientation vers les études ou les métiers serait ainsi prématurée, selon le système actuellement en vigueur. Sans doute, les problèmes relatifs à la formation de notre jeunesse ne donnent-ils pas lieu à des dialogues entre le département, le corps enseignant et les parents aussi démocratiquement ouverts que lorsqu'il s'agit d'autres activités de l'Etat. Mais, souvenons-nous que nous sommes en présence d'une législation nouvelle adoptée par le Grand Conseil et le peuple. Il appartient donc aux maîtres et aux parents de faciliter au maximum l'expérience dont les résultats doivent être analysés avec souplesse par les responsables de sa réussite, quitte à prendre des mesures propres à écarter toute iniquité. L'avenir professionnel de notre jeunesse en dépend.

★

Le Département de l'intérieur, quant à lui, prend en main les destinées de nos citoyens, de la plaine au sommet des montagnes, puisqu'il englobe dans ses dossiers l'agriculture, le commerce, l'industrie, le tourisme et l'administration des communes. Le temps nous manque pour dresser l'inventaire de ses nombreuses ramifications. Nous insisterons auprès de son chef, dont on connaît l'ardeur administrative et politique, pour que l'économie valaisanne ne se détériore pas sous les assauts de la récession ou de la stagnation. La sauvegarde de la place de travail constitue aujourd'hui le leitmotiv des ouvriers et employés. L'originalité et les particularités de la structure économique du canton placent les commerces, les professions des arts et métiers, et en particulier les industries, du moins certaines d'entre elles, devant d'évidentes difficultés. Nous savons cependant que notre canton n'est pas seul à subir les contrecoups de la conjoncture et nous comptons sur la présence à Berne de l'unique membre de notre gouvernement pour collaborer avec les au-

tres députés aux Chambres fédérales dans le but de desserrer les verrous, faute de quoi certaines professions, comme l'agriculture, en seront réduites à faire valoir leurs revendications par des moyens valaisans.

La santé n'a pas de prix, dit-on. Mais elle coûte très cher. Le département qui en assume la charge a dû contenir et canaliser les effets de l'explosion budgétaire provoquée par les problèmes sociaux qui postulent avant tout le maintien d'une population saine et active. L'esprit méthodique, un rien autoritaire, du chef de ce dicastère, et son travail efficace ont rapidement doté le pays des moyens qui lui faisaient gravement défaut dans ce domaine. La politique hospitalière, ramenée aux proportions démographiques contemporaines, la protection des eaux et l'incinération des ordures, l'assurance-maladie ont occupé une grande partie de l'activité du Parlement durant quelques lustres. Le travail n'est pas terminé. Nous le poursuivons avec M. Bender en lui accordant notre appui.

Le chef du Département de justice et police a coutume de rappeler que l'évolution et la valeur d'un peuple se mesurent à la manière dont ses juges rendent la justice. Mettons donc à son actif les révisions essentielles de la législation sur l'organisation judiciaire qui ont facilité le travail des tribunaux, en attendant une révision totale dont il faudra bien découvrir une bonne fois, au-delà des réticences désuètes et insoutenables qui se manifestent encore, entravant le franchissement des derniers obstacles.

Vous me pardonnez, mes chers collègues, cette rétrospective qui m'a paru utile au début d'une nouvelle législature. Elle nous rappellera que le Parlement d'un canton progressiste doit poursuivre son activité sans ménager sa peine, tout en adaptant ses aspirations à ses moyens financiers, afin de maintenir intact le potentiel des générations futures.

Ainsi aurons-nous la satisfaction d'avoir exercé avec conscience et prévoyance le mandat que nos concitoyens nous ont confié.

M. Jean Vogt, brillamment élu, a été fleuri, félicité, embrassé par son épouse et ses enfants, très entouré par ses amis. Le NF le félicite et lui réitère ses meilleurs vœux pour son année de présidence.

M. Willy Ferrez :

« Je suis devenu votre dévoué serviteur »

En félicitant M. Ferrez, M. Jean Vogt a qualifié son élection « d'exceptionnellement brillante ». M. Ferrez a dit sa joie en quelques mots, exprimé son merci et l'honneur revenant à la grande commune de Bagnes. Il a déclaré « vouloir être un citoyen fidèle et un député actif » en dépit de sa nouvelle charge et a terminé en disant : « Je viens de devenir, par votre vote, votre dévoué serviteur pour l'édification d'un Valais toujours plus beau et meilleur à vivre ».

Le NF félicite M. Ferrez et lui souhaite plein succès pour son année de vice-présidence.

Gérald Rudaz

L'échec de Franz Weber au Labrador raconté par un participant

MONTRÉAL/BERNE. - La plupart des 60 représentants de la presse invités au Canada pour assister à la chasse aux bébés phoques ont regagné l'Europe fatigués, dépités et aigris contre la Fondation Franz Weber qui leur avait offert le voyage. En effet, ils n'ont rien vu ! Et à l'exception de quelques-uns qui se sont débrouillés seuls, les journalistes sont restés bloqués dans un village certes charmant de la côte est du Québec, mais très éloigné de la chasse, passant leur temps à attendre des hélicoptères qui n'arrivèrent que l'avant-dernier jour du voyage, alors que par malheur, le mauvais temps s'était installé sur la région.

LA DISTANCE DE GENÈVE À ZURICH...

Les habitants de Lourdes-de-Blanc-Sablons, tout au nord de la côte est de la province du Québec, ont été quelque peu surpris au début de la semaine dernière de voir leur village de 900 âmes envahi par une trentaine de journalistes, trois équipes de télévision et une vingtaine de photographes, parlant français, anglais, schwytzerdütsch, allemand ou suédois ou norvégien. Bien sûr on savait déjà ici que diverses organisations entendaient protester contre la chasse aux bébés phoques et que deux d'entre elles - la Fondation du Suisse Franz Weber et le Fonds international pour la sauvegarde des animaux du Canadien Brian Davies - avaient choisi comme tactique d'inviter sur place la presse internationale pour, à travers elle, sensibiliser au maximum l'opinion publique mondiale et faire ainsi pression sur le Gouvernement canadien pour qu'il interdise enfin la chasse aux bébés phoques. La troisième organisation, « Greenpeace », préférant, elle, tenter de s'opposer, par la force, s'il le faut, au travail des chasseurs.

Plusieurs raisons expliquent la surprise des villageois de Lourdes-de-Blanc-Sablons. D'abord, l'arrivée même d'une telle « meute » dans ce coin du monde accessible six mois par année uniquement par avion - si le temps le permet - constitue en soi une attraction.

Ensuite, à Blanc-Sablons, on ne se sent guère motivé, on n'a plus vu de phoques depuis des années, la région de la chasse se

trouve en pleine mer à plus de deux heures de vol en hélicoptère (la distance de Genève à Zurich). Personne ici ne profite des retombées économiques de l'abattage ou du commerce des peaux de phoques. Bien sûr, si un pêcheur croise un phoque lors d'une sortie en mer, il le tuera pour le manger et garder la peau, comme l'ont fait ses ancêtres depuis toujours. Ce qui n'empêche pas que tous ici sont opposés à la chasse industrielle et qu'on ne le cache pas, (tout comme d'ailleurs le 69,8 % des Canadiens, comme l'a révélé récemment un sondage d'opinions de l'institut Gallup).

D'ILLUSIONS EN PARADOXES

De l'avis des journalistes présents à Lourdes-de-Blanc-Sablons, l'action organisée par Franz Weber est donc un échec. Le but du voyage était double, d'abord montrer la chasse à la presse et en même temps entreprendre des actions directes pour faire pression sur le Gouvernement canadien. Aucun de ces objectifs n'a été rempli. Les journalistes n'ont rien vu, il leur sera donc difficile d'accrocher leur public. Quant aux actions directes, la présence de Brigitte Bardot et ses efforts désespérés pour tenter de se faire photographier sur la banquette avec un bébé phoque dans les bras font plutôt penser à un « coup » publicitaire mal monté. Et la proposition de Franz Weber d'installer une première fabrique de fourrure synthétique dans la région, reflète une méconnaissance totale de la réalité économique, sociale et traditionnelle de ce

pays. Sans compter que la proposition de construire une usine dans une belle région pas encore polluée, semble assez paradoxale lorsqu'elle est faite par un « écologiste ».

Franz Weber, bien sûr, n'est pas du tout de cet avis. « Les journalistes n'ont rien vu, c'est regrettable, mais la faute en incombe au Gouvernement canadien qui a fait pression sur les compagnies d'aviation pour nous priver d'hélicoptères, sur les hôteliers pour qu'ils nous refusent des chambres à Saint-Anthony, village situé plus près des lieux de chasse et où les gens sont plus directement concernés et enfin, au mauvais temps qui a duré deux jours.

D'autre part, ajoute Franz Weber, les habi-

par Dominique Gross,
de l'ATS

tants sont d'accord de ne plus chasser le phoque en échange de la construction d'une usine de fourrure synthétique dans leur village. « C'est une immense victoire psychologique, même si la chasse n'est pratiquement plus pratiquée dans cette région depuis des années. Nous avons créé une brèche dans le bloc des partisans de la chasse aux bébés phoques ».

SI FRANZ WEBER S'ÉTAIT APPELÉ BRIAN

Les quelques personnes, dont nous sommes, qui se sont débrouillées seules pour se rapprocher de la chasse, doutent encore plus des assertions et de l'optimisme de Franz Weber. Ce que le Suisse a raté, le Canadien l'a réussi. Brian Davies, 47 ans, est le président du Fonds international pour la sauvegarde des animaux (FISA). Son association rassemble 200 000 donateurs, surtout aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bre-

tagne. Son action contre le massacre des bébés phoques a débuté il y a 12 ans. En 1972, après avoir reçu des pétitions du « FISA » signées par un million de personnes, le Gouvernement canadien a interdit la chasse industrielle dans le golfe du Saint-Laurent ; c'est l'année suivante que Brian Davies décidait que le meilleur moyen de pression, c'est l'opinion publique, et qu'il faut donc lui montrer le plus possible l'horrible tuerie qui se déroule chaque année sur la banquette. Il entreprend alors en 1973 d'inviter des représentants des médias. Et cette année, comme auparavant, le « FISA » dispose, de toutes les chambres qu'il veut, de 6 hélicoptères et de deux avions qui en moins d'une semaine vont emmener plus de 45 journalistes, équipes de TV et photographes aux pieds des chasseurs de phoques. « Des pressions ? » « Ridicule, nous dit en souriant Brian Davies, vous savez, c'est aussi la crise au Canada et je vous assure que si vous demandez à une compagnie aérienne de vous louer deux ou trois hélicoptères pour 10 jours, ils ne se font pas prier deux fois. Alors si vous signez des contrats correctement établis, vous aurez vos hélicoptères le jour prévu ».

« Même chose pour les chambres d'hôtel, poursuit Davies, mais évidemment, si vous réservez, mais que vous n'envoyez pas d'argent en acompte pour confirmer, peut-être que quelques semaines plus tard, le patron de l'hôtel donnera vos chambres à d'autres clients. Quoi de plus normal ! Je ne connais en fait qu'un seul exemple de pression, à savoir que le gouvernement de Terre-Neuve a « déconseillé » aux propriétaires d'hélicoptères de la province de travailler avec nous, conseil qui a été suivi, car le gouvernement est le plus gros client des compagnies de la province ».

Pour cela d'ailleurs, Brian Davies n'hésite pas à s'engager personnellement. Les règlements des pêcheries interdisant de se poser en hélicoptère sur la banquette à moins de 800 mètres d'un phoque, et de les survoler à

moins de 600 mètres. Une réglementation édictée spécialement l'année dernière pour empêcher, d'après Davies, la presse de se rendre sur les lieux. Alors le président du « FISA » a appris à piloter lui-même son hélicoptère et viole les règlements déposant journalistes et photographes aux pieds des chasseurs. Il a déjà été arrêté, a eu son appareil confisqué, a payé des amendes, mais continue quand même à se promener sur la banquette.

LA BONNE VOLONTÉ NE SUFFIT PAS

Malgré toute sa bonne volonté et sa détermination, Franz Weber n'a donc pas rempli la mission qu'il s'était fixée. Les pêcheurs et leurs syndicats ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, eux qui n'ont pas une seule fois tenté de s'opposer à « l'action » de Franz Weber, alors qu'ils ont assiégé à plusieurs reprises Brian Davies.

Certes, des circonstances ont joué en sa défaveur, mais les faits surtout ont montré qu'il est indispensable que Franz Weber s'entoure de personnes compétentes ou qu'il révise radicalement ses méthodes de travail, s'il a l'intention de poursuivre la tâche, oh combien louable, de défenseur des animaux et de l'environnement. A cette condition seulement, il pourra satisfaire pleinement la confiance des nombreuses personnes qui le soutiennent moralement et financièrement.

● JOHANNESBOURG (ATS/AFP). - Le premier ministre cubain M. Fidel Castro est arrivé hier de façon inattendue à Beira, seconde ville du Mozambique. La plupart des dirigeants du pays, parmi lesquels le président Samora Machel, sont actuellement réunis dans cette ville, annonce la Radio mozambicaine, captée à Johannesburg.



joie de printemps
BIERE CARDINAL

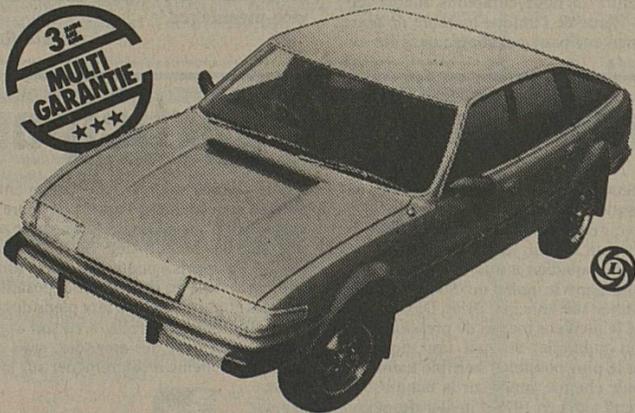
soif de
printemps

Pour bien fêter le printemps,
CARDINAL vous offre
un six-pack action en habit de fête.
Une manière d'embellir la vie
et un moment d'amitié.

Six-pack en action partout

33 cl. par bouteille: la bonne contenance

ROVER 3500



**LA VOITURE PAR EXCELLENCE POUR 1977
- LA VOITURE DE L'AVENIR**

Bien avant que la première ROVER 3500 ne fasse son apparition en Suisse, sa réputation était déjà bien établie. Et ceci avec raison - en effet la presse spécialisée, les revendeurs et les automobilistes sont unanimes: après avoir conduit la ROVER 3500, on est enthousiasmé... à tel point que notre contingent de ROVER 3500 est presque atteint et qu'à partir de maintenant les futurs acheteurs seront obligés de compter sur des **délais de livraison plus longs.**

Donc... **prenez votre commande sans tarder.**

Veillez nous téléphoner afin de prendre rendez-vous pour effectuer un essai.

EMIL FREY SA

83, rue de la Dixence
1950 SION



027 - 22 52 45

13/77/S1.f

1^{er} SALON ROMAND DE L'AMEUBLEMENT

**Palais de Beaulieu
Lausanne**

du samedi 19 mars
au dimanche 27 mars



Heures d'ouverture
semaine: 14 h. - 22 h.
samedi: 10 h. - 22 h.
dimanche: 10 h. - 20 h.

Un panorama complet du mobilier d'intérieur

- meubles classiques, modernes, futuristes
- prestigieuses créations d'ensembliers
- tapis - moquettes - papiers peints - luminaires - literie
- agencements de cuisines - services de table - argenterie, etc.

Une soixantaine des meilleures maisons de Suisse romande vous présentent une sélection de leurs plus beaux modèles.

Une occasion exceptionnelle de comparer en un seul lieu les dernières nouveautés parmi des centaines de mobiliers avant de choisir, et de bénéficier de prix très concurrentiels.

Attractions: Habitat scandinave - Pagode japonaise - Souk et bazar oriental - Chalet appenzellois - Environnements et sièges de Hans Hopfer - De 7 à 77 ans - Bar viennois - Arts de la table - Lits-gadgets - Artisans au travail: tissage, peinture sur tissus et sur bois, sculpture sur bois, filage, travail du cuir, etc.

Superattraction: Reconstitution d'un igloo «résidentiel» de la baie d'Hudson dans un décor réel.

Tout a été mis en œuvre pour faire de ce premier Salon Romand de l'Ameublement un événement romand dans l'histoire du meuble. Ne le manquez en aucun cas!

Secrétariat du Salon Romand de l'Ameublement: 2. av. Agassiz, 1003 Lausanne Tél. 021/20 28 11 Télex 25 730

Nouveau transporter Caron



Reprise de votre ancien véhicule aux meilleures conditions

Son équipement: 4 roues motrices, 10 vitesses, 25 km/h, direction assistée, prise de force arrière, 2 vitesses, pont basculant 3 côtés, moteur 40 ch Lombardini

Une surprise: son prix!

Autochargeuse, épandeur à fumier

Vente et réparations toutes machines agricoles

Bonvin Frères, machines agricoles, SION
Repr. Massey-Ferguson, rue Condémines 40, tél. 027/22 80 70

CERVIA
Milano-Marittima
Maisons, studios de vacances à louer, avantageux, confort, plage privée.

Renseignements: tél. 021/25 70 60 22-300513

A vendre

fumier bovin
toute quantité livraison immédiate du stock ou à conv.

Tél. 027/86 13 61 86 39 20 143.151.353

A vendre

Volvo 145 DL break

1973, 68 000 km très soignée, expertisée.

Tél. 027/23 42 45 le matin jusqu'à 10 h. et dès 18 h. 36-300612

A vendre

un tracteur

4 roues motrices 40 ch

Parfait état

Tél. 027/36 10 90 36-5634

A l'approche du printemps
faites nettoyer vos duvets - oreillers

Sur demande, nous vous changeons la toile et rajoutons les plumes.

Hervé Micheloud-Vouardoux
Sion, pl. de la Meunière 17
Tél. 027/22 33 14
Envois postaux 36-4629



Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

920'000 prêts versés à ce jour

DANCING

La Matze

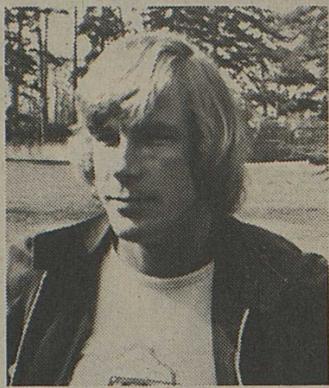
SION

Jusqu'au 31 mars

Orchestre
SPITFIRE

« Je dois me vendre pour assurer ma liberté future! »

**James Hunt
à visage
découvert**



LUNDI matin dans la campagne genevoise ; General Motors reçoit quelques journalistes invités à venir dialoguer avec James Hunt, le champion du monde des conducteurs. Nous sommes quatre seulement entourant un homme auquel on a de la peine à donner 30 ans. Jeans, T-shirt jaune sous une veste, chevelure blonde sur un visage qui lui donne un air un peu angélique ; et surtout un regard très expressif qui frappe d'émblée : James Hunt est prêt à répondre aux questions...

Les premières concernent naturellement son activité de pilote. Pour la centième fois peut-être, on lui demande son opinion sur l'attitude de Niki Lauda lors du Grand Prix du Japon : « Niki n'aurait peut-être pas dû prendre le départ du tout ; mais, même si les conditions s'amélioraient au fil des tours, je comprends sa réaction et j'aurais agi de même dans une situation identique ». Indianapolis ? « Ma participation dépend de McLaren et du temps disponible pour mettre au point une voiture sans que cela nuise à ma saison en F 1. Il y a, en fait, très peu de chance que je participe à la course américaine ». Là-dessus, Hunt apprend de la bouche d'un journaliste (avec surprise) que Regazzoni participera vraisemblablement à Indianapolis... au volant d'une McLaren !

McLaren travaille actuellement sur la « M 26 » destinée à prendre la relève de la « M 23 ». « Nous n'avons pas eu de chance avec le temps pour les essais. Et, en Afrique du Sud, un accident au quatrième tour déjà a mis un terme aux essais de cette nouvelle voiture. Mais je la testerai à nou-

veau après Long Beach ; et si je suis satisfait, je l'adopterai immédiatement ».

Hunt répond avec amabilité, comme un gentleman britannique. Il ne montre pas le moindre signe de lassitude lorsqu'un confrère pose en français la même question que nous venions de lui poser en anglais.

S'il pouvait choisir sa voiture et son « personnel », il opérerait pour un moteur Ferrari et l'équipe de McLaren. Il manifeste beaucoup d'intérêt pour les essais de Ferrari avec des « double pneus ». Et, avec un brin d'humour, il ajoute qu'il sera facile ensuite aux autres de copier ce que les riches « Ferrari » auront mis au point !

Ô TEMPS, SUSPENS TON VOL...

Patience et gentillesse : deux qualités qui accompagnent chacune de ses réponses. Puis, lorsqu'il parle de sécurité, on sent que son intonation de voix traduit un élément important pour lui : « Un jeune coureur aspire avant tout à atteindre le sommet. C'est à nous, qui avons déjà réussi des résultats, à nous préoccuper de ces problèmes pour le bien tous ».

Voilà pour le coureur, mais l'homme ? L'assistance est réduite : la situation est rêvée pour aller au-delà des questions et réponses stéréotypées. Dès qu'on lui parle en anglais, il répond sans l'ombre d'une hésitation, avec sincérité, presque heureux d'oublier un instant les problèmes techniques et de parler à visage découvert.

La gloire, les lauriers, les exigences du métier : déplace-

ments perpétuels, autographes, foules à satisfaire ; tout cela fait partie du travail. James Hunt n'hésite pas à parler de prostitution en définissant son « job ». « Je dois me vendre pour acheter ma liberté future ; je prépare mon avenir et gagne l'argent qui me permettra de vivre lorsque je quitterai la course ». C'est pour cela qu'il a quitté la Grande-Bretagne pour l'Espagne, échappant au fisc britannique. Mais il retournera dans son pays plus tard : c'est là que se trouvent ses vrais amis.

Sa motivation pour courir : la soif de vaincre. « Avant d'être champion du monde, je courais pour remporter ce titre envié. J'étais plus pur que maintenant. Si je continue à faire de la compétition, c'est pour satisfaire ce désir de gagner et faire fructifier les bénéfices que je peux retirer après dix ans d'efforts pour atteindre le sommet. Le danger ? Plus on avance dans la carrière et que l'on obtient des résultats, plus on y pense et désire s'arrêter à temps ».

James Hunt a passé quatre heures en notre compagnie. On l'attend ensuite au Salon de l'auto pour deux séances de signatures de 40 minutes. Aujourd'hui ce sera le départ pour New York, demain pour Los Angeles. Le voilà parti pour satisfaire à d'autres obligations, offrir son sourire à ses supporters, signer des milliers de photos.

James Hunt est un personnage illustre, une vedette. A le voir partir, on ne peut s'empêcher d'avoir un peu pitié pour cet homme emporté par une vie turbulente, de vouloir suspendre le temps pour qu'il puisse aussi en profiter : prendre tout simplement le temps de vivre...
meg

CM : Stenmark souverain au géant d'Aare!

Déjà assuré de la victoire finale en coupe du monde, Ingemar Stenmark connaît décidément une forme exceptionnelle en cette fin de saison : le jeune Suédois a en effet fêté son troisième succès consécutif au plus haut niveau en s'imposant dans le slalom géant d'Aare (Suède), dernière épreuve du périple scandinave de la coupe du monde. Et il l'a fait comme dans le slalom spécial de la veille en affichant une supériorité insolente : Stenmark au terme des deux manches a battu de 2'20 l'Autrichien Klaus Heidegger, son dauphin et de 2'32 le Tchecoslovaque Miloslav Sochor. Ces chiffres se passent aisément de tout commentaire.

Au niveau de la coupe du monde, une incertitude demeure avant les dernières courses - un slalom géant et un slalom parallèle ne comptant que pour la coupe des Nations - qui seront courus le week-end prochain

en Espagne. Le titre du slalom géant n'est en effet pas encore attribué et il peut encore être gagné par trois coureurs : Stenmark et Heidegger, les deux premiers du slalom géant d'Aare ainsi que le Suisse Heini Hemmi, champion olympique de la spécialité et actuel leader en coupe du monde de la discipline.

Avec 110 points, Hemmi précède Heidegger (100) et Stenmark (96). Ses deux rivaux doivent absolument l'emporter s'ils entendent battre le Suisse. Stenmark, en cas de victoire, arriverait en effet à un total de 115 points (25 points - 6 biffés). Quant à Heidegger, s'il s'impose dans la Sierra Nevada, il arrivera au même total que Hemmi, soit 110 points. Dans ce cas, le titre du slalom géant reviendrait à l'Autrichien au bénéfice d'une troisième place, Heidegger et Hemmi comptant tous deux trois victoires

et deux deuxième places. Enfin, au cas où Stenmark ne serait que deuxième, il égalerait ainsi le total de Hemmi mais le succès reviendrait au Grison qui compte trois succès contre deux au Suédois.

Quant à Heini Hemmi, il a subi un examen médical hier à l'issue duquel il a décidé d'accompagner l'équipe suisse en Espagne. Ses douleurs au dos ont presque complètement disparu et il s'alignera probablement dans le slalom géant. Comme les cinq meilleurs résultats seulement sont pris en compte, Hemmi devra soit l'emporter soit terminer au deuxième rang pour augmenter son capital. Et dans ce cas, toutes les spéculations concernant les résultats de Stenmark ou Heidegger n'auraient plus cours...

● **CLASSEMENT :** 1. Ingemar Stenmark (Su) 2'46"0 (1'32"88 et 1'13"12) ; 2. Klaus

Heidegger (Aut) 2'48"20 (1'35"41 et 1'12"79) ; 3. Miloslav Sochor (Tch) 2'48"32 (1'34"25 et 1'14"07) ; 4. Bruno Nockler (It) 2'48"51 (1'34"11 et 1'14"40) ; 5. Gustavo Thoeni (It) 2'49"05 (1'36"58 et 1'13"37) ; 6. Torsten Jakobsson (Su) 2'49"15 (1'35"65 et 1'13"50) ; 7. Manfred Brunner (Aut) 2'49"35 ; 8. Stig Strand (Su) 2'49"50 ; 9. Christian Hemmi (S) 2'49"58 (1'35"61 et 1'13"97) ; 10. Piero Gros (It) 2'49"59 ; 11. Phil Mahre (EU) 2'49"64 ; 12. Alain Navillod (Fr) 2'49"90 ; 13. Andreas Wenzel (Lie) 2'50"21 ; 14. Peter Mueller (S) 2'50"39 ; 15. Bojan Krizaj (You) 2'50"56 ; 26. Walter Tresch (S) 2'52"91 ; 29. Engelhard Pargatzki (S) 2'53"67.

● **COUPE DU MONDE. MESSIEURS :** 1. Ingemar Stenmark (Su) 314 p. ; 2. Klaus Heidegger (Aut) 248 ; 3. Franz Klammer (Aut) 203 ; 4. Piero Gros (It) 165 ; 5. Bernhard Russi (S) 148 ; 6. Gustavo Thoeni (It) 145 ; 7. Josef Walcher (Aut) 115 ; 8. Heini Hemmi (S) 113 ; 9. Paul Frommelt (Lie) 99 ; 10. Sepp Ferstl (RFA) 97. - **Slalom géant (9 courses) :** 1. Hemmi 110 ; 2. Heidegger 100 ; 3. Stenmark 96 ; 4. Gros 70 ; 5. Mahre 69.

● **Par équipes :** 1. Autriche 1869 (messieurs 995 et dames 874) ; 2. Suisse 1069 (545 et 524) ; 3. Italie 688 (567 et 121) ; 4. RFA 420 (200 et 220) ; 5. Liechtenstein 342 (192 et 150) ; 6. Suède 339 (339 et 0) ; 7. France 301 (1 et 300) ; 8. Etats-Unis 282 (134 et 148) ; 9. Canada 66 (4 et 62) ; 10. Iran 35 (0 et 35).

● **GLAS QUATRIÈME À SEEFELD.** - Sur le tremplin olympique de Seefeld (Autriche), le jeune sauteur helvétique Roland Glas a pris la quatrième place de la finale de la coupe des pays alpins, qui réunissait des concurrents de sept pays.

● Le Schwytzais Alfred Kaelin, champion suisse des 50 km, s'est mis en évidence à l'occasion d'une épreuve de 30 km disputée à Strbske Pleso (Tchécoslovaquie) et réunissant quelques-uns des meilleurs coureurs européens. Classement : 1. Hartmut Freyer (RDA) 1 h. 26'58 ; 2. Josef Lutzczek (Pol) 1 h. 27'31 ; 3. Frantisek Simon (Tch) 1 h. 28'40 ; 4. Bernd Krause (RDA) 1 h. 29'23 ; 5. Wieslaw Gebala (Pol) 1 h. 29'40 ; 6. Alfred Kaelin (S) 1 h. 29'42. - Puis : 9. Albert Giger (S) 1 h. 32'00 ; 20. Konrad Haltenbarter (S) ; 27. Alois Oberholzer (S).

Double de Diego Bottarel aux Jeux du Bas-Valais

Organisés dans le cadre du 50^e anniversaire du SC Bagnes, les 3^e Jeux d'hiver du Bas-Valais ont connu un grand succès populaire. Malgré des conditions parfois difficiles, les épreuves alpine et nordique se sont disputées sur les pistes de La Côt. On a pu noter une très nombreuse participation dans les différentes catégories ; les meilleurs éléments du Bas-Valais se sont mesurés dans les slaloms spécial et géant, ainsi que dans les épreuves de fond, individuelle et relais. On retiendra chez les alpins l'excellente prestation de Diego Bottarel de Morgins, qui remporta les deux épreuves au programme. D'ailleurs, à peu de chose près, on retrouve les mêmes aux classements. Dans les épreuves de fond, Gaston Durgnat (vétérans), a réalisé le meilleur temps devant Alain Gay (cat. seniors). En relais, l'équipe de Val-Ferret I s'est imposée devant Iséables. Dans l'ensemble, l'organisation du SC Bagnes fut en tous points parfaite, grâce à l'expérience et au dévouement de tous ses collaborateurs.

Voici les principaux résultats :

SLALOM SPÉCIAL (2 manches)

Dames : 1. Chaperon Anny (Daviaz) 138"92 ; 2. Vaudan M.-France (Bagnes) 141"30 ; 3. Nicolliez Josette (Bagnes) 148"71 ; 4. Fornage Michèle (Troistorrents) 153"61.

OJ Filles : 1. Darbellay Raphaëlle (Champex/Fer.) 120"92 ; 2. Darbellay Catherine (Liddes) 127"34 ; 3. Martinet Charlaïne (Troistorrents) 139"99 ; 4. Roserens Sylviane (Daviaz) 165"86.

Juniors : 1. Dubosson Paul-André (Morgins) 100"41 ; 2. Michellod Vincent (Ver-

bier) 106"89 ; 3. Ecœur Christian (Champéry) 108"88 ; 4. Fellay Benoît (Morgins) 109"44 ; 5. Besson Pascal (Bagnes) 112"98.

Seniors : 1. Bottarel Diégo (Illiez) 99"79 ; 2. Carron Laurent (Bagnes) 101"14 ; 3. de Torrenté Nicolas (Verbier) 107"12 ; 4. Gex Claude (Choëx) 110" ; 5. Dubosson J.-Luc (Morgins) 112"48.

Vétérans : 1. Fellay Pierrot (Bagnes) 118"17 ; 2. Défago J.-Luc (Troistorrents) 119"09 ; 3. Marclay J.-Daniel (Choëx) 128"78 ; 4. Charvet Jérémie (Daviaz) 165"95 ; 5. Roserens Daniel (Daviaz) 179"41.

OJ Garçons : 1. Vaudan Philippe (Bagnes) 109"47 ; 2. Es-Borrot Francis (Illiez) 110"68 ; 3. Andeer Roland (Verbier) 113"79.

SLALOM GÉANT (1 manche)

OJ Filles : 1. Fournier M.-Christine (Salvan) 1'11"80 ; 2. Monnet Marielle (Iséables) 1'15"98 ; 3. Granger M.-Paule (Troistorrents) 1'19"86 ; 4. Koller Sabine (Joretaz) 1'20"54 ; 5. Heitz Noëlle (Salvan) 1'25"47.

Juniors : 1. Gaspoz Joël (Morgins) 1'02"11 ; 2. Dubosson Paul-André (Morgins) 1'05"97 ; 3. Maret Sandro (Bagnes) 1'07"08 ; 4. Défago Luc (Champéry) 1'07"09 ; 5. Fellay Benoît (Morgins) 1'08"06.

Seniors : 1. Bottarel Diégo (Illiez) 1'01"89 ; 2. de Torrenté Nicolas (Verbier) 1'05"62 ; 3. Perraudin François (Verbier) 1'06"52 ; 4. Darbellay Sixte (Liddes) 1'09"99 ; 5. Gex Claude (Choëx) 1'10"31.

Vétérans : 1. Fellay Pierrot (Bagnes) 1'11"47 ; 2. Défago Jean-Luc (Troistorrents) 1'14"36 ; 3. Bruchez Michel (Bagnes) 1'15"95 ; 4. Deslarzes Stéphane (Bagnes) 1'16"56 ; 5. Richard Pierre (Daviaz) 1'23"55.

OJ Garçons : 1. Gaillard Jean-Daniel (Verbier) 1'10"70 ; 2. Andeer Roland (Verbier) 1'11"30 ; 3. Es-Borrot Francis (Illiez) 1'11"66 ; 4. Monnet Laurent (Riddes) 1'12"05 ; 5. Schonbett Hervé (Monthey) 1'12"54.

COURSE DE FOND (INDIVIDUELS)

Dames : 1. Mathey Fabienne (Salvan) 29'47"87 ; 2. Chaperon Anny (Daviaz) 32'54"82 ; 3. Martenet Julienne (Troistorrents) 47'05"30.

Juniors : 1. Tissières Gérard (Val-Ferret) 20'36"52 ; 2. Favre Freddy (Iséables) 20'52"67 ; 3. Mathey Stéphane (Salvan) 21'28"29 ; 4. Jacquemin Laurent (Val-Ferret) 22'17"19 ; 5. Darbellay Laurent (Liddes) 22'29"79.

Seniors : 1. Gay Alain (Daviaz) 35'49"44 ; 2. Pellouchoud Lucien (Val-Ferret) 36'05"83 ; 3. Schers Pierre-Alain (Val-Ferret) 37'41"26 ; 4. Amos Marc (Val-Ferret) 38'21"89 ; 5. Favre Paul (Iséables) 38'34"97 ; 6. Darbellay Georges (Liddes) 38'44"95 ; 7. Beth Albano (Liddes) 39'12"46 ; 8. Tissières Robert (Val-Ferret) 39'17"58 ; 9. Bruchez Edmond (Lourtier) 41'55"17 ; 10. Crettenand Narcisse (Iséables) 42'21"11.

Vétérans : 1. Durgnat Gaston (Daviaz) 35'23"71 ; 2. Oguey Ernest (Champex-Ferret) 39'13"53 ; 3. Richard Marcel (Daviaz) 39'19"60 ; 4. Darbellay Cyrille (Val-Ferret) 41'34"26 ; 5. Bellon Octave (Troistorrents) 42'03"68.

OJ filles et garçons : 1. Tissières Jean-Marc (Val-Ferret) 15'29"79 ; 2. Besson Pierre-André (Lourtier) 17'37"41 ; 3. Pellouchoud Willy (Val-Ferret) 19'12"62 ; 4. Marclay Philippe (Champéry) 19'53"73 ; 5. Donnet Gérard (Troistorrents) 20'12"03.

COURSE DE RELAIS

1. SC Ferret I (Pellouchoud Lucien, Amos Marc, Schers Pierre-Alain) 59'12"95 ; 2. SC Iséables (Favre Freddy, Favre Paul, Crettenand Narcisse) 59'53"33 ; 3. SC Ferret II (Tissières Gérard, Pralong Jacques, Jacquemin Laurent) 1 h 01'36"74 ; 4. SC Liddes 1 h 03'13"40 ; 5. SC Ferret III 1 h 07'05"55 ; 6. SC Troistorrents I 1 h 10'18"72 ; 7. SC Bagnes II 1 h 11'34"25 ; 8. SC Lourtier II 1 h 12'41"85 ; 9. SC Choëx 1 h 13'05" ; 10. SC Lourtier I 1 h 13'14"44.

CLASSEMENT INTERCLUB

1. Morgins 23 051 points ; 2. Bagnes 24 007,40 ; 3. Troistorrents 25 747,50 ; 4. Choëx 25 914,20 ; 5. Daviaz 29 587,60.

Les 50 ans du Ski-Club Bagnes DANS UN ESPRIT D'AMITIÉ...

Lorsque l'on est sportif, on le reste ! Afin de marquer d'une pierre blanche le cinquantenaire du club de Bagnes, il fallait organiser une compétition, rassemblant tous les skieurs du Bas-Valais, du plus jeune au vétérans. C'est dans ce bel esprit que le président du SC Bagnes, Pierrot Fellay a mis sur pied les 3^e Jeux d'hiver du Bas-Valais à l'occasion de ces festivités. Ainsi, après les compétitions alpine et nordique, tous les amis de la société s'étaient réunis dans la salle de Versgères pour une partie officielle du 50^e anniversaire. Après une excellente raquette, le président Pierrot Fellay et Adrien Morend, président d'honneur, eurent le plaisir de saluer les nombreuses personnalités civiles et religieuses, qui avaient tenu à se joindre à la grande famille du ski-club bagnard pour cette soirée. Une petite partie oratoire permit à M. Maurice Gard, fondateur du ski-club de faire un petit historique et de rappeler quelques anecdotes des premiers concours. A ce sujet, M^{me} Marthe Carron, nous rappela le premier concours auquel elle participa. « C'était en 1929, et nous avions participé à une course de fond. Je me souviens comme si c'était aujourd'hui. J'ai terminé 2^e et j'ai gagné une boîte de chocolat. La première avait reçu comme prix un pot de confiture aux pruneaux... » M. Gard fit l'éloge des pionniers, félicitant ceux qui aujourd'hui conduisent la destinée du club. Puis, M. Albert Monnet, préfet apporta les félicitations et salutations des autorités. Pour mettre un terme à cette partie oratoire, on demanda à M^r Rodolphe Tissières, ancien conseiller national, de raconter à sa manière quelques anecdotes vécues au sommet des 4000 m durant la période militaire. Il le fit avec beaucoup d'humour, et nombreux anciens furent heureux de revoir certains souvenirs.

En guise de conclusion, M^r Tissières n'hésita pas à rappeler toutes les réalisations restant à faire. Il lança également des flèches contre ces différents comités d'action extérieurs au canton, qui systématiquement luttent contre les Valaisans (exemple le Rawyl). Ensuite, le président Fellay eut le grand plaisir de remettre aux anciens la plaquette souvenir du SC pour les cinquante ans. Furent à l'honneur Gaston Fellay, Joseph Michellod, Maurice Gard, Jean Latapie, Marcel Rosset, ainsi que les deux présidents d'honneur Eugène de Kalbermatten et Adrien Morend. La soirée se termina dans la bonne humeur et en musique. C'est donc avec simplicité, mais dans un esprit amical que les festivités de ce club sympathique se sont déroulées. A son tour, la rédaction sportive du NF réitère ses vœux de prospérité et bonne route pour le 75^e anniversaire.
Peb

TENNIS

Suisse - France 2-3

La dernière journée du match du 3^e tour de coupe Davis, à Zurich, a tourné à l'avantage de la Suisse. Mais la France, qualifiée après le double de dimanche, a abandonné ses dernières ambitions à la formation helvétique qui a pu ainsi revenir à 3-2.

● **CYCLISME.** - La 15^e édition de la Semaine catalane a son premier leader en la personne de Freddy Maertens dont l'équipe a remporté le premier tronçon de la première étape disputé contre la montre sur 8 km à Montserrat. La formation Flandria a totalisé 49'24 et précède l'équipe Fiat d'Eddy Merckx (50'20).

Concours des sergents-majors et ancienne br mont 10

L'Association suisse des sergents-majors, section valaisanne, organise son concours intergrade le 30 avril prochain au stand de tir de Vérollez à Saint-Maurice. Sont invités à participer à ces joutes : la section sso Valais et Chablais, la section des sof Valais et Chablais, les sections valaisanne et vaudoise de l'Assgtn, la section des fourriers Valais et Chablais et les sdt de toutes les troupes valaisannes.

Une distinction individuelle à 300 m et 50 m ainsi qu'un challenge définitif intergrade seront attribués selon règlement aux cinq meilleurs classés de chaque société ou association de grade.

Inscription jusqu'au 31 mars 1977, dernier délai, à l'adj sof Pierrot Imboden, rue de la Porte-Neuve 21, 1950 Sion, ou par téléphone au 027/23 45 67 de 18 à 20 heures.



Le jeune Morginois Diego Bottarel a réalisé le doublé des épreuves alpines des jeux du Bas-Valais. Ici, il est félicité par le 2^e classé Nicolas de Torrenté de Verbier (à droite).

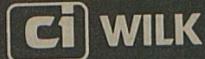
Annonces diverses



Profitez des prix d'importateur direct!

Mobilhomes - Chalets + bungalows
Tomline - Duntep - Riant - Ascot Summit

Agence officielle pour le Valais



Reprise de votre ancienne caravane
Facilités de paiement
Service après vente

VALCARAVANE, E. Rast, Fully
Tél. 026/5 33 38
Expo: route cantonale, Saxon



36-5602

Le célèbre

Pierre
parapsychologue
reçoit à Lausanne

Sentiments, affaires, avenir

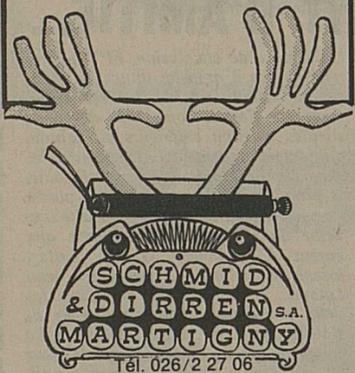
Tél. 021/27 88 26

Fr. 395.-

pour une armoire
de bureau en acier

- 2 portes battantes
- 4 tablettes réglables
- 200 x 93,5 x 46 cm

Un prix avantageux
pour un meuble de qualité
chez



Tél. 026/2 27 06



AUDI NSU

Garage
des Deux-Collines

Rte de Lausanne 118
Station service TOTAL
Sion, tél. 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale
Exposition permanente

36-2813



Quelle voiture a une direction plus docile quand on parque, plus sûre quand on roule?



Les CX répondent aux nouvelles exigences de sécurité globale, de bien-être et d'équilibre.

La sécurité globale est assurée par des qualités routières et des aménagements intérieurs éprouvés.

Une nouvelle recherche de bien-être ajoute l'espace et le silence aux avantages de la suspension hydropneumatique.

L'équilibre résulte d'une nouvelle esthétique, qui combine l'aérodynamisme à l'habitabilité et à la compacité.

La direction assistée à rappel asservi DIRAVI: une exclusivité Citroën.

La Diravi vous permet de parquer en manœuvrant le volant du bout du doigt. Lorsque vous le lâchez, les roues se remettent automatiquement dans la position «aligne droite».

Seule la technique de la Diravi offre une assistance qui varie en fonction de la vitesse de la voiture, lui assurant ainsi une parfaite maniabilité et stabilité.



La CX 2400 Super. Pour Fr. 21290.-.

CITROËN CX

Citroën préfère TOTAL

Conthey: Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, Tél. 027/36 23 15. Martigny: Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 026/2 27 72. Montana: Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/41 25 04. Monthey: Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 025/4 10 39. Sierré: Garage 13 Etoiles, Reverberi SA, tél. 027/55 02 72. Bouveret: Charly Bussien, ateliers mécaniques, tél. 021/60 63 92. Charrat: J. Vanin, Garage de la Gare, tél. 026/5 32 84. Verbier: W. Fusay, Garage de la Piscine, tél. 026/7 19 14.



Nikolai von Michalewsky

PÊCHEURS de Corail



Il avait une jolie voix de ténor et connaissait plus de chansons que nous tous réunis. Lorsque nous mouillâmes au port, tard dans la nuit, il chantait toujours. Pour moi, cette journée avait été tout autre chose qu'une « journée noire ».

8

SIROCCO

Bernard se tenait près de la passerelle et examinait le ciel. L'obscurité régnait encore et il n'y avait pas

grand-chose à voir — sauf que les étoiles venaient de s'éteindre. Une brise s'était levée et la *Fortunata* tossait contre les murs du quai, faisant grincer les aussières. A gauche et à droite, les barques des pêcheurs se frottaient l'une contre l'autre. Marco s'amena lui aussi, d'un air frileux, les mains dans les poches de son pantalon, et monta à bord. Il essuya le pont avec son pied.

— Pas mal humide, dit-il.

— Du sirocco, dit Bernard. Regarde un peu le ciel! L'humidité est un signe infaillible. Tous les vents venant du sud la charrient avec eux.

— Le vent, c'est le vent! dit Marco de mauvaise humeur. C'est la dernière chose dont nous avons besoin.

— Qui te dit que ça deviendra pire? observa Bernard. Nous sommes sortis déjà par des temps bien plus mauvais.

Je pensais déjà aux trois heures environ que demandait chaque descente, pendant lesquelles le plongeur était pour ainsi dire coupé du navire. C'est pourquoi le mauvais temps me plaisait aussi peu qu'à Marco.

— Nous devrions attendre encore un peu, dis-je. Peut-être que le vent va se calmer.

— Pas aujourd'hui, dit Bernard. Et demain non plus. Si nous voulons attendre le beau temps, nous pouvons aussi bien faire tout de suite nos valises.

Marco alla à l'avant et renifla le vent. Il revint auprès de nous et dit :

— Nous pourrions toujours prendre la décision quand nous serons au large.

— Vous ferez ce qui vous chante! fit Bernard. Moi, en tout cas, je descends.

Il grimpa sur la dunette et, quelques secondes plus tard, les diesels se mirent en marche. Marco jeta un coup d'œil sur sa montre.

— Elle n'a pas l'air de vouloir venir.

— Elle viendra! dis-je.

— Nous avons dit : à 5 heures. Il est maintenant 5 h 5.

2^e LIGUE

Résultats

Chalais - USCM	5-1 (3-0)
Fully - Salquenen	0-5 (0-3)
Saint-Maurice - ES Nendaz	1-0 (1-0)
Savièse - Ayent	2-2 (1-1)
Viège - Leytron	1-2 (1-0)
Vouvry - Naters	4-1 (2-1)

Classement

1. Leytron	15	13	1	37-15	27
2. Viège	15	12	0	30-22	24
3. Salquenen	15	8	3	43-24	19
4. Vouvry	15	7	4	33-22	18
5. Savièse	15	6	4	35-24	16
6. Fully	15	7	2	32-32	16
7. Ayent	15	4	6	32-26	14
8. Naters	15	6	2	23-33	14
9. Chalais	15	5	3	22-21	13
10. St-Maurice	15	3	3	9-22-36	9
11. USCM	15	2	3	10-16-45	7
12. ES. Nendaz	15	0	3	12-9-43	3

Dimanche prochain

Ayent - Fully
USCM - Viège
Leytron - Saint-Maurice
Naters - Chalais
ES Nendaz - Savièse
Salquenen - Vouvry

A L'OMBRE DES GRANDS

par Jacques Mariéthoz

Classement des buteurs

24 buts :	Brigger (Viège)
16 buts :	Mottier (Fully)
14 buts :	G. Constantin (Salquenen)
13 buts :	J.-P. Roduit (Leytron)
12 buts :	Frochoux (Vouvry) Boillat (Savièse)
11 buts :	Schurmann (Savièse) Studer (Viège)
10 buts :	Haenni (Ayent)
9 buts :	D. Morard (Ayent)
7 buts :	Christian Favre (Leytron) Gillioz (USCM)
6 buts :	R. Roten (Naters) J.-L. Carron (Fully) Gallay (Saint-Maurice)
5 buts :	G. Luyet (Savièse) P. Salzmänn (Naters) St Egel (Naters) Roger Métrailler (Nendaz) Blanchet (Leytron) R. Cina (Salquenen) Tauss (Vouvry)

La défense de Leytron par Bernard Carrupt (au centre), vient de stopper une action offensive de Viège. Avec l'aide de Buchard (à gauche, marquant Brigger, 10), l'auteur du but de la victoire, le blond Bernard, amorce la contre-attaque, sous le regard de Pinto (à droite).

Leytron : un leader au panache éclatant

UNE première suprématie a été réglée dimanche sur le terrain du FC Viège : Leytron, comme lors du match aller s'est imposé face à son plus dangereux adversaire.

Il ne reste plus dorénavant qu'à savoir combien les autres adversaires grignoteront de points soit à la formation de Michel Pellaud, soit à celle de Peter Troger. Les concessions risquent de ne pas être légion puisqu'en l'espace de 15 journées de championnat le leader Leytron n'en a perdu que trois unités (2 face à Naters et 1 face à Ayent) et son suivant Viège six (4 contre Leytron, et 2 à Fully).

Au terme de la quinzième journée l'équipe de Michel Pellaud a consolidé sa place de leader unique. Les joueurs de Leytron ont ajouté un éclat tout particulier à un panache déjà très brillant. Sur la pelouse viégeoise, à la veille du printemps, le chef de file a obtenu en plus le droit d'envisager sérieusement sa participation aux finales de II^e ligue. Pour un néo-promu cela devient un réel exploit.

Il reste sept matches de championnat et toute affirmation catégorique pourrait trouver à la longue un démenti. Nous demeurons toutefois,

persuadé que la suite confirmera que Leytron et Viège n'occupent pas des places usurpées.

A l'autre extrémité du classement l'espoir vit à des degrés différents. L'ES Nendaz a définitivement tourné ses regards en direction de la III^e ligue. On ne lui en voudra pas car la tâche se présentait au-dessus de ses réelles possibilités. L'USCM et Saint-Maurice se débattent dans une double incertitude : y aura-t-il deux ou trois relégués ? Tout dépendra évidemment de Sierre et de Leytron. La rocade pourrait intervenir mais cette éventualité ne peut en aucun cas tranquilliser le 10^e et surtout le 11^e du classement.

CHALAIS - USCM

Andreatta : « Succès nécessaire »

« Il ne fait pas bon se trouver plus bas dans le classement qu'à la 9^e place. Le motif s'avère suffisant pour prendre une marge de sécurité. Grâce à cette victoire, nous comptons quatre points d'avance sur Saint-Maurice. Il fallait absolument gagner et, grâce au sérieux de toute l'équipe, cela fut possible.

L'apport de Ph. Zufferey (17 ans), nouveau titulaire à part entière, a été bénéfique. Le retour de N. Devanthéry, qui évoluait en deuxième équipe, a également contribué à notre efficacité. Les jeunes ont été mis en confiance par leurs coéquipiers et l'intégration s'est opérée sans trop de mal ».

Gandini : « Pas de chance »

« Nous nous créons 5 à 6 occasions de but en première mi-temps, sans aucune réussite. Pendant ce temps, Chalais réalise les trois chances de buts qui se présentent à lui. Vraiment, nous n'avons pas eu de chance. Le penalty de la 42^e minute nous a mis complètement k-o. J'estime toutefois le résultat (5-1) trop sévère pour mon équipe. Certes, en défense, les erreurs de marquage ont été à l'ordre du jour, mais elles ne suffisent pas à expliquer les quatre buts de différence. Il faut tenir compte que nous avons été handicapés par l'absence de Weber, Bircher et G. Maillard ».

FULLY - SALQUENEN

Mottier : « Trop, c'est trop ! »

« Nous avons commis l'erreur d'introduire trop de jeunes à la fois. En effet, Crettenand, J. Carron et G. Carron ne sont âgés que de 16 ans. Dimanche prochain, pour aller à Ayent, nous devons revoir la composition de l'équipe. Il faut introduire les jeunes, mais à petite dose et dans des circonstances favorables.

Le 5-0 est évidemment sévère, mais nous ne méritions pas d'inscrire de but puisque nous n'avons qu'une seule occasion de marquer à notre actif. L'attaque ne s'est pas manifestée et la défense ne fut de loin pas parfaite. Il s'agit de réagir ».

Naselli : « C'est la fête ! »

« Oui, pour nous cette entrée dans le printemps en fanfare, a le goût d'une fête. Après avoir battu deux fois Fully durant ce championnat, je pense que l'on ne peut plus parler de hasard. Notre football commence à porter ses fruits. La préparation avant la reprise a été longue et nous attendions avec impatience le premier match.

Fully a été secoué par notre premier but inscrit après moins de 60 secondes de jeu. Le score aurait pu prendre d'autres proportions encore, même s'il paraît sévère pour notre adversaire ».

SAINT-MAURICE - ES NENDAZ

Charvoz : « Domination stérile »

« Nous avons dominé cette rencontre du début à la fin, mais la tête dans un sac... Notre jeu ne mérite pas d'éloges, car dans

un match à sens unique, nous aurions dû être en mesure de présenter un meilleur football. Je dois dire que face au marquage exagéré des Nendards, il devenait difficile de construire des actions d'envergure. Dès que notre but fut atteint à la 32^e (1-0), nous avons respiré. Dès cet instant, notre ambition de vaincre s'est transformée. Nous nous sommes contentés de ne pas encaisser de but. Notre objectif reste la conquête de nouveaux points pour quitter la dixième place. On ne sait pas ce qu'elle peut réserver d'ici la fin du championnat ».

Besse : « L'éternel silence »

« Je veux parler de notre ligne d'attaque qui se montre toujours très discrète : 9 buts en 15 matches. Mais, malgré tout, je crois que notre équipe, malgré le retrait de trois titulaires, ne s'est pas affaiblie. Au contraire, elle a gagné en rapidité et son jeu devient plus direct. Notre souci maintenant qu'il n'y a plus d'espoir de rester en deuxième ligue, consiste à introduire progressivement de nouveaux éléments. L'ambiance n'a pas souffert pour autant et, dimanche, après notre défaite, nous nous sommes retrouvés à Sion autour d'une raclette ».

SAVIÈSE - AYENT

Perroud : « Je ne pensais pas... »

« Effectivement, je ne pensais pas que l'équipe d'Ayent offrirait une réplique aussi valable. Notre adversaire s'est avéré infiniment plus solide que prévu.

De notre côté, nous étions partis très fort pour aboutir à ce but à la 15^e minute. Cela nous a désuni pendant une heure de temps. Ce n'est que dans le dernier quart d'heure que nous nous sommes retrouvés complètement. Je pense que d'être tombé sur une formation aussi valable lors du premier match de reprise nous servira par la suite. Il s'agit d'un début et nous devons améliorer notre classement ».

Delaloye : « On méritait de gagner »

« Les regrets ne manquaient pas à la fin du match. C'est la première fois que nous méritions vraiment de gagner sur le terrain de Savièse. Cela ne fut pas possible à cause d'un arbitre terriblement local, qui offrit un point à notre adversaire par l'intermédiaire d'un penalty inexistant.

De notre côté, tout ne fut pas parfait. Mais une partie des imperfections proviennent de la tension créée par ce derby. En deuxième mi-temps, notre jeu s'est amélioré. Nous menions par 2-1 et deux tirs aboutirent sur les poteaux des buts alors que Lipawski était battu. Il reste à attendre maintenant pour savoir si l'équipe est déjà prête ou si elle fut motivée spécialement par le derby. Vraiment, je suis content de ma formation, qui a bien joué ».

VIÈGE - LEYTRON

Troger :

« Cela ne tournait pas rond »

« Le résultat est conforme ou presque. Dans ces matches au sommet, il y a toujours une part de chance et le plus chanceux a

gagné. J'ai aussi été handicapé par l'absence de Williner, qui doit garder le plâtre durant cinq semaines. Mais, je crois que la baisse de régime de Brigger (à l'école de recrues avec tout ce que cela comporte, y compris une marche de 20 km effectuée dans la nuit de jeudi à vendredi), est encore plus déterminante. Face à Leytron, il y avait en plus une inquiétude générale ou un manque de sérénité dû, je le suppose, à l'importance du match. Cette défaite ne doit cependant pas être considérée comme un drame ».

Claude Philippoz : « Malgré le handicap »

« Je crois que cette fois la preuve a été donnée et que Leytron mérite son poste de leader de deuxième ligue. A la 15^e minute, nous perdions notre stopper sur blessure et à la 65^e, notre libero, pour une cause identique. Malgré ce double handicap, malgré le k-o. subi par notre charnière centrale en défense, nous nous sommes imposés. Cela signifie que Leytron possède des remplaçants de valeur et l'esprit d'équipe et la volonté des joueurs ont une fois de plus triomphé. En plus le moral n'a pas été atteint par le penalty hérité dans les dernières secondes de la première mi-temps, alors que l'on jouait les arrêts de jeu.

Certes, Viège a moins bien joué que lors du match aller. Il était privé de l'excellent Williner et de Blatter. Mais nous sommes montés à Viège sans consigne spéciale. L'entraîneur Pellaud ne demandait à Leytron que d'imposer son jeu sans s'occuper d'autre chose. Le marquage ne fut pas né-

gligé, mais il resta dans les normes habituelles ».

VOUVRY - NATERS

Frochoux : « Préparer l'avenir »

« Cette saison se prête bien. Il faut s'occuper de la relève. En matches de préparation, 6 juniors suivirent le mouvement de la première équipe. Maintenant en compétition, il importe d'introduire les jeunes par doses successives et dans de bonnes conditions. Face à Naters, j'ai lancé Cornut à la 75^e minute, alors que nous menions par 3-1. Un quart d'heure ce n'est pas énorme au début, mais il est préférable que l'essai soit avant tout bon. Il le fut.

Le match m'a procuré des satisfactions, car mes joueurs y ont mis la manière dans la circulation du ballon, même si une certaine lenteur doit encore disparaître ».

Minnig : « Je ne conteste pas... »

« Je ne conteste surtout pas la victoire de Vouvry, qui est méritée. Un 3-1 me paraît plus logique, mais passons. Nous avons tenu une demi-heure grâce au but de Salzmänn, puis la malchance fit son apparition. Vouvry obtenait l'égalisation à la suite d'un tir dévié par l'un de nos défenseurs et dans la dernière minute de la première mi-temps, nous encaissions le 2-1. Moralement, la pause fut pénible et la reprise difficile. Ce second but avait assommé mes joueurs ».

J.M.

19 buteurs pour 24 buts

Chalais - USCM 5-1 (3-0)

Chalais : Gaudin ; Germanier ; P. Devanthéry (46^e Bétrisey), Borgeat, Andreatta ; Rudaz, Ph. Zufferey, Schuttel ; Epifani, Antille, N. Devanthéry (85^e J.-L. Zufferey).

USCM : Chiodini ; Moret (60^e Vionnet) ; Chervaz, Quentin, Gavillet ; Fumeaux, Oberholzer ; Cheseaux 46^e Grangier), Mento, Gillioz, A. Maillard.

Buts : 5^e Epifani (1-0) ; 25^e N. Devanthéry (2-0) ; 42^e Antille (penalty) (3-0) ; 60^e N. Devanthéry (4-0) ; 78^e autogol de Schuttel sur tir d'Oberholzer (4-1) ; 80^e Antille (5-1)

Absents : Chalais : Duc, malade et Dubuis, opéré du ménisque. USCM : Weber, Bircher, G. Maillard, blessés.

Notes : Mento (ex-Monthey) évolue pour la première fois au sein de la II^e ligue avec USCM. A 4-0, Epifani tire sur les bois des buts de Chiodini.

Fully - Salquenen 0-5 (0-3)

Fully : Buthéy ; Gay (10^e Cotture) ; Roccaro, Cajoux, V. Carron ; Rard, Dorsaz, J. Carron ; J.-L. Carron, G. Carron, Mottier (46^e Crettenand)

Salquenen : Mathieu ; O. Amacker ; A. Cina, H.-P. Constantin, Bundi (75^e Montani) ; W. Glenz (46^e M.-A. Tudsco), Schalbetter, V. Cina ; G. Constantin, R. Cina, Bonvin.

Buts : 1^e Schalbetter ; 30^e R. Cina ; 33^e, 58^e et 80^e G. Constantin.

Absents : Salquenen : Favre (manque d'entraînement) et R. Tenud (opération des amygdales). Fully : Sauthier a opté pour la 2^e équipe à l'avenir.

Notes : Salquenen bénéficie de l'apport du gardien Mathieu (prêté par Sierre) et de Tenud (de retour de Sierre). Après 10 minutes de jeu, Gay, mécontent, est remplacé par Cotture.

Saint-Maurice - ES Nendaz 1-0 (1-0)

Saint-Maurice : Constantin ; Baude ; Donnet (65^e Farquet), Dubosson, Morisod ; Tissières, Charvoz, Gallay ; Saillen, Berra (70^e Freiburghaus), Panchard.

ES Nendaz : Coutaz ; Mce Maytain ; F. Meytain, Eggel, Régis Métrailler ; Gillioz, H. Métrailler, Th. Fournier ; Schreter (60^e Ch.-A. Lathion), Roger Métrailler, M. Fournier (7^e Fragnières).

Buts : 32^e Panchard.

Notes : Saint-Maurice : premier match de l'entraîneur Charvoz. Bordo-gna n'a pas réapparu aux entraînements. A l'ES Nendaz on note une transition : Roger Fournier, Roland Métrailler et Aktmann laissent la place aux plus jeunes tel Régis Métrailler qui évolue pour la première fois en II^e ligue (championnat)

Savièse - Ayent 2-2 (1-1)

Savièse : Lipawski ; J.-M. Dubuis ; N. Dubuis, J. Debons (60^e Werlen), P.-A. Debons ; Boillat, Jacquier ; J. Dubuis, G. Luyet, Schurmann, S. Dubuis.

Ayent : Cotter ; R. Travelletti ; G. Aymon, M. Savioz (55^e Haenni), P.-A. Moos ; X. Rey, G. Savioz, G. Morard ; D. Morard, Mariéthoz, J.-L. Moos (46^e Delaloye).

Buts : 15^e Mariéthoz (0-1) ; 33^e Schurmann (1-1) ; 50^e Mariéthoz (1-2) ; 75^e Boillat (penalty) (2-2)

Absents : Savièse : Elsig et X. Varone, blessés. Ayent : B. Jean, blessé.

Notes : Lorsque le score était de 2-1 en faveur d'Ayent, G. Savioz expédia deux tirs sur les montants des buts de Lipawski. Haenni qui se remet d'une opération n'a commencé l'entraînement que jeudi passé.

Viège - Leytron 1-2 (1-0)

Viège : Hildbrand ; S. Muller ; Mazzotti, Stoepfer, Gruber ; Wyer, N. Muller, Lienhard ; Pinto (65^e Albrecht), Brigger, Studer.

Leytron : J.-M. Michellod ; Ph. Michellod (65^e F. Philippoz) ; L. Bridy, P.-A. Carrupt (15^e E. Buchard), B. Carrupt ; R. Philippoz, R. Roduit, Ch. Favre ; Blanchet, J.-P. Roduit, Cl. Favre.

Buts : 45^e N. Muller (penalty) (1-0) ; 48^e J.-P. Roduit (1-1) ; 72^e E. Buchard (1-2).

Absents : Viège : Williner et Blatter, blessés. Leytron : R. Bridy, blessé.

Notes : A la 15^e P.-A. Carrupt touché à la tête doit quitter le terrain. Leytron perd encore son libero Ph. Michellod à la 65^e sur blessure. En première mi-temps R. Roduit tire sur l'un des montants des buts de Hildbrand. 1500 spectateurs.

Vouvry - Naters 4-1 (2-1)

Vouvry : Vuadens ; Fracheboud, R. Parchet, Turin, R. Rinaldi ; Berrut, A. Steckler, Plaschy (75^e Ph. Cornut) ; Favez (75^e Frochoux), Tauss, A. Rinaldi.

Naters : H. Imhof ; R. Roten ; Mangold, F. Eggel, R. Eggel ; Gertschen, Kalbermatter (55^e G. Roten), I. Eggel, Ricci ; Zurwerra (75^e Imhof), K. Salzmänn.

Buts : 3^e K. Salzmänn 0-1 ; 30^e R. Parchet 1-1 ; 44^e A. Rinaldi 2-1 ; 60^e Tauss 3-1 ; 85^e Frochoux 4-1.

Absents : Vouvry : Farquet, suspendu et Berthoud, blessé. Naters : St. Eggel, école de recrues.

Notes : Première apparition de Ph. Cornut en II^e ligue. Par contre Zémouri a été prêté à Port-Valais. Le Marocain s'est malheureusement cassé une jambe à ski. A Vouvry encore, Terretz et J.-M. Steckler ont arrêté la compétition. En plus des 4 buts Vouvry a tiré 3 fois sur la transversale : une fois par Favez et deux fois par Berrut.

J.M.



FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie

Torino rejoint la Juve

A neuf journées de la fin du championnat d'Italie, l'AC Torino et la Juventus sont à nouveau à égalité en tête du classement, avec désormais dix points d'avance sur leurs deux suivants les plus immédiats, l'Inter et la Fiorentina.

Par sa victoire à domicile sur Perugia (2-1), l'AC Torino, champion en titre, a pu en effet rejoindre la Juve qui a dû se contenter du match nul (0-0) à Verona, où aucune équipe n'a plus réussi à s'imposer depuis quatre mois.

Ce partage de l'enjeu ne peut donc être considéré comme une contre-performance pour la Juventus. Les dernières minutes de la rencontre ont été particulièrement houleuse : elles ont été marquées par l'expulsion d'un joueur de chaque équipe, Cuccureddu pour la Juventus et l'avant-centre Petri pour Verona. Un but refusé à la Juventus à la dernière minute est à l'origine des incidents enregistrés. Auparavant, la Juventus n'avait jamais réussi à prendre la direction des opérations et ses contre-attaques s'étaient brisées sur une défense très homogène.

L'AC Torino s'est en revanche imposé facilement face à Perugia. Après deux minutes de jeu, sur un terrain détrempé par la pluie, Pulci ouvrit le score au terme d'une action confuse. Torino se montra le plus dangereux par la suite mais il dut concéder l'égalisation à Cicotelli, sur coup franc, à la 56^e minute. Ce n'est finalement qu'à la 84^e minute que l'arrière Salvadori réussit à assurer un succès qui, il est vrai, ne souffre aucune discussion.

Tout reste donc à faire entre les deux équipes de Turin pour l'attribution du titre, qui se jouera certainement dans quinze jours, lors du derby turinois.

Derrière les deux leaders, la situation n'a pas évolué au cours de cette 21^e journée, caractérisée par une série de cinq matches nuls (sur huit rencontres) et qui a permis à l'avant-centre de Genoa Roberto Pruzzo, qui a marqué une fois contre l'Internazionale de prendre la tête du classement des buteurs avec 15 réussites.

On notera que Genoa, devant son public, a laissé échapper une victoire qui était à sa portée contre l'Inter. Les Génois, qui menaient par 2-1 sur des buts de Bertini et de Pruzzo, concédèrent l'égalisation à moins de soixante secondes du coup de sifflet final.

Le classement (toutes les équipes ont joué 21 matches) : 1. Torino 35 points ; (buts 35-11) ; 2. Juventus 35 (33-13) ; 3. Internazionale 25 ; 4. Fiorentina 25 ; 5. Napoli 24 ; 6. Perugia 21 ; 7. AS Roma 21 ; 8. Genoa 20 ; 9. Lazio 20 ; 10. Verona 20 ; 11. AC Milan 18 ; 12. Foggia 17 ; 13. Bologna 15 ; 14. Sampdoria 14 ; 15. Cesena 13 ; 16. Catanzaro 12.

Allemagne

Bonne semaine pour Borussia

Borussia à Mönchengladbach, champion de RFA en titre, a tout lieu d'être satisfait. Trois jours après avoir obtenu sa qualification pour les demi-finales de la coupe d'Europe des champions, il a réussi à s'imposer à Dusseldorf (1-0). Dans le même temps, son grand rival, Eintracht Brunswick, a concédé le match nul, sur son terrain, au SC Karlsruhe (3-3). A une semaine du choc qui doit l'opposer à Brunswick, Mönchengladbach n'a plus ainsi qu'un seul point de retard, et avec un match en moins.

A Dusseldorf, devant 40 000 spectateurs, Borussia Mönchengladbach a confirmé qu'il n'était pas loin d'avoir retrouvé son meilleur rendement. Face à un adversaire toujours difficile à manœuvrer sur son terrain, il a eu souvent l'initiative des opérations. Le seul but de la rencontre a été marqué par le Danois Simonsen à la 51^e minute, d'une reprise de la tête sur un centre de Klinkhammer.

Le SC Karlsruhe n'a encore jamais gagné en déplacement cette saison. Il a bien failli réussir une « première » à Brunswick, face à un leader assez mal inspiré. Brunswick avait ouvert le score par Popivoda mais Karlsruhe renversa la situation grâce à deux buts de Janzon. Popivoda et Stolzenburg redonnèrent l'avantage à Brunswick mais les visiteurs rétablirent l'équilibre à dix minutes de la fin, par l'intermédiaire de leur régisseur Schaefer, sur un service de Janzon.

Eintracht Francfort s'est rapproché de la tête du classement en battant le MSV Duisbourg par 3-1 (il en arrive ainsi à son 13^e match consécutif sans défaite). Après neuf minutes de jeu, le score était déjà de 1-1 (buts de Haelzenbein pour Francfort et de Worm pour Duisbourg). A trois minutes de la fin, la marque n'avait pas changé. Deux buts de Haelzenbein et de Wenzel permirent alors à Eintracht Francfort de faire la décision et de passer devant Bayern Munich, qui à Gelsenkirchen, devant 70 000 spectateurs, a été tenu en échec par Schalke (0-0).

Le classement : 1. Eintracht Brunswick 26-34 ; 2. Borussia Mönchengladbach 25-33 ; 3. Schalke 26-31 ; 4. MSV Duisbourg 26-29 ; 5. Eintracht Francfort 26-29 ; 6. FC Cologne 26-28 ; 7. Bayern Munich 26-28 ; 8. Werder Brême 26-28 ; 9. SV Hambourg 26-28 ; 10. Hertha Berlin 26-27 ; 11. Borussia Dortmund 25-25 ; 12. Fortuna Duesseldorf 26-25 ; 13. FC Kaiserslautern 26-24 ; 14. VfL Bochum 26-24 ; 15. SC Karlsruhe 26-22 ; 16. Rotweiss Essen 26-18 ; 17. FC Sarrebruck 26-17 ; 18. Tennis Borussia Berlin 26-16.

Angleterre

Coup double pour Liverpool

Tout va bien pour Liverpool, l'adversaire du FC Zurich en demi-finale de la coupe d'Europe des champions : après avoir éliminé Saint-Etienne en coupe d'Europe, il a obtenu sa qualification pour les demi-finales de la coupe d'Angleterre (2-0 contre Middlesbrough). Il a en outre conservé la première place du classement en championnat étant donné que Ipswich Town a perdu (0-1) son match en retard contre Sunderland. Liverpool et Ipswich Town comptent désormais le même nombre de matches et l'avance de Liverpool est d'une longueur. Manchester City suit à trois points, avec un match en moins et il demeure tout aussi dangereux pour le leader.

La deuxième équipe de première division de Liverpool, Everton, s'est également qualifiée pour les demi-finales de la coupe, contre Derby County (2-0). Les deux autres demi-finalistes sont Manchester United, qui n'a laissé aucune chance à Aston Villa (2-1) et Leeds United, qui s'est imposé à Wolverhampton (1-0).

Au stade d'Anfield Road, 55 881 spectateurs ont assisté à la difficile qualification de Liverpool contre Middlesbrough, dont la défense est réputée pour sa solidité. La décision est intervenue en l'espace de six minutes, entre la 54^e et la 60^e, sur des buts de Keegan et de Fairclough. Liverpool jouait sans Toshack, Thompson et Callaghan, tous blessés.

Le match Everton - Derby County a été suivi par 42 000 spectateurs. Là aussi, les deux buts ont été marqués en deuxième mi-temps, par Latchford (58^e) et Pearson (78^e).

Contre Aston Villa, Manchester United a encaissé un but dès la deuxième minute (Little). Mais par la suite, il a pris l'initiative des opérations et a remporté un succès logique sur des buts de Houston (25^e) et Macari (76^e). A Wolverhampton, enfin, devant 50 000 spectateurs, c'est un but de Eddie Gray à la 31^e minute qui a permis à Leeds United de se qualifier.

En championnat, le classement est désormais le suivant : 1. Liverpool 31-42 ; 2. Ipswich Town 31-41 ; 3. Manchester City 30-39 ; 4. Manchester United 28-35 ; 5. Newcastle United 30-35 ; 6. Leicester City 32-35 ; 7. West Bromwich Albion 31-34 ; 8. Aston Villa 26-32 ; 9. Middlesbrough 30-32 ; 10. Leeds United 29-31 ; 11. Arsenal 31-28 ; 12. Norwich City 31-28 ; 13. Birmingham City 30-27 ; 14. Stoke City 29-26 ; 15. Queens Park Rangers 26-24 ; 16. Coventry City 27-24 ; 17. Everton 27-24 ; 18. Tottenham Hotspur 30-23 ; 19. Sunderland 31-21 ; 20. Bristol City 28-21 ; 21. Derby County 28-21 ; 22. West Ham United 28-21.

France

Le nouvel objectif de Saint-Etienne

Après leur élimination de la coupe d'Europe des champions, les « Verts » avaient un difficile examen à passer devant Auxerre. Cette formation de 2^e division avait admirablement bien résisté il y a quinze jours et l'attaque de Saint-Etienne avait fait preuve d'une stérilité affligeante (0-0).

Ce match retour des 16^e de finale de la coupe de France a été rassurant pour Saint-Etienne, vainqueur par 3-1. Les joueurs de Herbin ont imposé une pression constante, acculant leurs adversaires sur leur but. Mais les quelque 13 000 spectateurs purent se rendre compte que la finition n'est, pour l'heure, vraiment pas le point fort des Stéphanois.

Ceux-ci comptent sept points de retard sur Nantes en championnat. C'est dire que la coupe de France représente la bouée de sauvetage pour un club qui a découvert il y a deux ans sa vocation européenne. On devine que les responsables stéphanois ne vont pas galvauder cette ultime chance de revenir parmi le football international où, jusqu'à maintenant, leurs joueurs n'ont pas mal représenté la France.

Larqué (34^e), Santini (73^e), Sinaeghel (82^e) ont inscrit les buts des « Verts » qui avaient toutefois dû accepter l'égalisation par Mesones à la 71^e minute.

Ce week-end de coupe, par ailleurs, n'aura pas donné lieu à beaucoup de surprises. La plus étonnante est peut-être la qualification de Gueugnon (3^e division) aux dépens de Châteauroux (2^e) grâce à une victoire de 3-1 acquise à l'extérieur. Les Gueugnonnais ont été applaudis par les 10 000 spectateurs à leur sortie du terrain, ce qui traduit bien quel a été leur comportement.

Une victoire impériale qui fait une nouvelle page glorieuse à l'histoire du club, lequel a déjà fait parler de lui à plusieurs reprises. C'est exploit correspond aussi à celui de Lorient (2^e division) face à Rennes. Les Bretons se sont certes imposés par 1-0 mais ils n'ont pas pu refaire totalement leur retard. Un dénouement qui est bien dans la ligne d'une saison catastrophique.

A signaler également l'élimination de Metz par Lens. Pour le reste, les formations de 1^{ère} division ont passé l'épreuve. Le leader Nantes, accroché par Troyes lors du match aller, s'est imposé par 4-2. En revanche Paris - Saint-Germain a été gêné aux entournures par Caen (3-2) mais son total sur les deux matches ne porte pas à discussion : 5-2.

Nimes a logiquement fait tourner à son avantage son affrontement avec La Paillade Montpellier (3^e division). La fossé était trop important entre les deux formations pour que le miracle puisse se réaliser.

Coupe du monde

Le Brésil qualifié

Après la Bolivie, un deuxième des trois qualifiés sud-américains pour le tour final de la coupe du monde est connu : le Brésil, triple champion du monde, qui a assuré sa qualification en obtenant le match nul (1-1) contre le Paraguay, à Rio de Janeiro. Le troisième qualifié sera connu le week-end prochain : ce sera le vainqueur du match Pérou - Chili.

Le Brésil qui, grâce à un autogoal, s'était imposé au Paraguay il y a une semaine, pouvait se contenter du match nul à Rio de Janeiro. Il n'a pas obtenu plus. Il avait ouvert le score en première mi-temps, sur penalty, par Roberto. Carlos Baez obtint l'égalisation pour le Paraguay après la pause.

A Santiago, devant 35 000 spectateurs, le Chili n'a laissé aucune chance à l'Equateur, battu par 3-0 sur des buts de l'ailier Figueroa (2) et de Castro.

Rio de Janeiro : tour préliminaire de la coupe du monde, Amérique du Sud, groupe 2 : Brésil - Paraguay 1-1 (1-0). Classement final (4 matches) : 1. Brésil 6 points (8-1) ; 2. Paraguay 4 (3-3) ; 3. Colombie 2 (1-8).

Santiago : tour préliminaire de la coupe du monde, Amérique du Sud, groupe 3 : Chili - Equateur 3-0 (2-0). Classement : 1. Chili 3-5 (5-1) ; 2. Pérou 3-4 (6-2) ; 3. Equateur 4-1 (1-9).

Corée du Sud - Israël 3-1 (1-0)

En match comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde, à Séoul, la Corée du Sud a pris le meilleur sur Israël par 3-1 (mi-temps 1-0). A la suite de cette défaite, Israël n'a pratiquement plus aucune chance de se qualifier pour le tournoi qui réunira les vainqueurs des quatre groupes asiatiques. Les Coréens n'ont plus besoin que de trois points au cours de leurs deux matches contre le Japon pour se qualifier. Les buts coréens ont été marqués par Cha Bum-keun (23^e), Park Sang-In (86^e) et Choi Chong-duk (88^e). Malmilian a sauvé l'honneur pour Israël à la 76^e minute.

Classement du groupe asiatique II : 1. Israël 4/5 ; 2. Corée du Sud 2/3 ; 3. Japon 2/0.

Premier succès de l'Uruguay

L'Uruguay a fêté son premier succès dans le cadre du groupe II éliminatoire de la coupe du monde, zone sud-américaine. A Montevideo, les anciens doubles champions du monde ont en effet battu le Venezuela par 2-0 (1-0). Cette victoire vient toutefois trop tard pour les Uruguayens dans ce groupe où la Bolivie a d'ores et déjà assuré sa qualification. Le classement du groupe II : 1. Bolivie 3/6 ; 2. Uruguay 3/3 ; 3. Venezuela 4/1.

Peter Houseman se tue

Le footballeur britannique Peter Houseman est mort hier dans un accident de voiture, sur la route qui relie Londres à Oxford. Trois autres personnes, dont la femme du joueur, ont péri dans l'accident. Houseman (31 ans) avait été pendant treize ans l'une des vedettes du club londonien Chelsea. Depuis 1975, il jouait pour Oxford United.

● AUCKLAND (Nouvelle-Zélande). - Tour préliminaire de la coupe du monde, zone Asie/Océanie, groupe 5 : Nouvelle-Zélande - Taïwan 6-0 (4-0). - Le classement : 1. Australie 2/4 ; 2. Nouvelle-Zélande 1/2 ; 3. Taïwan (Formose) 3/0. Le vainqueur du groupe sera opposé pour le voyage en Argentine aux vainqueurs des groupes 1 et 4.

● YOUGOSLAVIE. - Championnat de 1^{ère} division (20^e journée) : Zeleznicar Sarajevo - Hajduk Split 0-1 ; Napredak Krusevac - Etoile Rouge Belgrade 2-2 ; Partizan Belgrade - FC Zagreb 1-0 ; Dynamo Zagreb - Sloboda Tuzla 1-1 ; Radnicki Nis - Rijeka 1-0 ; Olympia Ljubljana - Borac Banja Luka 0-0 ; Buducnost Titograd - FC Sarajevo 1-1 ; Celik Zenica - Voivodina Novi Sad 0-0 ; OFK Belgrade - Velez Mostar 0-0. Classement : 1. Etoile Rouge Belgrade 30 points ; 2. Dynamo Zagreb 25 ; 3. Sloboda Tuzla 25 ; 4. Radnicki Nis 24 ; 5. Velez Mostar 23.

Marcel Kunz prolonge son contrat à Langenthal

L'ex-international et gardien du FC Bâle Marcel Kunz a prolongé de deux ans son contrat d'entraîneur-joueur au FC Langenthal, club qui est actuellement leader de son groupe en deuxième ligue.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 12 :
5 gagn. avec 12 p. Fr. 15 927,45
149 gagn. avec 11 p. Fr. 400,85
1980 gagn. avec 10 p. Fr. 30,15

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 12 :
2 gagn. avec 6 N° Fr. 320 597,10
25 gagn. avec 5 N°
+ le N° compl. Fr. 1 646,70
422 gagn. avec 5 N° Fr. 219,50
14117 gagn. avec 4 N° Fr. 6,55
17122 gagn. avec 3 N°
+ le N° compl. Fr. 3,60

Volley : vivante assemblée du VBC Martigny

Après la rencontre régulière de quelques amateurs de volley-ball et devant le plaisir évident de pratiquer plus à fond ce sport, le Volley-Ball Club de Martigny s'est constitué le 5 février 1975 en adoptant des statuts. Avec cette fin d'hiver, cette jeune société sportive arrive au terme de ses deux ans d'existence et les responsables en ont profité pour faire le point en convoquant dernièrement les membres à l'assemblée générale annuelle.

Au café des Messageries, ils étaient plus de vingt à participer aux débats conduits par le jeune et dynamique président Robert Barman, dans une ambiance saine, franche et amicale.

Après deux ans, il y a toutes les petites erreurs de jeunesse à corriger, le manque d'expérience à maturer et l'assistance à cette assemblée a montré à quel point les jeunes ont la volonté de bien faire et d'avoir une situation claire et précise.

Aussi, il était aisé au président de conduire les débats, de présenter un rapport retraçant clairement l'activité de l'année écoulée et de relever dans quel esprit compétitif s'était clos le championnat.

Ces débats où chacun a pu s'exprimer librement ont abouti à plusieurs décisions, en particulier à la mise sur pied d'un cahier des charges pour chaque fonction, membres du comité, entraîneurs, commissions, puis à la participation nécessaire et conseillée des cours de spécialisations, arbitres, marqueurs, entraîneurs.

Conscients du travail à accomplir, les anciens ont accepté de reconduire leur mandat et le Volley-Club de Martigny s'est donné le comité suivant :

président : Robert Barman, ancien vice-présidente : Claudine Vaucher, ancienne responsable technique : Eric Dini, ancien

● TUNIS. - Match international : Tunisie - URSS 0-3 (0-1). Buts de Maximenkov, Lovtchev et Onitchenko.

secrétaire : Michel Barman, nouveau caissier : Jean-Charles Closuit, nouveau

Les deux entraîneurs - Angelo Werlen pour les hommes et Christiane Dini pour les dames - ont accepté spontanément de continuer. Ils ont été chaudement applaudis.

Le Volley-Ball Club de Martigny est bien vivant. Il va attaquer sa 3^e année d'un pied ferme, tout d'abord en continuant son activité estivale par des entraînements et la participation à des tournois, puis en ouvrant toutes grandes ses portes aux jeunes qui désirent pratiquer ce sport (adresse : case postale 5, 1920 Martigny) et surtout en cherchant à se faire connaître du public.

Une assemblée de trois heures d'horloge mais riche de dévouement, de volonté et de participation.

Bravo aux volleyeurs de Martigny. -Gg-

participation à des tournois, puis en ouvrant toutes grandes ses portes aux jeunes qui désirent pratiquer ce sport (adresse : case postale 5, 1920 Martigny) et surtout en cherchant à se faire connaître du public.

Une assemblée de trois heures d'horloge mais riche de dévouement, de volonté et de participation.

Bravo aux volleyeurs de Martigny. -Gg-

A Sion les « suisses » de cross et l'assemblée des délégués 1978

Le LC Brühl accueillait samedi et dimanche quelque 180 délégués de la FSA. Ce fut dans une ambiance franche et constructive que les divers problèmes de l'athlétisme suisse furent discutés.

L'organisation des prochains championnats suisses de cross intéressait particulièrement le CA Sion.

Malgré la représentation nettement minoritaire des Romands, environ le quart de l'assemblée, la candidature séduisante présentée et défendue par M. Bernard Gaspoz, que nous remercions tout particulièrement, a séduit pratiquement toute l'assemblée : 171 voix sur 174.

Les motifs importants invoqués par M. Gaspoz étaient les suivants : l'essor du cross en Valais, la candidature répétée du CA Sion, le manque d'installations nous empêchant d'organiser d'autres championnats nationaux et le plaisir d'accueillir en Valais l'élite suisse et les dirigeants de l'athlétisme helvétique.

Ce magnifique résultat a favorisé l'attribution de l'assemblée des délégués de la FSA 1978 à notre fédération fort bien représentée par son vice-président, M. Georges Osenda. Le Valais a obtenu 91 voix au premier vote.

Nous remercions le comité central et le LC Brühl du bon déroulement de cette importante réunion, et tout particulièrement ceux qui ont fait confiance au Valais et au CA Sion surtout.

Nous nous devons donc de ne point trahir la cause de l'athlétisme et d'honorer la course à pied. Aussi comptons-nous sur tous les athlètes valaisans et l'ensemble de la population afin d'y parvenir dignement.

Basket: matches importants en Valais

LIGUE A FEMININE

Sierre - Baden, 67-69; Plainpalais - Femina, 78-69; Lausanne - Stade Français, 39-71; Nyon - Fribourg Olympic, 48-48; Berne - Muraltese, 57-87.

Classement : 1. Stade Français, 15-28; 2. Plainpalais, 15-26; 3. Femina 15-22; 4. Muraltese, 15-21; 5. Nyon 15-18; 6. Lausanne et Berne, 15-10; 8. Baden, 15-8; 9. Sierre, 15-4; 10. Fribourg Olympic, 15-3.

Si aucun changement n'est survenu dans la lutte pour le titre, au contraire, en queue de classement, la situation s'est décaillée. En battant de justesse Sierre, Baden a sauvé définitivement sa place en ligue A. Pour sa part, Fribourg a confirmé son retour en forme en prenant un point à Nyon; il n'y a désormais plus qu'une longueur qui sépare les Sierroises des Fribourgeoises dans la lutte contre la relégation directe. A trois journées de la fin, tout est encore possible aussi bien pour le titre que pour la chute en série inférieure.

Sierre - Baden 67-69 (26-28)

Sierre : Mugosa, Anton (8), Gaist (8), Darbellay (4), A.-L. Favre (2), Stuckelberger (11), Zuber, M.-L. Favre (34).

Sierre a laissé passer une bonne occasion de creuser l'écart avec Fribourg, en s'inclinant de deux points face à un adversaire à sa portée.

Comme souvent, les Sierroises prirent un très mauvais départ : les visiteuses réussirent à prendre immédiatement un avantage appréciable (3-15 à la 8^e minute). Les joueuses de Rywalski entreprirent alors de revenir dans le sillage de Baden; et, à la mi-temps, l'opération avait parfaitement réussi puisque deux points seulement séparaient les deux formations.

Malheureusement, la seconde mi-temps se déroula sur le même schéma. A 52 secondes de la fin, M.-L. Favre parvint à égaliser à 67-67, mais en commettant un passage en force, sa cinquième faute personnelle qui la contraignait à quitter le terrain.

Son adversaire directe en profita pour s'infiltrer dans la défense valaisanne qui n'eut pas d'autre moyen pour l'arrêter que de commettre une faute : la joueuse tchèque de Baden Hronek en profita pour inscrire les deux coups francs accordés, qui scellèrent le score final.

L'entraîneur national Ozer assistait à cette rencontre. Pour lui, la défaite valaisanne provient surtout d'un manque de concentration de la part des joueuses (mauvaises passes, tirs effectués sans assurance d'avoir une coéquipière prête au rebond).

Malgré cette défaite, rien n'est perdu pour Sierre qui a un programme plus facile que celui de son principal adversaire, Fribourg.

PREMIÈRE LIGUE

Cossonay - Wissigen, 64-57; Monthey - Meyrin, 95-68; Lausanne Ville - Aigle, 75-58.

Classement : 1. Chêne, 15-26; 2. Monthey, 14-24; 3. Cossonay, 15-22; 4. Wissigen, 16-17; 5. Meyrin, 16-14; 6. UGS, 16-13; 7. Lausanne Ville, 16-11; 8. Perly, 16-10; 9. Aigle, 16-3.

Même si le championnat est officiellement terminé, c'est toujours l'inconnue dans ce groupe du fait des matches en retard qui doivent être encore rattrapés. Monthey n'a connu aucun problème pour venir à bout de Meyrin, et cette rencontre a constitué un bon entraînement avant les deux déplacements périlleux qui attendent les Bas-Valaisans (Cossonay et Chêne).

Une seule chose est certaine pour l'instant : le dernier rang d'Aigle équivaut à une relégation en deuxième ligue.

Nous aurons l'occasion de revenir la semaine prochaine sur cette compétition, en nous concentrant spécialement sur Monthey. Pour sa part, Wissigen a disputé son dernier match de championnat, à Cossonay; après un excellent début dans leur nouvelle division, les Sédunois ont peiné lors des dernières journées de compétition.

Cossonay - Wissigen 64-57 (32-34)

Cossonay : Creigny (4), Guignard (5), Bonzon (26), Zollinger (4), Bapst (19), Rochat (2), Leresche (4).

Wissigen : Hofer (3), N. Mudry (10), P. Mudry (12), E. Mudry (8), Reichenberger, C. Mudry (8), de Kalbermatten (8), Studer (8).

A Cossonay, Wissigen n'a pas su profiter de l'absence du meilleur joueur vaudois Guetty (qui évoluera certainement avec Pregassona la saison prochaine), pour terminer en beauté sa première saison à ce niveau de la compétition.

La partie a été très équilibrée jusqu'à la 32^e minute, chacune des équipes prenant à tour de rôle l'avantage. Puis le score passa de 53-51 à 61-51, au moment où Wissigen accusa un passage à vide qui profita aux Vaudois bien emmenés par le routinier Bonzon. Les joueurs locaux s'appliquèrent alors à conserver un avantage suffisant pour rester dans la course pour la deuxième place du classement.

DEUXIEME LIGUE

Sierre II - SPDC 50-70 (20-42)

Sierre II : G. Vuagniaux (5), Bernasconi, Grosclaude (7), P. Vuagniaux (6), Antille (9), Tonossi (16), Vecchio (1), Nanzer (4), Andereggen, Favre (2).

Saint-Pierre : M. Wyder (18), Haber (8), F. Nussbaumer (16), Carrupt (2), Favre (25), B. Wyder, Roggo, E. Nussbaumer (1).

Dans le match au sommet pour l'attribution du titre cantonal, Saint-Pierre de Clages a pris une sérieuse option pour la première place en battant très nettement les tenants du titre.

C'est en première période que SPDC a forgé son succès, grâce aux réussites de son trio, M. Wyder, F. Nussbaumer et Favre. Après 10 minutes, SPDC menait déjà 23-8, augmentant encore son avantage en fin de première mi-temps.

Les visiteurs prirent jusqu'à 29 points d'avance (50-21) et n'insistèrent pas trop, permettant à leurs adversaires de réduire un peu leur handicap.

JUNIORS A

Sion I - Martigny 78 - 74 (47-50)

Sion : Berclaz (23), Luyet (12), Andenmatten (6), Lundesgaard (13), Calpini, Mabillard (25), Riand, Roulet.

Martigny : Delaloye (6), Duchoud, Arletaz (10), Masa (19), Moret (30), Guex (2), Zufferey (9).

Le basket valaisan progresse à grands pas : les meilleurs juniors valaisans en ont fait une démonstration (en première mi-temps surtout) lors de ce match qui constituait une véritable finale pour le titre.

Champions valaisans de juniors B la saison passée, les Octoduriens ont fait de gros progrès sous la direction de leur entraîneur Michel Berguerand.

Mieux organisés, les Octoduriens ont failli surprendre leurs adversaires en moyenne plus âgés; et si le titre ira certainement à Sion cette année, l'avenir appartient à Martigny.

Menant 62-61 à la 27^e minute, Martigny perdit son meneur de jeu et capitaine Daniel Masa; pendant six minutes les visiteurs ne trouvèrent plus le chemin du panier adverse, face à une défense sédunoise qui s'était pourtant montrée bien perméable avant la pause.

Dans une ambiance sympathique (la salle était bondée), les deux équipes firent preuve de beaucoup de nervosité, Sion se permettant le luxe de ne marquer que 4 coups-francs sur 20 ! Ces maladrotes permirent aux Octoduriens de rester dans le coup (69-69 à trois minutes de la fin).

Berclaz aligna alors sept points d'affilée pour Sion, permettant à son équipe de s'imposer.

Outre les bonnes dispositions techniques des joueurs, il faut mettre en exergue le bon esprit qui régna tout au long du match; les rivalités de clocher entre Octoduriens et Sédunois semblent désormais oubliées par la nouvelle génération, et les Octoduriens se montrèrent de beaux perdants en venant spontanément féliciter leurs adversaires.

A signaler aussi l'excellent arbitrage de Pierre-Henri Loye, un jeune Sierrois promis à un brillant avenir.

Le programme de la semaine

Mercredi : Monthey II - Les Agètes (2^e), 20 h. 15.

Judi : Saint-Maurice - Monthey (jun. B), 19 h. 30.

Vendredi : Sierre III - Sion I (fem), 18 h. 45, Goubing; Sion II - Wissigen (fem), 20 h. 15, Saint-Guérin 2; Sion II - Sierre II (2^e), 20 h. 15, Saint-Guérin 1; Hélios - Sion V (2^e), 20 h. 15, Platta.

Samedi : Sion III - Vouvy (fem) 15 heures, Saint-Guérin; Sion II - Sion I (jun. A), 20 heures, Saint-Guérin 1. meg

POIDS ET HALTÈRES

Deux record du monde...

Le poids mouche soviétique Alexandre Voronine a battu deux records du monde à Vilno lors d'une rencontre internationale. Il a réalisé 108,5 kg à l'arraché et 245 kg aux deux mouvements. Les deux anciens records lui appartenaient avec 108 et 242,5 kilos.

...et un troisième

Le poids moyen soviétique Youri Vartanian a battu, lors de la troisième journée de la réunion internationale de Vilnius (URSS), son propre record mondial de l'arraché, avec 156 kg. Son ancien record était de 155 kg 500.

TENNIS

Les tournois à l'étranger

- WASHINGTON. - Simple messieurs, finale : Brian Gottfried (EU) bat Bob Lutz (EU) 6-1, 6-2.
- PHILADELPHIE. - Double dames, finale : Françoise Durr-Virginia Wade (FR-GB) battent Martina Navratilova-Betty Stove (Tch-Ho) 6-4 4-6 6-4. Simple dames, finale : Chris Evert (EU) bat Martina Navratilova (Tch) 6-4 4-6 6-3.
- SAINT-LOUIS. - Simple messieurs, finale : Jim Connors (EU) bat John Alexander (Aus) 7-6 6-2. Double messieurs, finale : Ilie Nastase-Adriano Panatta (Rou-It) battent Vijay Amritraj-Dick Stockton (Ind.-EU) 6-4 3-6 7-6.

CE QUE VOUS CHERCHEZ PEUT-ÊTRE

ATHLÉTISME

Silvio Léonard court de nouveau

Le sprinter cubain Silvio Léonard a renoué avec la compétition et le succès puisqu'il a remporté à la Havane sa première course de 100 m dans le temps mondial de 10 secondes. Léonard, recordman du monde du 100 m en 9^e9, n'avait pas pu participer aux Jeux olympiques de Montréal en raison d'une sérieuse blessure à un pied.

AVIRON

Victoire d'Oxford

L'université d'Oxford a nettement remporté le traditionnel match qui l'oppose à celle de Cambridge, sur la Tamise. Elle n'a pourtant pas pu menacer le record de l'épreuve (16'58'') même si elle a distancé Cambridge de sept longueurs : 19'28'' contre 19'52''. Oxford a fêté ainsi son 54^e succès contre 68 à Cambridge.

BOXE

Monzon - Valdez à Monaco

Le championnat du monde des poids moyens - match revanche - entre l'Argentin Carlos Monzon, tenant, et le Colombien Rodrigo Valdez, se disputera cet été à Monaco. La date n'a toutefois pas encore été fixée. Le maire de Monaco doit rencontrer le promoteur italien Rodolfo Sabbatini, représentant en Europe des deux boxeurs, afin de fixer le jour du combat. Celui-ci est envisagé pour fin juin ou début juillet. Il aura lieu au stade Louis II.

ESCRIME

Tournoi de fleuret féminin à Zurich

1. Ingrid Losert (Aut) 4 victoires après barrage; 2. Françoise Helbling (S) 4; 3. Florence Bougnol (Fr) 3; 4. Françoise Bec (Fr) 2; 5. Jacqueline Appert (Fr) 2; 6. Sophie Desclerd (Fr) 0; 7. Isabelle Nussbaumer (La Chaux-de-Fonds).

Par équipes : 1. Hollande 4 victoires; 2. France 3; 3. Suisse 1 (Diane Wild, Isabelle Nussbaumer, Elena Danzgay, Béatrice de Wolff) 2.

JUDO

Lourde défaite suisse à Madrid

Au palais des Sports de Madrid, devant plus de 2000 spectateurs, l'Espagne a infligé une lourde défaite à la Suisse : 10-3. En l'absence de Jurg Roethlisberger et de Thomas Haegm, la sélection helvétique a sauvé l'honneur grâce à Marcel Burkhard, Erich Lehmann et Philippe Montavon.

La Suisse s'alignait avec Burkhard (60 kg), Lehmann (65 kg), Fritz Breitenmoser (71 kg) Erwin Scheidegger (78 kg), Gerhard Inniger (86 kg), Montavon (95 kg) et Jean-Paul Dieng (95 kg).

NATATION

Elmar Juenger en finale à Dortmund

Le Suisse Elmar Juenger a atteint la finale du 100 m papillon des championnats internationaux de RFA, à Dortmund (bassin de 50 m) avec un temps de 59''99. En finale, il prit la 8^e place en 1'00''96. Principaux résultats de dimanche :

MESSIEURS. - 100 m libre : 1. Peter Nocke (RFA) 52''27, puis : Lukas Roos (S) 58''65; 1500 m libre : 1. Paul Sparck (GB) 16'08''80; 100 m papillon : 1. Michael Kraus (RFA) 58''99; puis : 8. Elmar Juenger (S) 1'00''96.

DAMES. - 100 m libre : 1. Jutta Weber (RFA) 57''79; 200 m brasse : 1. Véronique Brisy (Be) 2'44''14; 200 m 4 nages : 1. Heike John (RFA) 2'26''28 puis : Marianne Haegeli (S) 2'38''45.

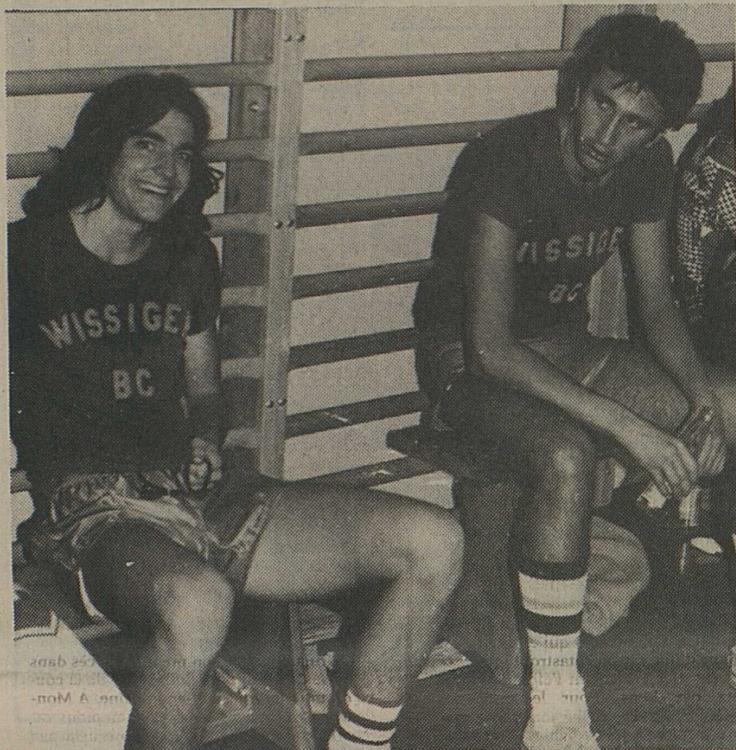
Walter Kusch battu

Pour la première fois depuis 1970, Walter usch a été battu par un compatriote, en l'occurrence Gerald Mørken (17 ans), lors des championnats d'hiver d'Allemagne de l'Ouest dans le bassin de 50 m de Dortmund. Sur 100 m brasse, Kusch, qui détient 23 titres nationaux, a été crédité de 1'05''81 contre 1'04''34 au talentueux Mørken. Côté helvétique, aucun concurrent n'a passé le cap des séries.

OLYMPISME

Lord Killanin invité en Chine

La Chine semble vouloir retrouver ses portes au mouvement olympique. Le nouveau ministre chinois des sports, Wang Men, un joueur de tennis de table qui fut champion du monde à trois reprises, a en effet invité Lord Killanin, président du CIO, à effectuer une courte visite à Pékin dans le courant de l'année, a-t-on appris à Tokio.



La saison de Wissigen résumée en une photo : beaucoup de satisfactions (Pascal Mudry à gauche) ; de la malchance (blessures) et un certain dépit : Pierre Fauchère à droite !

Handball - LNA: Grasshopper vers le titre

En battant Aarau 25 à 18, le club de Zurich a effectué un très grand pas vers le titre national. En effet, il suffit maintenant que Grasshopper remporte samedi prochain le match qui l'opposera à Yellow Winterthur pour avoir une avance de points suffisante.

Dans le bas du classement, trois formations, Yellow Winterthur, Fidès Saint-Gall et Aarau sont encore concernées pour la relégation. Ainsi, les rencontres Fidès - Aarau et Grasshopper - Yellow Winterthur seront suivies avec un intérêt particulier.

Résultats :

Ecl. Winterthur - BSV Berne 15-16; Yellow - Fidès 21-11; Zofingue - Amicitia 10-13; St-Othmar - Suhr 18-14; Aarau - GC 18-25.

Classement : 1. GC 16/29; 2. Amicitia 16/26; 3. St-Othmar 16/23; 4. BSV Berne 16/22; 5. Zofingue 16/14; 6. Ecl. Winterthur 16/13; 7. Suhr 16/12; 8. Yellow 16/9; 9. Fidès 16/7; 10. Aarau 16/5.

Ligue nationale B

En reportant la première place du groupe Est et Ouest de LNB, ATV Bâle et RTV Bâle sont promus en ligue nationale A. Ainsi, après une absence de trois années, les deux clubs de Bâle auront à nouveau l'occasion de s'affronter au stade de Saint-Jacques.

Tour final de première ligue

Pour l'ascension en LNB, l'équipe du Haut-Valais recevait samedi dernier la SFG Aarbourg, vainqueur du groupe Berne/Jura.

Disons d'emblée que cette rencontre n'a pas tenu toutes ses promesses étant donné que le club d'Aarbourg nous a montré le côté déplaçant du handball en créant, grâce à la mansuétude des arbitres bernois, un nombre important de jets francs (55). Cette tactique, qui fait actuellement un très grand tort à notre sport, a été favorable à Aarbourg, qui s'est imposé sur le résultat de 22 à 18.

Pour être objectif, disons toutefois que sur le plan tactique et technique Aarbourg était supérieur à Viège. Aussi il nous est très difficile de comprendre les raisons qui poussent Aarbourg à pratiquer un jeu aussi négatif. Il faut donc féliciter les joueurs de Viège d'avoir su garder la tête froide et de n'avoir pas répondu aux incessantes provocations créées par les joueurs d'Aarbourg dans leur zone de défense.

Maintenant, il ne nous est pas difficile de comprendre pourquoi lors du match Aarbourg - Muttenz (22-12) deux joueurs ont été expulsés. Le jeu présenté par les équipes de la Suisse alémanique devient de plus en plus axé sur la virilité sans que les arbitres interviennent. L'année dernière déjà, nous avions stigmatisé cette façon de jouer, qui finalement chasse les spectateurs des salles de sports.

Monthey-Renens 13-12 (6-5)

NOTES : Monthey, salle du Reposieux, plus de cent spectateurs, très bon arbitrage de M. Milloud. Monthey se passe des services de Michel Barman.

Tout d'abord, il faut féliciter les très nombreux spectateurs présents en la salle du Reposieux vendredi soir, pour encourager les deux équipes. Ils ont fait du bruit ces spectateurs (comemuse, banderoles, chants divers, etc.) ce qui a grandement contribué à la chaude ambiance qui régnait dans la salle.

Revenons à l'objet principal de ce compte-rendu. Monthey a, dès le coup de sifflet initial, pris en main la partie, et ce pour mener, aux environs de la 15^e minute sur le score de 6 à 0, ce qui est réellement inhabituel chez les Bas-Valaisans. Mais très vite pourtant, le rythme de la partie allait changer, changement dicté par la nervosité, et par l'empressement des Montheyens de tirer aux goals, empressément qui se soldait souvent par des échecs lamentables, soit dit sans pour autant diminuer la prestation du portier vaudois qui fut excellent tout le temps. Les Montheyens se sont de cette manière fait remonter à la marque, 6-5 à la pause, puis bientôt dépasser par Renens - qui ne comptait pas laisser les Chablaisiens les distancer dans ces finales puisque les Vaudois se sont déjà inclinés face à Prilly que Monthey rencontrera mercredi soir. Les Valaisans ont dû se surpasser pour ne pas se laisser battre sur le fil. La nervosité finit tout de même par céder le pas à la joie de jouer, et le HBCM s'est tout de même retrouvé au milieu de la seconde mi-temps prenant l'avantage par 13-10 mais devant encore, sur deux erreurs, laisser les joueurs de Renens remonter au score définitif de 13 à 12, score équilibré s'il en est.

Pour cette rencontre Monthey jouait avec : Totoy; Sallin, Parachini, Darioli, Giovanola, Gabioud, Schneider, Terrani, Imesch, Vouillamoz et Erba. Entraîneur : Dominique Giovanola. Coach, Michel Millasson.

Prochaines rencontres du HBCM : le 23 mars, Prilly - Monthey à Lausanne; le 2 avril, Monthey - Nyon à Monthey; le 5 avril, Petit-Lancy - Monthey à Genève.

Sur les cinq équipes disputant les finales, trois seront promues en 3^e ligue.

Yves Terrani

m Aujourd'hui, grand
DEFILE
MODE
PRINTEMPS-ÉTÉ



Hommes ~ Dames
Enfants

animé par :
Dick Berny
célèbre ventriloque
Richard Clavier
et
Jep Canel's virtuose
de l'harmonica

à 14h.45 et 20h.30

avec la participation de :

ex libris
TOUT POUR LA
MUSIQUE

MERCURE
BONBONS
CHOCOLATS

CD
SUPERDISCOUNT

RICHARD
MONTRES & BIJOUX
LONGINES

Hotelplan
AGENCE
DE VOYAGES

Boutique d'Art
Florentin

STAVA AG
TALONS-MINUTE
AIGUISAGE CLES

BELDONA
LINGERIE
FINE

Texana
NETTOYAGE
CHIMIQUE

**chaussures
madeleine**
MAROQUINERIE

MEDE
TABACS
JOURNAUX

**C&A
CONTIS**
TOUTE LA MODE

MIGROS

**MEUBLES
AU METRO**

sun store
DROGUERIE
PARFUMERIE

au Metro
SNACK-BAR

MIGROS

**C&A
CONTIS**
TOUTE LA MODE

BELDONA
LINGERIE
FINE

salon
de coiffure
"GISELE"

**chaussures
madeleine**
MAROQUINERIE

sun store
DROGUERIE
PARFUMERIE

RICHARD
MONTRES & BIJOUX
LONGINES

CENTRE COMMERCIAL
MMM METROPOLE
SION

ALIMENTATION K

Rôti de porc	le kg	14.90
Roulé de porc	le kg	13.90
Ragoût de porc	le kg	11.90
Foie de génisse	le kg	5.90
Cynar	le litre	12.95
Rosso Antico	le litre	9.95
Huile Dorina	le litre	3.70

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.

Divers

Problèmes de pieds ?

Chez **NIGRO**
Rue des Vergers, Sion
Tél. 22 80 35
Fabrication de supports sur mesure
36-4817

**Expertise
périodique**
de votre voiture
Pas de souci.
On s'occupe de tout.
Prix modérés.

Garage des Nations
Av. de France, Sion
Ramirez et Cannistra
Nouveau numéro
de tél. 027 / 23 49 34
Ouvert le samedi
36-2905

**G. Revaz
SION**
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine
Opel Kadett Karavan 1200 Spéc 1976
Opel Kadett 1200
Spécial, 4 portes 1976
Ford Escort 1300 GT 1973
Chevrolet Caprice, 32 000 km 1976

Jana
pour
cheveux

**Des soins capillaires pratiqués
avec méthode**

Une laque, un shampoing et un renforçateur adaptés aux particularités des différents types de cheveux et contenant des substances actives de haute qualité qui soignent le cheveu.

- Jaune** — (au panthénol) pour cheveux **normaux**.
- Vert** — (à l'extrait d'herbes) pour cheveux **gras**.
- Orange** — (aux protéines) pour cheveux **secs et rêches**.

Multipack



Laque Jana

SOFT — pour un maintien discret et naturel.

FORT (en bombe bleue) —
pour la fixation plus forte.

Grande bombe de 430 g **3.90**

2 bombes

6.60
(100 g - .767)

au lieu de **7.80**

MIGROS



Shampooing Jana

300 ml **3.-** (100 ml - 1.-)

Renforçateur Jana

160 ml **2.40** (100 ml - 1.50)

La qualité à
prix MIGROS!

Les mondiaux du groupe B à Tokio (Japon)

Derniers résultats

Suisse - Hollande 3-2 (1-0 0-1 2-1), RDA - Japon 5-0 (1-0 2-0 2-0), Yougoslavie - Pologne 6-4 (1-1 3-3 2-0). Le classement final :

1. RDA	8	8	--	57-16	16
2. Pologne	8	6	-	2 39-22	12
3. Japon	8	5	1	2 30-21	11
4. Norvège	8	4	2	2 30-30	10
5. Suisse	8	4	-	4 35-33	8
6. Hongrie	8	3	-	5 27-46	6
7. Yougoslavie	8	2	1	5 30-36	5
8. Hollande	8	1	2	5 23-39	4
9. Autriche	8	-	-	8 19-4	-

Les marqueurs : 1. Rolf Bielas (RDA) 16 points (13 buts et 3 assists) ; 2. Wieslaw Jobczyk (Pol) 12 (8 et 4) ; 3. Gerhard Mueller (RDA) 12 (7 et 5) ; 4. Rainer Patschinski (RDA) 12 (6 et 6) ; 5. Osamu Wakabayashi (Jap) 12 (5 et 7) ; 6. Jack de Heer (Ho), Leszek Kokoska (Pol) et Andrzej Zabawa (Pol) 11 ; 9. ex aequo avec d'autres joueurs : Urs Lott (S) 10 (6 et 4).

Les pénalités : 1. Yougoslavie 30 minutes ; 2. RDA 31 ; 3. Autriche 36 ; 4. Japon 38 ; 5. Norvège 38 ; 6. Pologne 48 ; 7. Hongrie 56 ; 8. Suisse 62 ; 9. Hollande 63.

Les spectateurs : 173 000 spectateurs ont suivi les 36 matches de ce tournoi mondial du groupe B, ce qui représente une moyenne de 4800 par rencontre. En deux circonstances, le stade Yoyogi afficha complet avec 12 200 spectateurs, à l'occasion des matches Japon - Pologne et Japon - RDA.

Quatrième succès de l'équipe suisse

L'Autriche et la Hollande relégués

Avec huit matches gagnés et le total idéal de seize points, la République démocratique allemande a nettement dominé les championnats du monde du groupe B, qui se sont achevés à Tokio. Relégués l'an dernier, les Allemands de l'Est retrouvent ainsi, de manière méritée et fort logique, leur place dans la plus haute catégorie de jeu. L'Autriche, sans avoir récolté le moindre point, et la Hollande, après avoir maintenu sa place durant quatre ans dans ce groupe B, ont par contre été reléguées dans le groupe C.

Dans ce tournoi mondial qui réunissait neuf équipes, la RDA a indéniablement présenté la meilleure formation. Ses nettes victoires sur ses suivants immédiats (7-1 contre la Pologne, 5-0 devant le Japon et 8-1 aux dépens de la Norvège) sont là pour attester de la supériorité manifestée par les hockeyeurs est-allemands. Bien préparés sur le plan athlétique, très disciplinés, au bénéfice d'une bonne technique, les Allemands de l'Est n'ont jamais faibli tout au long du championnat.

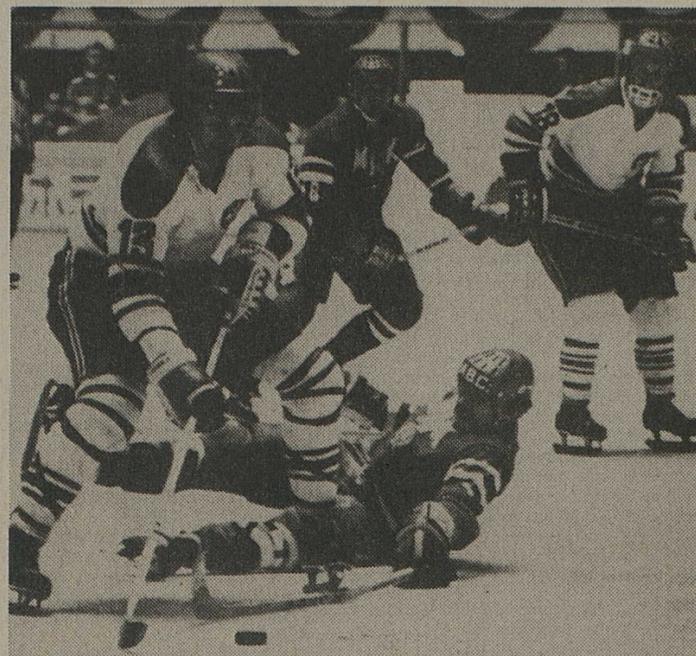
Autre relégué de l'an dernier, la Pologne a paru par contre en légère régression. Devant son public, le Japon a livré la performance attendue alors que la Norvège a démontré de réels progrès.

Une petite surprise : la Hongrie

La seule surprise de ce tournoi aura été créée par la Hongrie. La formation magyare a d'emblée assuré sa position en triomphant de la Hollande (8-2) et de la faible Autriche (7-4) et elle a de plus créé une surprise en s'imposant face aux Yougoslaves (3-1). Elle a ainsi préservé pour la première fois sa place dans cette catégorie de jeu. A l'inverse, la Yougoslavie est apparue sur le déclin et il lui a fallu la mansuétude de la Pologne qui lui abandonna la victoire sans combattre lors de l'ultime journée, pour sauver sa place. Cette « combine » a fait le malheur des Hollandais.

Quant à la Suisse, elle a rempli son contrat. Elle a non seulement préservé sa position mais elle a finalement pris la cinquième place, en totalisant huit points, malgré un départ laborieux (2 points en cinq matches). Et avec un peu de chance, la formation helvétique aurait même pu prétendre à un rang plus flatteur. Dans l'ensemble, les joueurs des entraîneurs Rudolf Killias et Lasse Lilja ont fait preuve d'une grande combativité et ils ont su trouver la motivation lors des matches décisifs.

Suisse - Hollande 3-2 (1-0, 0-1, 2-1)



Simon Schenk (à gauche) et Urs Lott (à droite) ont souvent été les artisans des succès de leur équipe. Ici, ils sont opposés aux Hongrois Hajzer et Palotas.

8000 spectateurs. Arbitres : Nakano (Jap), Fischer (No), Schweiger (RFA). Buts : 16^e Tschiemer 1-0, 35^e Joosten 1-1, 50^e Janssen 1-2, 55^e Tschiemer 2-2, 60^e Dubois 3-2.

Pénalités : 1 x 2 contre la Suisse, 2 x 2 contre la Hollande.

Suisse : Molina ; Zenhausern ; Koelliker, Meyer, Luethi, Hofmann, Stampfli, Soguel, Baertschi ; Schenk, Lott, Tschiemer ; Dubois, Guido Lindemann, Mattli, Horisberger.

Hollande : Gobel ; Bakker, Peteroušek ; Krikke, Talsma ; Van Dun, Christiaans ; Janssen, Van Wieren, de Heer ; Bles, de Graaf, Sciarone ; Joosten, van den Broek, Koopmans.

La Suisse a terminé le tournoi mondial du groupe B, à Tokio, sur un troisième succès consécutif, obtenu aux dépens de la Hollande. La sélection helvétique a toutefois fourni son plus mauvais match du tournoi et elle a dû se contenter d'un maigre succès par 3-2 (1-0 0-1 2-1). Elle s'est ainsi assurée la cinquième place au classement final.

Les 8000 spectateurs qui s'étaient déplacés au stade national de Yoyogi ont suivi un match de piètre qualité. Les Suisses, qui n'évoluaient qu'avec cinq dé-

fenseurs, ont peiné, sur le plan physique principalement, face à des Hollandais qui devaient s'imposer à tout prix. La victoire suisse est finalement assez chanceuse.

Une fois de plus, le gardien Molina a été l'un des meilleurs joueurs sur la glace. En attaque, la ligne de Lott fut la plus dangereuse mais son pourcentage de réussite fut minime. Elle a obtenu deux buts par Tschiemer mais elle en a manqué plusieurs autres, par Lott (quatre au moins) et Schenk.

La Suisse ouvrit le score à la 16^e minute par l'intermédiaire de Tschiemer, sur une passe de Lott. Au début de la deuxième période, la Suisse eut l'occasion de faire définitivement la décision mais ses attaquants ratèrent tout ce qu'ils voulurent. Sur un tir de loin, les Hollandais égalisèrent à la 35^e minute. Ils prirent même l'avantage, contre le cours du jeu, par Janssen, à la 50^e minute. La réaction helvétique fut heureusement très violente. En n'alignant plus que deux lignes d'attaque (Schenk, Lott, Tschiemer et Dubois, Stampfli, Bertschi), la Suisse parvint à égaliser à la 55^e minute. Le but de la victoire fut obtenu à 43 secondes de la fin, par Dubois.

LSHG : projet de réorganisation

A part ceux qui ont été relégués à la fin de la saison et ceux qui les remplaceront, tous les clubs de première ligue étaient représentés à l'assemblée extraordinaire qui s'est tenue à Ostermundigen pour entendre le développement d'un projet de réorganisation de la LSHG qui prévoit, entre autres, l'autonomie de la première ligue.

C'est le président central, M. François Wollner, qui développa le sujet, en précisant qu'il ne s'agissait pas d'un « Plan Wollner ». En deux langues et à l'aide de projections, les grandes lignes du projet furent présentées, cela à titre documentaire, car ce sera lors des assemblées régionales et de celle des délégués de la LSHG que - documentation en main - un sort sera fait à ce projet de réorganisation.

Les points principaux concernent la création d'un poste de secrétaire technique qui serait confié à une personnalité possédant à fond, verbalement et par écrit, les deux principales langues nationales et qui serait un employé de la LSHG. Il devrait en résulter une meilleure coordination de tous les secteurs du domaine technique. Cela déchargerait les clubs d'un grand nombre de tâches : demandes de congés professionnels ou militaires pour les joueurs devant participer à des camps d'entraînement ou des matches de l'équipe nationale, par exemple. Le poste d'entraîneur national à plein temps serait supprimé. La formation des entraîneurs se ferait sous l'égide de « Jeunesse et sport ». On pourrait aussi alléger le travail de la commission disciplinaire et surtout gagner du temps en créant un barème des sanctions et des amendes. Plus d'indépendance serait donnée à la première ligue dont les organes responsables des diverses régions pourraient s'arranger entre eux. Bien d'autres points encore sont prévus pour modification, le tout devant s'accomplir sans que les clubs soient soumis à des charges financières plus lourdes.

Extrêmement bien présenté, le projet ne suscita que peu de discussion et il fut admis

en votation consultative par 31 voix et 2 abstentions, la ligue nationale l'ayant aussi accepté à l'unanimité lors d'une récente assemblée.

DE FAUSSES INDISCRETIONS

L'entraîneur national Rudolf Killias ayant donné sa démission déjà avant le départ de l'équipe suisse pour les championnats du monde de Tokio, on a accusé - cela a été publié - le président central d'avoir fait des déclarations à ce sujet dans l'avion qui se rendait au Japon. Comment cela aurait-il pu être puisque M. Wollner ne faisait pas partie du voyage, d'autres responsables de la LSHG ayant accompagné l'équipe. Il y a des gens qui ont vraiment de l'imagination. Tout comme ceux qui affirmaient dimanche dans un grand quotidien que Rudolf Killias n'avait pas donné sa démission et qu'il était d'accord de poursuivre le travail

qu'il a commencé avec l'équipe suisse, mais à certaines conditions.

ch.

Encore des amendes de la LSHG

La commission disciplinaire de la ligue suisse a infligé de nouvelles amendes à des clubs pour comportement antisportif du public. Le HC Bienne a ainsi été frappé d'une amende de 600 francs (match Bienne - Langnau du 26 février), tandis que le HC Zoug se voyait infliger une amende de 1200 francs (match Zoug - Klotten du 26 février).

Par ailleurs, la commission disciplinaire a suspendu pour cinq matches de championnat le joueur de Davos René Christoffel pour comportement antisportif envers l'arbitre lors du match Sion - Davos du 26 février.

MARCHE

SUCCÈS DU CONCOURS DU C.M. MONTHÉY

Sur leur traditionnel circuit, les membres du C.M. Monthey ont montré à leurs parents et supporters qu'ils étaient prêts pour affronter la saison 77. De fort beaux styles et de bons chronos furent au rendez-vous.

Résultats :
Poussine (778 m) : 1. Gavillet Alexandra 7'07".
Ecolier C (3 km) : 1. Rouiller Jean-Michel 20'45".
Ecoliers B (3 km) : 1. Udriot Sylvie, 20'37" ; 2. Girod Roland, 21'38".
Ecoliers A (3 km) : 1. Cherix Marcel, 18'54" ; 2. Udriot Christophe, 19'47".
Cadets B (5 km) : 1. Cherix Michel, 33'07" ; 2. Cherix Dominique, 33'27".
Cadets A (10 km) : 1. Cherix Pierre-Marie 54'16" ; 2. Berna Rémy, 1h 00'19" ; 3. Mottier Charly 1 h. 04'25".
Elites (10 km) : 1. Marclay Sylvestre, 47'22" ; 2. Rouiller André, 52'07" ; 3. Girod Raymond, 55'01" ; 4. Gavillet Bernard, 1 h. 02'10".

Championnats romands de lutte gréco-romaine

Quatre titres en Valais

L'édition 1977 des championnats romands seniors de lutte gréco-romaine avait pour cadre la sympathique cité de Clarens et cette compétition qui servait également de qualification pour les prochains championnats suisses de Weinfelden (17 avril) et d'une éventuelle qualification pour les championnats mondiaux d'Oslo avait réuni une soixantaine de concurrents.

Résultats :
48 kg : Arnaud Marco, Lausanne ;
52 kg : 1. Hernach Stéphane, Illarsaz ; 2. Closuit Michel, Martigny ;
57 kg : 1. Nardo Salvatore Genève ; 2. Jungo Bruno, Sense ; 3. Rouiller Christian, Illarsaz ; 4. Roh Antoine, Conthey ;
62 kg : 1. Zbinden Josef, Sense ; 2. Lambiel Jacques, Saxon ; 3. Jordan Paul-André, Domdidier ; 4. Lambiel Nicolas, Saxon ;
68 kg : 1. Magistrini Henri, Martigny ; 2. Marro Rudolf, Sense ; 3. Stuck Paul, Neuchâtel ;
74 kg : 1. Gachoud Roland, Fribourg ; 2. Bubloz Philippe, Lausanne ; 3. Maeder Michel, Domdidier ; 4. Tornay Stéphane, Saxon ;
82 kg : 1. Weisbaum Jean-Jacques, Fribourg ; 2. Biemann Josef, Sens ; 3. Martinetti Jimmy, Martigny ; 4. Dubosson Grégoire, Illarsaz ;
90 kg : 1. Chardonnes J.-Marie, Fribourg ; 2. Monneron Gilbert, Domdidier ; 3. Margairaz Michel, Valeyres ; 4. Gay Johnny, Martigny ;
100 kg : 1. Martinetti Etienne, Martigny ; 2. Casser Dominique, Fribourg ; 3. Clot Eric, Vevey ; plus

de 100 kg : 1. Stucky Antoine, Illarsaz ; 2. Goglione Hans, Sense.

Notre premier commentaire à l'issue de ces championnats romands aura trait à l'excellente performance des lutteurs valaisans qui ont remporté de nombreuses places d'honneur soit quatre médailles d'or par Stéphane Hernach (52 kg), Henri Magistrini (68 kg), Etienne Martinetti (100 kg) et Antoine Stucky (plus de 100 kg). Une importante surprise a également été enregistrée avec la troisième place de Jimmy Martinetti, champion suisse depuis une dizaine d'années et qui a perdu face au jeune Josef Biemann (22 ans). Dans cette catégorie de 82 kg d'ailleurs ce fut une véritable bouteille en creux avec la perte d'une passe par les trois premiers classés. Aussi fallut-il recourir aux victoires par « tombé » pour désigner le classement final de ces trois favoris.

En bref, une belle manifestation qui ne fait que confirmer l'extraordinaire vitalité de la lutte valaisanne.

D.

Les juniors suisses battus

En match représentatif, à Pribram, les juniors suisses se sont inclinés avec les honneurs face aux Tchécoslovaques, vainqueurs par 4-3 (0-2, 3-1, 1-0). Les joueurs helvétiques, qui préparent par une tournée à l'Est les championnats d'Europe (groupe A) de Bremerhaven (1^{er}-11 avril), ont réalisé une excellente performance.

GYMNASTIQUE

Commission de jeunesse : bilan positif de la nouvelle formule

Pour la première fois et à la suite de l'accroissement sans cesse des sections de pupillettes, la commission de jeunesse, sous la présidence de Roland Gay-Crosier, avait pris la décision de diviser le cours de cercle de printemps en deux cours parallèles et simultanés.

La participation de près de 125 responsables des pupillettes a donné raison à cette décision. C'est ainsi qu'aux trois salles de gymnastique de Sierre, elles se sont retrouvées 64 des sections de la région Sion-Gletsch - manquaient à l'appel Baltschieder et Erschmatt - ayant répondu à l'appel de la chef technique, Hélène Supersaxo, assistée de Brigitte Gspomer, Juliana Niederberger et Willy Kalbermatten.

Aux salles de Saint-Guérin à Sion, les sections de Pont-de-la-Morge au Léman, représentées par 61 monitrices et sous-monitrices - manquaient à l'appel Bagnes et Vouvy - ont été placées sous la direction du président de la C.J secondé par Eveline Byland, Marlyse Quennoz, Béatrice Roh et Paul Morand.

Dans les deux cours, les participantes ont été réparties en trois groupes suivant leur formation, leurs participation antérieure à des cours de cercle et les gymnas-

tes. Elles ont évolué dans les diverses disciplines, école du corps, agrès et athlétisme avec cours de moyenne durée.

Echéances prochaines

La discussion qui a suivi le repas en commun a permis de mieux définir les règles des jeux, les taxations des concours de sections par appréciation et les derniers points des prescriptions en vue des fêtes des jeunes gymnastes de ce printemps.

Des précisions ont été rappelées au sujet des prochaines échéances :

1^{er} avril : inscriptions définitives des individuelles en athlétisme et en gymnastique. **14 avril** : inscriptions définitives des individuelles en agrès. **23 avril** : éliminatoires régionales en athlétisme pupilles et pupillettes ; Viège : sections haut-valaisannes ; Sion : sections de Riddes à Sierre ; Martigny : sections de Saxon au Léman. **30 avril** : journée des tests à Sion. **14 mai** : finale cantonale athlétisme à Sion sur convocation personnelle des sections. **29 mai** : fête cantonale région Sion-Gletsch à Sion par la section de Bramois. **5 juin** : fête cantonale, région Pont-de-la-Morge au Léman à Collombey-Muraz.

Genève 1978

Les monitrices ont aussi eu une information sur la prochaine fête fédérale de gymnastique en 1978 à Genève où les pupillettes participeront. Les intéressées, car des inscriptions sont encore prises, seront convoquées à une séance d'information plus précise en mai.

-Gg-

HOCKEY SUR GLACE

Conférence de presse de Rudolf Killias

Au cours d'une conférence de presse tenue à Tokio, l'entraîneur national Rudolf Killias a précisé quelques points concernant la rupture de son contrat avec la ligue suisse de hockey sur glace. Il a indiqué notamment que les nouvelles structures envisagées pour la ligue suisse de hockey sur glace ne lui auraient pas permis un renouvellement de contrat dans les conditions qui lui étaient faites jusqu'ici.

En octobre dernier puis à plusieurs reprises depuis, M. François Wollner, président de la ligue suisse, avait parlé de confier une nouvelle tâche à Rudolf Killias au sein de la fédération (directeur technique). Aucune proposition concrète ne lui a cependant été faite. Rudolf Killias a déclaré à ce sujet qu'il avait été obligé de prendre une décision en raison de l'offre du HC Arosa. S'il devait prendre en main le club grison, il lui était indispensable de pouvoir le faire avant la fin de la période des transferts.

Rudolf Killias a ajouté que dans la lettre adressée à la ligue suisse, il s'était déclaré prêt à poursuivre sa collaboration avec celle-ci.

Au service du bien manger et de la santé

Avec vous dans votre cuisine

Les gaufres

Nous avons déjà eu l'occasion de vous donner de nombreuses recettes de crêpes ou beignets, tant en préparations salées qu'en desserts. Voici aujourd'hui le secret des gaufres.

Les gaufres à la flamande

A cuire dans un gaufrier à grosses alvéoles; à manger chaudes. 250 g de farine, 20 g de levure de bière (levure de boulanger), une pincée de sel, 2 cuillerées à soupe de sucre semoule, 2 cuillerées à soupe d'eau-de-vie au choix, 4 œufs, un quart de litre de crème fleurette (semi-liquide), 75 g de beurre, huile, sucre glace à volonté.

Dans un bol, mettez le quart de la farine et la levure émietée, mouillez avec un peu d'eau tiède de façon à obtenir une pâte un peu molette, laissez en attente. Mettez le reste de farine dans un saladier, ajoutez le sel et le sucre, mélangez, creusez en puits. Ajoutez l'eau-de-vie, le levain constitué par la pâte à la levure, les œufs, la crème, le beurre ramolli. Vous devez avoir une pâte semi-liquide, un peu plus épaisse qu'une pâte à crêpe ordinaire. Couvrez avec un torchon et laissez reposer trois heures. Mélangez à nouveau et faites cuire en prélevant la pâte avec une petite louche et en l'étalant dans le gaufrier huilé et chauffé, posé sur feu entre doux et moyen. Au bout d'une minute, retournez le gaufrier, laissez encore une minute, vérifiez le degré de cuisson de la gaufre, au besoin prolongez un peu le temps de cuisson. Dès que la gaufre est démolée, poudrez-la plus ou moins abondamment, selon le goût, de sucre glace.

Note. - Pour les premières gaufres, il est nécessaire d'huiler le gaufrier, sur ses deux faces internes, entre chaque gaufre, cela se fait facilement avec un pinceau trempé dans l'huile. Au bout de quelques gaufres (généralement une dizaine) cette opération peut être espacée. Pour réussir la cuisson, méfiez-vous de la chaleur emmagasinée par le gaufrier; au bout d'une dizaine de gaufres également, il peut être bon de baisser légèrement le feu.

Les gaufres à l'italienne

A cuire dans un gaufrier à grosses alvéoles; à manger chaudes. 4 œufs, 250 g de sucre semoule, 1 cuillerée à soupe d'eau de fleur d'orange, 1 citron, 1 pincée de sel, 250 g de farine, 1 dl de crème fraîche, 1 dl de lait, huile, sucre glace à volonté.

Cassez les œufs dans un plat creux, ajoutez-leur le sucre semoule, battez vigoureusement jusqu'à ce que vous obteniez une masse bien crémeuse et bien lisse. Ajoutez l'eau de fleur d'orange et le zeste de citron prélevé avec une petite râpe à muscade (ou à fromage) sur le fruit soigneusement lavé pour faire disparaître toutes traces de traitement. Peu à peu incorporez le sel et la farine puis la crème fraîche et le lait, la pâte obtenue doit être assez épaisse mais néanmoins coulante. Couvrez avec un torchon et laissez reposer dix à vingt minutes. Faites cuire en étalant dans un gaufrier huilé et chauffé un peu de pâte prélevée avec une petite louche, le gaufrier étant posé sur feu entre doux et moyen. Au bout d'une minute, retournez le gaufrier, laissez encore une minute, vérifiez le degré de cuisson de la gaufre, au besoin prolongez légèrement la durée de cuisson. Dès que la gaufre est démolée, poudrez-la plus ou moins abondamment de sucre glace, selon votre goût.

Les gaufres à la portugaise

A cuire dans un gaufrier à grosses alvéoles, à manger chaudes. 250 g de sucre semoule, 4 œufs, une pincée de sel, 250 g de farine, vin d'Alicante ou muscat léger ou à défaut vin blanc très fruité, huile, sucre glace à volonté.

Versez le sucre semoule dans un plat creux, ajoutez-lui les œufs entiers, battez vigoureusement jusqu'à ce que la préparation obtenue soit bien lisse et bien crémeuse. Incorporez le sel et la farine introduite peu à peu. Délayez avec le vin choisi jusqu'à ce que vous obteniez une pâte épaisse mais commençant à être coulante. Couvrez avec un torchon et

laissez reposer vingt à trente minutes. Faites cuire en prélevant la pâte avec une petite louche et en l'étalant dans un gaufrier huilé et chauffé, sur feu entre doux et moyen. Au bout d'une minute, retournez le gaufrier, laissez une minute sur l'autre face, vérifiez la cuisson, au besoin prolongez légèrement cette dernière. Dès que la gaufre est démolée, poudrez la plus ou moins abondamment de sucre glace.

Les gaufres sèches

A cuire dans un gaufrier à petites alvéoles; peuvent se conserver plusieurs semaines dans un récipient hermétique, à l'abri de l'air et au sec. 300 g de beurre frais, 300 g de cassonade, 500 g de farine, une pincée de sel, 3 à 4 œufs, huile.

Dans un saladier, mettez le beurre divisé en noisettes et la cassonade; malaxez jusqu'à l'obtention d'une masse homogène. Incorporez alors la farine et le sel puis trois à quatre œufs selon leur taille et selon la qualité d'absorption de la farine, de façon à obtenir une pâte se façonnant facilement en boule. Couvrez avec un torchon et laissez reposer deux heures. Prélevez des petites parts de pâte grosses comme une noix, fouettez-les entre les mains, soit en boulettes, soit en rouleaux. Posez dans un gaufrier huilé et chaud, faites cuire une minute et demie sur une face, retournez le gaufrier, laissez cuire encore une minute et demie, vérifiez la cuisson, la gaufre devant être d'un beau blond-doré; au besoin poursuivez légèrement la cuisson. Démoulez la gaufre et laissez sécher sur une claie à pâtisserie.

Les oubliés

Ce sont des friandises célèbres au Moyen Age surtout à Paris et à Lyon où les marchands les «criaient» dans les rues: «v'la le plaisir, mesdames!», d'où le nom également de «plaisirs» qui leur a souvent été donné.

250 g de miel, 250 g de farine, 2 œufs, 50 g de beurre, huile.

Mettez le miel sur feu doux dans une casserole, jusqu'à ce qu'il soit liquéfié. Incorporez-le peu à peu à la farine versée dans un saladier. Ajoutez les œufs puis le beurre divisé en petites noisettes. Couvrez avec un torchon et laissez reposer une heure. Divisez en petites boules, posez-les une à une dans un gaufrier à petites alvéoles huilé et chauffé. Faites cuire sur feu entre doux et moyen une minute par face, vérifiez l'état de cuisson et prolongez au besoin celle-ci en sortant chaque gaufre du gaufrier, posez-la immédiatement sur le rouleau à pâtisserie pour la mouler en rond, laissez refroidir.

Note. - Comme les gaufres sèches, les oubliés peuvent se conserver plusieurs semaines dans une boîte hermétique, au sec.

Les gaufres fourrées

Il s'agit de gaufres sèches que vous assemblez deux par deux avec un fourrage particulier, ou bien que vous fendez en deux dans l'épaisseur, pendant qu'elles sont encore chaudes, de façon à les creuser.

Voici quelques formules de fourrages :

Le fourrage au beurre ne se garde pas plus de deux à trois jours. Dans un petit saladier, malaxez ensemble 150 g de beurre et 150 g de cassonade jusqu'à ce que vous obteniez une pommade bien lisse; ajoutez alors un parfum à votre choix: rhum, cognac, etc.

Le fourrage à la crème moka ne se garde pas plus d'un à deux jours. Dans un petit plat creux, battez vigoureusement ensemble deux jaunes d'œufs et deux cuillerées à soupe de sucre semoule. Lorsque la préparation est bien crémeuse, ajoutez-lui peu à peu un décilitre de lait bouilli et tiédi. Reversez dans une casserole et mettez sur feu doux, sans cesser de remuer, jusqu'au premier frémissement, laissez refroidir. Ajoutez à cette crème, en malaxant, le même poids de beurre frais.

Note. - Cette crème peut être telle, nature; elle peut aussi être parfumée, soit avec de la vanille, soit avec de l'essence de café, soit avec du chocolat.

Le fourrage au sucre peut se conserver plusieurs semaines. Cassez quatre œufs en séparant les blancs des jaunes; ces derniers ne seront pas utilisés, battez les premiers en neige très ferme. Dans une petite casserole, sur feu doux, mettez 250 g de sucre semoule et 4 cuillerées à soupe d'eau, laissez se liquéfier, sans laisser blondir. Incorporez peu à peu, aux blancs battus, le sirop de sucre; laissez tiédir avant de fourrer.

Le fourrage aux fruits peut se conserver pendant plusieurs semaines, marmelade d'abricots à volonté, à laquelle vous pouvez ajouter un peu de liqueur d'abricots pour augmenter le parfum, et à laquelle vous mêlez des fruits confits assortis coupés en menus dés ou bien marmelade d'un fruit donné, mêlée de dés de ce même fruit frais et d'épices. Par exemple: marmelade d'orange, dés d'orange, clous de girofle pilés; marmelade d'ananas, dés d'ananas, soupçon de rhum blanc et soupçon de gingembre râpé; marmelade de citron, dés de citron, également gingembre ou cannelle, ou noix de muscade.

Avec les gaufres

Les gaufres peuvent être présentées en desserts à la fin du repas, mais n'oubliez pas qu'elles seront également bien accueillies: comme en-cas en milieu de journée, avec un jus de fruit, un milk-shake, un thé aromatisé ou non, voire un café; pour changer la formule du petit déjeuner, avec café, thé, chocolat, lait chaud, etc.; comme plat unique un dimanche soir au retour de la promenade, en ce cas, quelles que soient les gaufres préparées, n'hésitez pas à proposer en même temps un assortiment de confitures, si possible «maison».

Céline Vence

CEPENDANT AU QUARTIER GÉNÉRAL DE DIAZ...

EXCELLENCE ! JE VOUS JURE QUE JE DIS LA VÉRITÉ !!!

CES RASCALS SONT DES MENTEURS !

ET VOUS, VOUS N'ÊTES QUE DES ESPIONS ET DES TUEURS VENDUS À GUTTIEREZ !

MON GÉNÉRAL !... J'AI TOUJOURS SOUPÇONNÉ CE GUENTHER ! CHAQUE FOIS QUE NOUS ATTENDIONS UN ENVOI ESSENTIEL, L'ENNEMI ÉTAIT AVERTI !!!

ASSEZ !

TOUT LE MONDE ME TROMPE !!! JE SUIS ENVIRONNÉ DE TRAITRES ! PERALTA !... FAITES-MOI BOUCLER TOUS CES GRINGOS !!! TOUS !!! LES PILOTES COMME LES AUTRES !!!

MAIS...

SILENCE ! SI AUCUN D'EUX N'A PROUVÉ PÉREMPTOIREMENT SON INNOCENCE, VOUS ME LES FUSILLÉREZ TOUS EN BLOC, À L'AUBE... COMPRIS ?

MAIS C'EST MONSTRUEUX ! BOUCHER ! ASSASSIN ! CRIMINEL DE GUERRE !!!

EXCELLENCE ! JE PROTESTE ! JE SUIS VOTRE AMI... JE LE JURE !!

SINCÈREMENT NAVRÉ, SENORES ! JE SUIS SÛR QUE C'EST VOUS QUI DITES VRAI !... MAIS LE GÉNÉRAL EST COMME FOU, ET...

COLONEL !... J'AI PEUT-ÊTRE UNE CHANCE D'ARRACHER LA VÉRITÉ À CETTE FEMME ! IL FAUT QUE JE LUI PARLE SEUL À SEUL ! ACCORDEZ-MOI CETTE ULTIME FAVEUR !

HEIN ? VOUS ÊTES CINGLÉ ? SI LE GÉNÉRAL L'APPREND, IL ME FERA FUSILLER AVEC VOUS ! JE...

SOUVENEZ-VOUS ? QUAND LA CHASSE ENNEMIE NOUS A ATTAQUÉS !

OH ! ET PUIS... SOIT ! MAIS JE RISQUE LE PIRE !... JE VOUS ACCORDE DIX MINUTES !... PAS UNE DE PLUS !... ET JUREZ DE NE RIEN DIRE AU GÉNÉRAL !

JURÉ, COLONEL ! VOUS ÊTES UN VRAI CABALLERO !!

JE... JE SAIS CE QUE JE VOUS DOIS... ET JE PLAIDERAI VOTRE CAUSE ! MAIS CE TÊTE-À-TÊTE ! HEU... C'EST UNE FOLIE... JE... JE...

COLONEL ! DOIS-JE VOUS RAPPELER QUE NOUS VOUS AVONS SAUVÉ LA VIE À NOTRE ARRIVÉE (CI) ?

GARDES !... ENFERMEZ MUELLER AVEC CETTE FEMME, DURANT DIX MINUTES, DANS LA MÊME CELLULE !

MOI, ÉCHANGER ENCORE UN SEUL MOT AVEC CE SALE RAT ? CE RASCAL QUI M'A FAIT CONFINER À MORT !!! CE FIEFFE MENTEUR ! JAMAIS !!! JAMAIS !!! JE REFUSE !!

MISS !... AU NOM DU CIEL !... LAISSEZ-MOI VOUS PARLER, JE VOUS EN SUPPLIE !... VOUS NE LE REGRETTÉREZ PAS !!!

QUOI !!!

EM 30B

Les aventures du colonel Buck Danny

LES CAUDRILLE DE LA MORT

Le chef vous propose...

Un moyen simple, efficace : notre rubrique «Gastronomie»

NOUVELLISTE
 Votre journal

Annonces !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil **Publicitas** est à votre disposition.

Région de Monthey :
 M. Jean-Guy Micheloud
 Agence Publicitas
 Rue Pottier 7
 1870 Monthey
 Tél. 025/4 42 49

Bandes dessinées couleur de J.-M. Charlier et V. Hubinon.
 © COSMOPRESS, GENÈVE

Un comité de coordination pour l'application de la LIM au Chablais

MONTHEY. - On doit savoir que la LIM (Loi fédérale sur les investissements en montagne), pour qu'elle puisse être appliquée aux régions qui doivent se constituer, pose certaines exigences à celles-ci. Depuis vendredi dernier, les associations pour l'aménagement du territoire de la région Monthey - Saint-Maurice (ARMS) et de l'aménagement du territoire pour la région du district d'Aigle (ARDA), qui ont tenu séparément une réunion, ont ratifié la création d'un comité de coordination Aigle - Monthey - Saint-Maurice.

Nous traiterons spécialement de la réunion de Monthey, par analogie, la situation étant la même à Aigle.

Sous la présidence de M. Marcel Mariétan, en présence des préfets A. Gross et M. Nantermod, de M. Jean-Paul Revaz, du service de l'économie montagnarde du Va-

lais, les représentants des communes du district de Monthey avec celles de Vérossaz, Massongex, Mex, Evionnaz et Saint-Maurice ont d'abord entendu une très large information sur les pourparlers entrepris pour la reconnaissance de la région par la Confédération.

DIX-HUIT MOIS D'EFFORT

M. Roger Udriot, président de Saint-Maurice, relève tout d'abord que les préfets de Monthey et Saint-Maurice, avec beaucoup de peine, ont obtenu la pleine adhésion des communes concernées.

Le 21 novembre 1975, une assemblée générale tenue à Monthey constitue le comité de l'ARMS avec, à sa présidence, M. Marcel Mariétan, président de Champéry, M. Roger Udriot étant vice-président, les préfets A. Gross et Maurice Nantermod, MM. Bernard Dupont (Vouvry), Hubert Morisod (Vérossaz) en sont membres alors que M. Raymond Deferr, président de Monthey, est responsable de la coordination entre l'ARMS et l'Association du Chablais valaisan et vaudois.

Ce comité est mandaté pour faire reconnaître la région dans le cadre de la LIM.

● Le 24 novembre se constitue du côté vaudois l'ARDA avec un comité provisoire composé du préfet Pierre Mayor (président), des syndics de Leysin, des Ormonts-Dessus, de Villeneuve et d'Ollon, respectivement MM. Maurice Besse, Paul Morerod, Michel Morerod et Paul Jordan.

● Le 19 février 1976, le comité de l'ARMS, en présence de M. J.-P. Revaz, de l'économie montagnarde, demande l'homologation de ses statuts au Conseil d'Etat, ainsi que la reconnaissance de l'organisme directeur de l'ARMS par Sion et Berne, insistant également sur une coordination nécessaire entre les deux rives du Rhône.

● Le 12 mars, le Conseil d'Etat du Valais approuve la constitution et les statuts de l'ARMS.

● Le 23 mars, le dossier complet, constitué avec l'aide du canton pour la reconnaissance de la région, est transmis à Berne.

● Le 13 avril, Berne répond au Conseil d'Etat qu'il désire qu'une seule région soit constituée entre Monthey - Saint-Maurice et le district d'Aigle invoquant que ce dernier district, seul, ne peut répondre aux exigences de la LIM, qu'à ses yeux une collaboration entre les deux rives du Rhône est nécessaire.

Cette réponse surprend l'ARMS étant donné que sur le conseil des deux cantons de Vaud et du Valais, les deux associations régionales avaient décidé de se faire reconnaître séparément pour collaborer ensuite dans le cadre des études pour l'aménagement régional avec l'accord de l'Association du Chablais valaisan et vaudois.

● Le 22 mai, le comité de l'ARMS demande à l'Etat du Valais d'intervenir à Berne pour que rien ne soit changé dans la façon choisie de procéder, soit reconnaissance séparée, ce qui est fait le 30 mai.

● Le 14 juin, à Saint-Maurice, le comité de l'ARMS entend M. Charly Darbellay (spécialiste de la régionalisation) affirmer

que les deux régions doivent être reconnues séparément.

● Le 8 juillet, le comité de l'ARDA intervient dans le même sens auprès de son canton, relevant en plus qu'elle a donné à l'Association du Chablais valaisan et vaudois mandat d'établir la reconnaissance de la région, ce qui a certainement induit en erreur Berne. Afin d'éclaircir la situation, M. Huber, responsable des régions sur le plan fédéral, convoque une séance à Aigle pour le 1^{er} septembre.

● Le 26 août, le comité de l'ARMS se réunit pour préparer la séance du 1^{er} septembre fixée à Aigle.

● Lors de la réunion du 1^{er} septembre, présidée par M. Huber, se retrouvent des représentants des deux cantons, des comités de l'ARMS et de l'ARDA. M. Huber constate que :

1. Il a confondu ARMS, ARDA et Association du Chablais.
2. La Confédération ne reconnaît qu'un interlocuteur pour toute la région comprenant l'ARMS et l'ARDA, celle de Monthey - Saint-Maurice remplissant à elle seule les conditions requises par la LIM, ce qui n'est pas le cas pour le district d'Aigle qui ne peut être reconnue qu'avec celle de Monthey-Saint-Maurice.

3. M. Huber demande que les représentants des deux associations prennent une décision à communiquer à leur canton respectif, charge à ceux-ci de transmettre la décision à Berne.

● Le 7 septembre, l'assemblée générale de l'ARMS, après avoir entendu un rapport de son comité, précise :

1. Son accord de donner la possibilité aux Vaudois de s'associer à la région valaisanne dans l'intérêt bien compris des deux rives du Rhône ;
2. Propose la prépondérance d'ARMS au sein du comité du nouvel organisme régional à constituer ;
3. Propose la constitution d'une société simple qui ne semble pas créer de difficultés.

● Le même jour à 18 h. 30, lors d'une séance commune des deux associations, le préfet Pierre Mayor (Aigle) est chargé d'intervenir pour que soit acceptée la constitution d'une seule région selon la demande de M. Huber.

Les préfets Gross, Nantermod et Mayor sont chargés de mettre au point la convention et la constitution d'un comité commun.

● C'est le 18 octobre à Monthey que le préfet Nantermod présente la convention qui a été soumise aux deux cantons qui l'ont approuvée.

L'assemblée accepte cette convention et désigne le comité de coordination composé

de MM. Marcel Mariétan (président), Pierre Mayor (vice-président), Roger Udriot (secrétaire), Bernard Dupont et Michel Morerod (membres).

De 990 000 à 850 000 francs

● Le 22 octobre, le comité de coordination demande une offre, sans engagement, un mandat d'étude aux cinq bureaux déjà contactés par l'Association du Chablais en précisant qu'ils doivent constituer un collège et faire une seule offre avec plusieurs variantes.

● Le 30 novembre, on enregistre la rentrée de ces soumissions qui s'élèvent à 990 000 francs.

● Le 28 janvier 1977, le comité de coordination apprend qu'à la suite d'une démarche d'un des cinq mandants à Berne, la Confédération se déclare d'accord pour 850 000 francs.

● Le 25 février, le comité de coordination décide, sous réserve d'approbation par les assemblées générales de l'ARMS et de l'ARDA, d'accorder au consortium d'études le travail demandé, sans aucune restriction sur le projet initial, pour 850 000 francs. Il décide la réunion des assemblées générales des deux associations avant le 20 mars.

● Le 18 mars se réunissent séparément les deux associations qui décident l'adjudication du mandat d'étude pour 850 000 francs dont 85 000 à la charge des communes ratifiant également la création du comité de coordination.

On peut aller enfin... de l'avant

La ratification des documents relatifs à la constitution du comité de coordination par les assemblées de l'ARMS et de l'ARDA permet de supposer que, dès maintenant, on peut prétendre que, d'ici deux ans au maximum, sur la base de la loi sur les investissements de montagne du 22 juin 1974, le Chablais des deux rives du Rhône pourra bénéficier de l'aide de la Confédération.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. Il s'agit d'un inventaire du potentiel des différentes branches économiques par un catalogue de réalisations à court, moyen et long terme.

Les plans d'aménagements communaux concernent l'affectation du territoire communal ; ils n'ont donc aucune incidence sur l'inventaire des besoins financiers pour le développement des régions de montagne.

Dans la discussion qui s'est développée à l'assemblée de l'ARMS, on constate que le retard dans la mise en place des organismes de la région du Chablais est dû au fait que Berne veut une entente entre les deux rives du Rhône, ce qui est depuis le 18 mars chose réalisée.

Il a été fait état de la couverture des 85 000 francs incombant aux communes pour l'étude, qui seront couverts en ce qui concerne le district de Saint-Maurice par sa caisse de district, par les communes du district de Monthey selon une contribution des communes à raison de Fr. -50 par tête d'habitant, un montant ayant déjà été versé dans un fonds spécial il y a quelques années.

Pour obtenir l'aide de la Confédération (il s'agit de prêts sans intérêt), il faudra établir un programme définitif dès réception de l'étude commandée au consortium des cinq bureaux spécialisés.

On doit donc penser que, vers la fin de 1979, le Chablais pourra établir définitivement les besoins d'investissements dans nos régions de montagne.

Savoir conserver les témoins du passé



Photo NF

TORGON. - Jeune station touristique, dont le dynamisme est dû à une poignée de Torgenois animés d'une volonté qui n'a d'égale que l'amour de ce coin de pays, Torgon maintient d'abord, puis développe les possibilités d'une vie économique nécessaire à la survie de sa population.

Des chalets s'y sont construits, d'autres ont été rénovés en conservant le style du pays. C'est le cas de l'ancienne scierie sur la rive gauche du torrent de Torgon, quelques mètres en aval du pont qui conduit à la Jorette. Une roue à aubes dont l'axe pénètre dans un mur de vieilles pierres, c'est le témoin d'une poésie à jamais disparue.

Le NF souhaite une bonne journée à : M. Ernest Défago

MORGINS. - Etre président de l'Association des intérêts de Morgins (AIM) n'est pas une sinécure car la station fondée il y a plus de 150 ans, cherche toujours une nouvelle voie dans le tourisme moderne.

Agé de 40 ans, Ernest Défago en est le président depuis trois ans et membre du

comité depuis 1958. Né en 1937, marié, il est père de six enfants dont deux filles, les aînés étant des garçons jumeaux âgés de 16 ans. Son épouse native du Fribourg alémanique, née Marion Waeber le comprend admirablement d'autant plus que son activité professionnelle à la tête du collège alpin de Morgins dont il est le fondateur avec M. Philippe Bovard, en fait un des éléments moteur du développement touristique de la station par les relations qui se font avec les parents des élèves qui viennent d'un peu tous les pays d'Europe et d'ailleurs.

Président de la commission scolaire Troistorrens - Morgins depuis 1969, Ernest Défago y apporte ses excellentes connaissances en matière d'enseignement et ses qualités de professeur.

Père d'une des rares grandes familles de la station, Ernest Défago, lorsque ses occupations professionnelles et ses responsabilités de président de l'AIM lui en laissent les possibilités, aime à parcourir les sous-bois à la recherche de morilles ou les champs de ski en hiver, mais en dilettante ; deux hobbies qui le mettent en contact avec la nature si belle de la région morginoise.

A vous, M. Ernest Défago, et à tous les responsables du tourisme morginois, le NF souhaite une excellente journée.



Photo NF

Le concert de L'Espérance pour tout un village



VIONNAZ. - Présidés par M. B. Rey, les musiciens de l'Espérance ont donné samedi devant une salle comble, leur concert annuel sous la direction de M. René Vannay.

Le programme a demandé aux musiciens un très gros effort de préparation du fait des œuvres choisies. Si le directeur a été

exigeant pour la préparation de ce concert, il en a été récompensé comme les exécutants d'ailleurs. Les exécutions tendaient à la perfection, ce que d'ailleurs les mélomanes ont apprécié.

La quarantaine de musiciens qui forment l'Espérance comprend une belle cohorte de jeunes que soutiennent des vété-

rans comme les deux frères Launaz (notre photo).

1977 a été choisi par les musiciens de Vionnaz pour le renouvellement de leurs uniformes. C'était donc une raison de la réussite de ce concert, outre le plaisir de présenter un programme de haute tenue.

CONCERT ORGUE ET TROMPETTE

MONTHEY. - La paroisse de Monthey inaugure cette année ses nouvelles orgues et cet événement mérite d'être souligné de façon particulière à l'occasion des fêtes de Pâques prochaines que les orgues accompagneront en grande première.

Sous les auspices de la commission culturelle et d'entente avec le clergé un concert orgue et trompette aura lieu à l'église jeudi soir, avec la participation de deux artistes aux flatteuses références, premiers prix de conservatoire et tous deux lauréats d'importants concours d'exécution musicale : Bernard Heiniger, organiste, professeur au conservatoire de Bienne, Paul Falentin, trompettiste, membre de l'orchestre symphonique de Berne.

Au programme des œuvres de Bach, Eric Schmidt, Louis James Alfred, Lefebvre Wely, G. Martini, Charles Yves, H. Purcell, Jeremiah Clarke.

Ce concert touche à la fois le mélomane et le paroissien qui auront l'opportunité d'apprécier les nouvelles orgues et le rôle de messagère de qualité, auquel elles peuvent actuellement fièrement prétendre.

Ce concert a lieu à l'église paroissiale de Monthey, jeudi 24 mars à 20 h. 30.

M.G.

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages



★ ★ ★ ★ ★ **LA LOI** ★ ★ ★ ★ ★
SUPER-DISCOUNT DENNER **DES PRIX BAS**

Super-Action

Farine fleur

Super-Prix DENNER

vitaminée

au lieu de ~~1.-~~ **seulement -75**
 1 kg

Actions

Wernli
 Choco
 Petit Beurre

au lieu de ~~2.50~~
seulement 1.55
 120 g

Colgate
 Fluor S

Dentifrice durcit les dents donc moins de carie
 au lieu de ~~3.20~~
seulement 2.40
 75 ml

Vin mousseux Feist Belmont
 demi-sec
 au lieu de ~~3.75~~
seulement 2.95
 7 dl

Chalet Sandwich
 Fromage fondu à tartiner suisse
 6 portions
 au lieu de ~~1.85~~
seulement 1.55
 200 g

Angora
 Lessive fine pour la laine et les tissus modernes
 pouvoir lavant élevé
 au lieu de ~~7.70~~
seulement 6.40
 1 kg

OMO

Recommandé par les principaux fabricants de machines à laver

5000 g

au lieu de ~~15.90~~ **seulement 13.80**

Meister Proper

pour une propreté éclatante

au lieu de ~~3.35~~
seulement 2.65
 750 ml

Fa Spray antitranspirant

Fraîcheur sauvage exotique du matin au soir



au lieu de ~~3.30~~
seulement 2.75
 100 g

Prix bas jour par jour

Châteauneuf-du-Pape **seulement 5.95**
 Appellation contrôlée Cuvée du Baillage 1974 7 dl

Flips aux cacahuètes **seulement -75**
 100 g

Cabaret Mélange de biscuits **seulement 4.90**
 500 g

Gendarmes **seulement 2.35**
 2 paires 200 g

Ananas **seulement 1.60**
 10 tranches Poids égoutté 358 g

Pointes d'asperges **seulement 1.70**
 Poids égoutté 200 g

Baisse

Lait condensé **1.60 1.45**
 sucré, étranger ~~1.60~~ **seulement 1.45**
 tube ancien **nouveau**



Concours d'annonceurs TV

Parmi les inscriptions reçues le jury a retenu 4 candidats, la possibilité est donc offerte à ceux-ci de présenter en tant que speakerine ou speaker l'information aux consommateurs DENNER.

Les téléspectateurs peuvent choisir qui présentera dorénavant l'information des consommateurs DENNER. Tous les téléspectateurs qui ont donné leur voix à la candidate ou au candidat qui obtient la majorité participeront au tirage au sort des prix qui sont

12 vols week-end

hôtel et pension comprise à Amsterdam, Bruxelles, Helsinki, Copenhague, Londres, Munich, Nice, Oslo, Paris, Rome, Stockholm et Vienne. Participez à notre concours en adressant une carte postale avec la désignation de votre candidat (A, B, C ou D) à INTERMONDA SA, Case postale 599, 8021 Zurich

Dernier délai d'envoi le 23 avril 1977.

Bonne chance et au revoir à demain dans les flashes publicitaires.

Affaires immobilières

A vendre à Monthey
jolie villa 5 1/2 pièces
 Construction 58/59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m2 de terrain. Situation centrale près du centre commercial La Placette Conditions intéressantes

S'adresser au 021/36 10 61

Vétroz
 A vendre

terrain de 5700 m2

dans zone villas.

Convientrait pour lotissement de parcelles.

S'adresser au 027/36 24 65 36-5202

A vendre à Martigny-Bourg

Immeuble

comprenant café-restaurant.

Pour traiter: SSGI
 Place de la Gare 2, Sion
 Tél. 027/22 85 77

36-1116

On cherche à louer à Sion

pour jeune dame
chambre indépendante

Prix: entre Fr. 100.- et Fr. 120.-

Tél. 027/22 80 82 89-251

Je cherche à acheter région Ardon

4000 m2 de terrain agricole

non arborisé convenant à la culture maraichère.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-22796 à Publicitas, 1951 Sion.

Chalet

mi-confort 4-6 lits évent. non meublé

cherché à l'année pour date à convenir.

Tél. 024/21 24 03 22-470830

A louer à Sion Rue du Sex 21

appartement 2 pièces

Fr. 350.- charges comprises. Zone verte, parking.

Tél. 027/23 36 65 36-22659

Bungalows pour vacances au Tessin
 Maisonnets et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano. Dès Fr. 9.- par personne. Libre jusqu'au 23 juillet et depuis le 6 août. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6 6900 Lugano. 24-328

A louer à Sion Rue Oscar-Bider

appartements neufs

grands et confortables dans petit immeuble

2 1/2 pièces à Fr. 300.-
 3 1/2 pièces à Fr. 390.-
 4 1/2 pièces à Fr. 480.- plus charges Places de parc.

Comptoir de locations

M. Clerc, dir. Place de la Gare 2, Sion

Tél. 027/22 85 77 36-1116

Mariage

LAETTIA

Agence matrimoniale

25, av. Vinet, 021/36 59 70 1004 Lausanne

Vous qui êtes seul(e) Retournez-nous ce bon sans engagement

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ Tél. _____

Localité _____

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

Pour toutes vos annonces **21 21 21**

Nouveau à La Tour-de-Peilz!

Le Garage des Alpes SA met à votre disposition (12 mois minimum)

une voiture avec casco à partir de Fr. 120.- par mois

Exposition ouverte la semaine jusqu'à 19 h. le samedi jusqu'à 18 h. Atelier de réparation ouvert la semaine jusqu'à 19 h., le samedi jusqu'à 17 h.

GARAGE DES ALPES SA

Av. des Alpes 38 - Tél. 021/54 33 91-92

La Tour-de-Peilz

22-1491

A vendre un salon en dralon rembourré latex

Bas prix.

Tél. 027/58 16 72 36-22797

Saint-Maurice A vendre appartements rénovés tout confort 3 ch. Fr. 65 000.- 4 ch. Fr. 80 000.- hypothèque 90%

Ecrire case postale 154 1920 Martigny

A louer à l'entrée ouest de Sion

studio meublé

Libre tout de suite.

Tél. 027/22 05 55 heures de bureau 36-22800

A louer à Sion, rue de Lausanne

joli studio

Date d'entrée: 1er mai ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64

36-207



Les essences de plantes au service de votre beauté

Bio-cosmétique Kart (Dr Nature)

SION

Herboristerie de la Matze

Droguerie A. Thévenon Tél. 027/22 38 89

MARTIGNY

Herboristerie B. Crettex

Droguerie, rue du Rhône 1 Tél. 026/2 12 58



Atelier d'art postiche PAUL-ANDRÉ COIFFURE

Rue Madeleine 14 Lausanne

réalise pour vous perruques postiches

DAMES-MESSIEURS Tél. 22 36 78/79



«TOP» postiche dans les 8 jours, postiche «SKALP» sans colle! Entretien de postiches et perruques de toutes provenances GROS RABAIS DANS LES CAS DE MALADIE

Du bord du lac à Saint-Maurice

Un grand club d'accordéonistes : « Mélodi'ac »



Avant le concert, malgré quelque tension nerveuse, ce quatuor conserve le sourire sur l'arrière-scène.

SAINT-AURICE. - Une salle du collège bien remplie par des auditeurs qui ont été enthousiasmés du programme exécuté par le club d'accordéonistes « Mélodi'ac » que préside M. A. Savary.

Placé sous la direction de M. F. Tschannen, ces accordéonistes ont démontré que, d'année en année, ils augmentaient non seulement leurs effectifs, mais qu'ils amélioreraient leurs prestations.

En intermède, les juniors se sont produits sous la direction de Mlle E. Ruchet. Une pléiade de jeunes garçons et fillettes qui assureront l'avenir du club dont les effectifs ne se recrutent pas seulement à Saint-Maurice mais aussi dans toute la région, Monthey compris.

En seconde partie, le groupe théâtral d'Ollon a interprété avec bonheur un vaudeville en deux actes de Freuler : « Dame blanche ».

Une centaine de nouveaux objets et documents au musée du Sel

AIGLE. - L'assemblée générale de l'Association du musée du Sel s'est déroulée samedi après midi, à Aigle, sous la présidence du préfet du district, M. Pierre Mayor, en présence notamment des syndics O. Plumettaz, de Bex, et G. Duroux, de Roche.

Une nombreuse assistance a suivi les délibérations et surtout le rapport d'activité du président, M. Pierre Mayor.

En 1976, la situation de l'association s'est nettement améliorée et une quinzaine de communes du district en sont devenues membres. Les locaux occupent deux salles du château d'Aigle et la municipalité pourrait mettre une surface de 500 m² à disposition de l'association, à la villa Saint-Pierre.

Pour sa part, l'animateur de ce musée,

M. A. Hahling, a relevé que 15 000 prospectus avaient été envoyés aux stations et remis aux 12 000 visiteurs de l'an passé.

Trente et un objets ont pu être acquis, dont un moulin à sel valaisan et plusieurs dons reçus avec remerciements. Au total, une centaine d'objets et de documents divers ont été reçus en 1976. Des éditeurs s'intéressent à imprimer des livres sur l'histoire du sel ; l'assemblée a élu au comité M. Girard, buraliste postal à Roche.

La commémoration d'Albert de Haller aura lieu le 12 décembre. Cet ancien directeur des salines régionales avait son siège à Roche.

A cet effet, une exposition sera ouverte au château d'Aigle, alors que l'historien Jean-René Bory donnera une série de conférences à la Radio romande, un film étant consacré à cet anniversaire par la télévision.

Martigny, Trient, Outre-Rhône



Pour ménager l'aire agricole : On modifie le cours du Rhône

MARTIGNY. - Le passage de la future autoroute de la plaine du Rhône va faire disparaître, entre Martigny et Riddes - dans la région de Charrat - Saxon surtout - une partie importante de l'aire agricole. Au grand dam des propriétaires qui avaient à l'époque consenti de gros frais pour sortir ces terres des marécages.

Plus haut, on a trouvé une élégante solution. Coûteuse il est vrai.

Il s'agit de déplacer - entre le canal de fuite de la centrale hydroélectrique d'Ecône et le Grand-Blettay - le lit du Rhône.

Rien que ça !

Pour ce faire, on est en train de « couper » une bande de terre sur la rive droite qu'on transporte à gauche dans une zone débroussaillée. La digue sera haussée à sept mètres du niveau du fleuve et c'est sur celle-ci que passera la future autoroute.

Opération qui implique le déplacement de 150 000 mètres cubes de matériaux qu'on va quérir dans le cône de déjection du torrent des Tzertzes, au-dessus de Mazembroz. A cette imposante masse, il faut ajouter 60 mille tonnes de pierres destinées aux enrochements.

Le chantier a été ouvert par l'entreprise Gasser voici deux semaines. Trente camions ont entrepris dès lors une ronde infernale transportant 4000 mètres cubes de matériaux journalièrement. On pense que cette énorme entreprise sera terminée dans une année.

Notre photo montre l'état actuel du chantier : du pont traversant le Rhône à la hauteur de Saillon, on aperçoit, à gauche, un gigantesque « Gradal » jaune découpant la berge en tranche ; à droite, en aval du canal de fuite, sur la zone déboisée, on commence

à amener les matériaux qui « pousseront » le fleuve côté Saillon. Au fond, on aperçoit le Bietschhorn.

Photo NF

UNE PREMIÈRE À MARTIGNY

MARTIGNY. - Jusqu'à présent, le personnel des gares CFF pouvait effectuer le service « intérieur » - c'est-à-dire celui du bureau et des guichets - en tenue civile.

Or, l'administration des Grands-Remparts vient de le doter d'un seyant costume consistant en une veste bleue, un pantalon gris, une chemise d'ordonnance et d'une cravate du plus beau jaune ocre.

Nous voyons ici le chef de bureau de Martigny, M. Charly Darbellay, revêtu de la nouvelle tenue.

Photo NF

Université populaire: lutte contre le cancer

MARTIGNY. - C'est demain soir, mercredi 23 mars, que l'université populaire organise en collaboration avec la Ligue valaisanne contre le cancer, une conférence donnée par le professeur J.-C. Cerottini, de l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer.

Connu dans le monde entier par ses découvertes, l'institut suisse, qui groupe plus de 100 chercheurs, a récemment inauguré ses nouveaux bâtiments dans la campagne vaudoise, à Epalinges, près de Lausanne.

L'étude des cancers demande la mise au point de nouveaux moyens de diagnostics, l'exploration des mécanismes par lesquels naissent les cellules cancéreuses, l'étude des moyens chimiques et immunologiques qu'utilise l'organisme vivant pour maîtriser le développement des tissus malades. C'est ainsi que la recherche rejoint la prophylaxie des différents cancers, leur diagnostic précoce et leur traitement adéquat pour le plus grand bien des malades.

La conférence aura lieu à 20 h. 30, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Deux expositions à voir

FULLY. - La commission culturelle de Fully a mis sur pied deux expositions qui, en fait, n'en font qu'une puisque se trouvant dans les mêmes locaux de la maison de commune.

La première nous montre ce que l'esprit inventif des enfants des écoles est capable de réaliser en créant des objets et des dessins pleins de fraîcheur et d'ingéniosité.

La seconde est consacrée à cette science si complexe et si subtile qu'est la mycologie. Des tableaux représentant de beaux spécimens de champignons, des textes, des livres pourront être vus et appréciés du public.

L'exposition a été ouverte samedi 19 mars dernier. Elle prendra fin dimanche prochain à 20 h. 30. On peut la visiter tous les soirs de 18 h. 30 à 20 h. 30.



M. Pierre Mayor, préfet et président de l'association, M^{me} C. Felix, secrétaire, et M. A. Hahling, animateur du musée du Sel (de gauche à droite).

LES CHANSONNIERS PARISIENS UN HUMOUR QUI PREND DE LA BOUTEILLE

MONTHEY. - L'éventail des chansonniers parisiens, Carrière, Rocca, Valton, Vaillard, Horgue, Amadou, pour citer les plus connus, s'il affiche une forme identique d'humour et d'expression, laisse à chaque artiste la liberté de traiter le sujet commun dans le style qui lui est personnel. Vendredi soir, Anne-Marie Carrière et Jean Amadou présentaient leur point de vue. Carrière sur le sexe dit fort et Amadou sur l'ensemble de l'actualité politique française.

Anne-Marie Carrière s'est penchée sur la gent masculine en s'arrêtant sur les catégories marquantes recommandables ou non avec indicateurs de direction détaillés pour les bonnes femmes perplexes. Il devient aisé de piéger « Le coureur de jupons ou Le démon de midi ». Avec le guide bien étudié de l'homme parfait, tout bonhomme se renifle à distance, soigneusement classé selon un barème d'étoiles et de petits oiseaux remplaçant la fourchette du Michelin ! Le tout débité en alexandrins dont les pieds sont autant de coups bien envoyés. La question posée à Carrière, pourquoi ne s'est-elle pas attaquée à la politique ? - « Par manque d'expérience, d'ailleurs la bonne femme en politique est actuellement terriblement vulnérable et mon métier prendrait

un gros risque à jouer de cette pâte-là ».

Jean Amadou s'en est allégrement chargé de cette politique, n'épargnant ni les uns ni les autres, sur un ton faussement authentique qui pouvait donner l'illusion d'un journal parlé. Assassinat verbal des ministères, le bagout d'Amadou démystifie les coulisses de l'Elysée, envoyant dans l'espace la fusée française « Le bagnard », ainsi nommée pour n'avoir jamais quitté la Guyane ! Amadou ponctuait son numéro d'une projection d'instantané avec les bébés-ministres et certains flashes sur le vif qu'il soulignait d'une légende fantaisiste et toujours bien plaquée. Amadou spéculait avec cette séquence facile qui n'ajoute rien à son talent. Au contraire, la préférence va au conteur que l'on aurait volontiers écouté encore un peu. Il semble qu'un peu plus d'une heure manque de générosité pour une tartine à deux !

Une soirée avec les chansonniers poursuit la tradition d'un humour qui fait toujours mouche, mais qui souffre de l'empreinte des ans, les têtes de turc se renouvellent mais pas la manière de les astiquer. C'est un bon spectacle divertissant mais sans la curiosité de la découverte, il s'est tassé comme la comédie de boulevard.

Au siècle de la tension, le rire vire de bord, l'humour a changé de véhicule sur un ton plus corrosif et plus grinçant à l'image du temps.

M. G.

Alphonse Mex: membre d'honneur des Valaisans d'Aigle



Le poète Alphonse Mex, nommé membre d'honneur, entouré de Valaisannes en costume.

AIGLE. - Forte de 200 membres, la Société valaisanne d'Aigle et environs était en fête vendredi soir, à l'occasion de sa soirée placée sous le signe des étoiles : celles du drapeau cantonal bien sûr, mais également celles qui, sur la scène, ont offert un joyeux ballet folklorique où les enfants des membres de cette sympathique société, présidée par l'ancien président du législatif aiglon, M. François Rey, ont brillé par leur fraîcheur juvénile. La monitrice, M^{me} M.-J. Comina, avait réglé ce ballet comme du papier à musique !

Soirée variée qui permit à l'assistance de nommer un membre d'honneur, le poète bien connu Alphonse Mex, dont la place à été inaugurée par les autorités il y a quelques mois, en juin dernier.

Soirée haute en couleur par le fait que beaucoup de personnes avaient revêtu leur costume aux magnifiques couleurs (bravo mesdames !), que le porte-drapeau Jean-Louis Lager s'était mis sur son trente et un et que le Photo-Club d'Aigle avait offert une projection de diapositives en couleur, rappelant le merveilleux cortège du 500^e anniversaire de la ville d'Aigle.

A Aigle, les treize étoiles ont brillé comme jamais, vendredi soir !



Veau

Ragoût sans os	1kg	14.50
Roulé	1kg	14.50
Rôti épaule	1kg	19.50
Côtelettes	1kg	21.50
Escalopes	1kg	28.50



Poisson

Filets de dorsch	100 g	- 75
Soles portions p.a.c. «Dakar»	100 g	1.95
Baudroie	100 g	- 50
Langoustines fraîches	100 g	1.75
Colinot friture	100 g	- 90

Porc

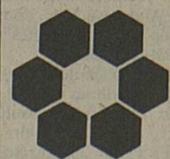
Côtelettes	1kg	12.50
Rôti	1kg	13.50
Tranches	1kg	14.50
Filet	1kg	19.50
Saucisse à rôtir	1kg	8.50

Prix valables du 22 au 26.3.77

Rôti de bœuf
1 kg **13.50**

ACTION

Bouilli sans os	kg	10.50
Ragoût de bœuf	kg	11.50
Foie de bœuf	kg	5.50
Langues de bœuf fumées, s. vide	kg	11.50



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

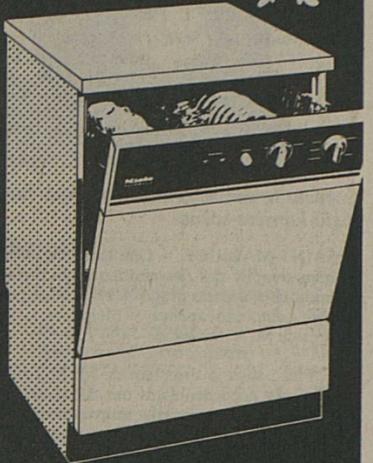
Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Nouveau Lave-vaisselle G 503 Miele

Nouveau et avantageux

Fr. 1598.-

Modèle libre ou pour encastrer



Votre spécialiste vous informe:

S. Reynard-Ribordy

Place du Midi
Les Rochers, Sion
Tél. 027/22 38 23

HAZYLAND

Dancing au Pavillon Montreux
Tél. 021/62 56 46

★★★★★★★★

Du 16 au 31 mars

CANDY et THE PARRA BROTHERS
l'orchestre vedette hollandais

Hit-parade avec le DJ Alain GIGON

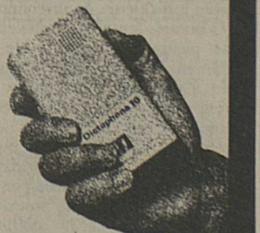
Tous les lundis concours hit-parade
1er prix: un voyage AIRJET

Le Hazyland vous offre toujours les meilleurs orchestres

HAZYLAND

Dictaphone 10: l'aide-mémoire de poche qui vous suit partout. Pour tous ceux qui voyagent beaucoup et qui ont beaucoup d'idées.

▶ **Dictaphone**



Marcel

Gaillard & Fils S.A.

1920 MARTIGNY
Tél. 026/2 21 58

GRAIN DE SEL

Et demain?...

Chacun regarde devant, très peu en arrière. L'avenir, non le passé. Les souvenirs passent à l'arrière-plan. Le présent en gros plan. Le lendemain, encore flou, est à l'horizon. Un peu lointain, certes, mais dans l'air, bientôt saisissable. L'homme ne songe qu'à son futur : à celui de sa terre, de ses affaires, qui le préoccupe. Car ce futur va l'absorber totalement, l'envahir malgré lui. Comment? Il l'ignore mais se tient prêt à engranger, sans cesse. Un cyclone? Mais qu'il vienne donc, sous une forme ou une autre. On est largement paré, de tous côtés. On peut tenir le coup pendant et après... On ne croit pas aux oiseaux de Hitchcock. Ni à l'attaque possible d'éventuels guerriers; autrement infernale quand ils sont des rapaces bien plus que des êtres humains. Sans foi, ni loi, ni âme, ni cœur, ni esprit, qui s'empareront de nos libertés, les réduiront à néant...

Foutaise! disaient les Hongrois, les Polonais, les Tchèques. Foutaise encore, clament les Helvètes ramollis dans leur confort, Ménandre. La tête dans le sable. La panse au soleil. Du fric à la banque. Qu'est-ce qu'on risque? L'ouragan, c'est pas pour nous. Les oiseaux de malheur, c'est pour d'autres, bien loin d'ici. On continue à rêver, à croire au seul lendemain possible: les bonnes affaires. Ça, c'est l'avenir préoccupant, le futur réel, absorbant, angoissant. Gagner, gagner encore beaucoup d'argent. Le veau d'or, à qui? A nous... Pas pour longtemps si l'on continue à ne pas entrevoir les autres réalités qui nous guettent, nous cerment peu à peu, nous encerclent lentement, facilitées par la passivité, le manque de vigilance, l'indifférence.

Parés, le sommes-nous vraiment? Isandre

REDACTION DE SION
Gérard Maillillard
Téléphone 027/23 30 51 (Int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion

Salins: la « Forêt de l'Evêque »

SALINS. - Au milieu des arbres fruitiers et de nombreuses constructions, une forêt de forme géométrique, taillée en ligne droite, semble s'ennuyer. C'est la « Forêt de l'Evêque », dernier bien immobilier dont l'évêché soit resté propriétaire dans la commune de Salins depuis les guerres du Sonderbund.

M. Camille Desfayes, dans le livret de fête édité à l'occasion du cinquantenaire de la Fédération des fanfares villageoises du Centre (1882-1932), écrivait :

« L'indépendance totale de Salins doit

certainement dater de 1848, lorsque prit fin la guerre du Sonderbund. L'évêque, qui possédait à l'époque la plus grande partie du territoire de la commune, vit ses biens se vendre par l'Etat.

La population de Salins, certainement trop scrupuleuse et craignant probablement l'excommunication de l'Eglise, n'osa pas, à cette époque, faire achat de ces biens.

Ce sont trois Bagnards, moins scrupuleux, qui en firent l'acquisition, soit Jean-Chrysostome Carron, Pierre-Joseph Hiroz et Pierre-Joseph Riche. »



La forêt dite « Forêt de l'Evêque ».

LES « COMPAGNONS DE LA CHANSON » À AYENT



Ils seront à nouveau parmi nous, « Les Compagnons de la Chanson »! L'aubaine nous est réservée par le 37^e Festival des chanteurs du Valais central.

Ces « compagnons », combien ils sont plus près de nos cœurs qu'une super-vedette! On les aime, on les écouterait tous les soirs. J'applaudis vraiment à l'initiative des organisateurs de ce festival - le chœur Concordia à Ayent - d'avoir songé aux

« Compagnons de la Chanson ». Prochainement nous expliquerons pourquoi nous les apprécions tant. Pour l'instant, retenez cette date : vendredi 22 avril à Saint-Romain à Ayent! Les billets sont déjà en vente. Hâtez-vous car, à coup sûr, les « Compagnons de la Chanson », selon leur habitude, vont faire de leur soirée un nouveau grand succès!

N.L.

VIVRE EN SUISSE ? OUI, MAIS...

SION. - La situation des étrangers travaillant en Suisse n'est pas toujours très confortable. Il faut trouver des solutions et travailler toujours plus à cette intégration des immigrés chez nous.

C'est ce qu'expliquera M. H. Gabriel en exposant le travail et les recherches qui se font au Centre de contact de Schaffhouse, dont il est le responsable.

Cet exposé aura lieu au cours de l'assemblée générale de la Communauté cantonale de travail Valais-Etrangers (CVE), le mardi 29 mars 1977, à 20 h. 15, à Sion, à la salle Supersaxo.

La CVE invite donc ses membres et toutes les personnes intéressées à ces problèmes, à participer nombreux à cette rencontre.

Au pays des Dranses

Bourg-Saint-Pierre dépasse le million de francs

BOURG-SAINT-PIERRE. - Pour la première fois la commune de Bourg-Saint-Pierre aura dépassé le million de francs de « chiffres d'affaires », comme il en ressort des comptes de gestions 1976, approuvés en février dernier par l'assemblée primaire de la commune.

Le compte de récapitulation se présente de la façon suivante :

	Recettes	Dépenses
Administration générale	855 170.15	541 075.25
Instruction publique	13 682.90	114 937.65
Police	3 047.40	33 283.90
Edilité et urbanisme	227 175.25	383 387.35
Travaux publics	287.50	81 458.15
Agriculture	18 586.80	59 862.15
Total	1 117 950.—	1 214 004.45
Excédent des dépenses		96 054.45

Le compte de variations de la fortune après des amortissements de l'ordre de 101 801 fr. 60, laisse apparaître un boni de 55 747 fr. 15.

Dans les principales recettes, hormis les contributions directes pour l'ordre de 676 138 francs, on notera les 110 052 francs des redevances hydrauliques. A noter encore au chapitre de l'exploitation de la piscine et salle de gym le montant de 24 038 francs.

Dans les principales dépenses on retrouve le service de la dette pour 183 234 francs, un prêt à une entreprise privée de la place de l'ordre de 50 000 francs, alors même que le chapitre de l'instruction publique se monte à, en chiffres ronds, 115 000 francs. Le chapitre « le plus lourd » est celui de l'administration générale avec 541 075 francs, suivi par l'édilité et l'urbanisme pour 383 400 fr. avec notamment des rénovations de bâtiments pour 60 000 francs, un montant de 43 000 francs pour la construction de l'école secondaire, un autre de 86 000 francs pour la construction de la piscine et de la salle de gymn., etc.

Comme on peut le constater, la commune de Bourg-Saint-Pierre a la chance de posséder une excellente situation financière, ceci après avoir consenti de très gros investissements pour des réalisations d'intérêt public et qui « font des jaloux » bien loin à la ronde.

VERS UNE FUSION SPORTIVE HISTORIQUE

VERBIER. - Nous avons déjà annoncé dans ces colonnes, en fin d'année dernière, les premiers pourparlers entamés pour la réunion des clubs de hockey sur glace de Verbier et de Bagnes.

Depuis, les choses ont notablement progressé et toute une équipe de responsables s'est attachée à mettre au point les formalités nécessaires à cette fusion.

Le principal travail a été la rédaction de statuts nouveaux. Ces derniers ont été envoyés aux membres le 10 mars dernier et toutes les observations éventuelles peuvent encore être faites jusqu'au 30 mars 1977 à l'adresse suivante : case postale 225, 1936 Verbier 1.

Les assemblées

Dans un premier temps, c'est-à-dire le vendredi 1^{er} avril à 20 h. 15, au restaurant de la Piscine, se réunira le Hockey-Club Verbier qui, dans son assemblée générale ordinaire, devra entériner le principe de la fusion de même que la reconnaissance des statuts.

Dans un second temps, c'est-à-dire le vendredi 15 avril à 20 h. 15, à l'hôtel de la Poste au Châble, aura lieu l'assemblée générale extraordinaire des HC Verbier et Bagnes qui sera en fait l'assemblée constitutive du nouveau club qui portera l'appellation de Hockey-Club Verbier-Ba-

gnes. Lors de cette assemblée, il sera procédé à la présentation des dirigeants des deux clubs, à l'admission du nouveau nom de la société et finalement à l'élection du nouveau comité, soit président, vice-président, secrétaire, caissier et trois membres adjoints. A la même assemblée sera fixé le montant de la cotisation annuelle.

Une action sympathique

Les deux clubs concernés ont eu jusqu'à ce jour une activité normale mais se situant dans un cercle régional des plus restreints. Il est bien clair qu'un club disposant de plus grands moyens aussi bien financiers qu'en effectif pourrait devenir un des éléments moteurs de la vie sportive à la fois de la région et de la station de Verbier. Exemple frappant dans ce domaine : les clubs de hockey sur glace des stations françaises voisines de Chamonix ou de Saint-Gervais. La fusion des deux clubs bagnards est donc un événement susceptible d'intéresser tout un ensemble sportif, susceptible aussi de créer, dans la région, un attrait touristique supplémentaire. Il convient donc d'ores et déjà de saluer l'initiative des promoteurs de cette fusion en bonne voie de réalisation.

Dans le cadre du conservatoire

MARTIGNY. - Dimanche prochain, à 9 h. 45, le Conservatoire cantonal de musique organise, sous le patronage des Jeunesses musicales de Martigny, un concert qui aura lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville. Il est donné au profit des élèves de la section locale. Y participeront : Aline Baruchet-Demierre (piano), Madeleine Carruzzo (violin), Brigitte Balleys (soprano), Suzanne Varga (violoncelle), Jean-Jacques Vuilloud (flûte), Unnur Sveinsbjarnardottir (alto). On interprétera Tartini, Haendel, Mozart, Bizet, Martinu, Debussy et Fauré.

REDACTION AU PAYS DES DRANSES
Bernard Giroud alias SET
Tél. 026/2 60 26 - Télex 38 580
Case postale 50, 1920 Martigny

POUR VOUS, ANCIENNES INSTITUTRICES

SION. - La maison de retraite Notre-Dame du Silence à Sion organise une journée de récolction pour vous et pour vos amis.

Le père Egide a bien voulu accepter d'animer cette rencontre. Celle-ci aura lieu le mardi 29 mars à partir de 10 heures et se

terminera vers 17 heures. Si vous désirez y participer, veuillez vous inscrire sans tarder à la maison de retraite Notre-Dame du Silence, tél. 027 / 22 42 20.

D'avance nous vous souhaitons une cordiale bienvenue.

JDCS : assemblée générale

SION. - Rencontrez donc ces jours-ci l'un de ces nombreux citoyens moyens et parlez-lui des dernières élections. Vous vous attirerez certainement ce genre de réflexion : « Nous voilà débarrassés de la politique et de tout son cirque pour quatre ans ». Grave erreur de raisonner de cette manière! Une victoire pour le PDC comme le fut celle des élections cantonales ou l'année passée déjà celle des élections communales, ne se crée pas par enchantement, du jour au lendemain, sans peine ni effort. De telles réussites nécessitent bien quatre années de travail, de discussions, de préparations, d'entrevues, de réformes et autres restructurations auxquelles tout un chacun ne prend pas garde, plus absorbé par les difficultés et les joies quotidiennes que par des événements qui semblent sans importance.

La vie politique continue donc, avec moins de panache peut-être, moins de manifestations éclatantes, mais elle continue et c'est là le plus important. C'est la raison pour laquelle les Jeunesses démocrates-chrétiennes de la ville de Sion ont le

plaisir d'inviter tous les jeunes d'âge ou de cœur de la capitale à leur assemblée générale, le mercredi 23 mars dans le hall de la Matze, à 20 heures précises. Celle-ci sera axée sur le problème de la restructuration.

A l'issue de la partie administrative aura lieu, vers les 20 h. 30, une conférence publique sur le thème suivant : « Le jeune et l'emploi ».

Les deux conférenciers, MM. Gérard Folonier et Jean Métry, sauront donner une vision claire de la situation de l'emploi aux jeunes qui se soucient de leur avenir professionnel immédiat. Venez nombreux!

Le comité JDCS

Information aux rentiers AVS de Sion et environs Du pays des pharaons aux îles Canaries

SION. - En collaboration avec l'Université populaire de Sion, Pro Senectute a le plaisir d'inviter les personnes du troisième âge à la projection de diapositives sur l'Egypte, fascinant pays des pharaons, suivie d'un film sur les îles Canaries, le tout réalisé et commenté par F.-Gérard Gessler, rédacteur principal au NF.

Cette séance aura lieu le mercredi 6 avril prochain, à 14 h. 30, à la salle du Sacré-Cœur, à Sion.

Que l'on vienne nombreux découvrir de très belles images du Caire, de Louxor, d'Abou-Simbel et des paysages des bords du Nil, ainsi que des îles de Ténériffe, de Fuerteventure et de Lanzarote.

Une finance d'entrée de deux francs par personne sera perçue. Une partie de la recette sera versée au fonds destiné à une journée de promenade des handicapés chroniques AVS.

Pro Senectute

Jeunes violonistes sur la brèche

SION. - Vingt-cinq jeunes violonistes de la classe de M^{me} Tibor Varga du Conservatoire cantonal à Sion, se présenteront avec un programme varié dans une audition à la chapelle du conservatoire le 22 mars à 20 heures. Pour clore cette soirée, Madeleine Carruzzo, ancienne élève de M^{me} Varga et présentement en études à Detmold chez M^e Varga, présentera une pièce virtuose pour violon.

Ayant eu dernièrement à faire appel à quelques jeunes violonistes de la classe de M^{me} Tibor Varga, je ne doute pas que cette soirée - entrée gratuite - intéressera vivement les mélomanes séduits.

N. L.

Aux « Amis pour le futur »

SION. - Avec l'accord des communes de Sion et Conthey, les « Amis pour le futur » effectueront samedi 26 mars dès 13 h. 30 le grand nettoyage de la Morgge depuis la route cantonale (Pont-de-la-Morgge) jusqu'au Rhône. Veuillez vous munir de gants, bottes et éventuellement de un ou deux sacs à ordures. Les personnes de bonne volonté qui veulent nous aider seront les bienvenues.

Rendez-vous à la halte CFF de Château-neuf. Le président cantonal : R. Hischier

Conseil de district de l'Entremont : nominations et commissions

VOLLÈGES. - Nous avons relaté dans nos colonnes la récente assemblée du conseil de district de l'Entremont. Voici aujourd'hui la répartition des charges et des commissions comme elles ont été décidées dans cette même séance du 9 mars dernier.

Nominations

Délégué à la commission d'impôt de district : Sylvain Biolaz, Vens.

Chambre des tutelles : le préfet Albert Monnet en fait partie de droit et la présidente. Elle est formée ensuite de M^e Aloys Copt, de Martigny, et Marc Murisier, Orsières.

Suppléants : Clément Méroz, Sembrancher, et Georges Moret, Bourg-Saint-Pierre. Archiviste : Lucien Bruchez, Verbier.

Commissions

De l'industrie : MM. Willy Ferrez, Fernand Dorsaz, Rémy Marquis, Gérard Tornay, Clément Méroz, Clément Monnet, tous présidents de leur commune respective.

Du tourisme : le préfet Albert Monnet, Georges Villetaz, vice-président, de Bourg-Saint-Pierre, Georges Michellod,

vice-président de Liddes, Eric Biselx, conseiller à Orsières, Adolphe Ribordy, conseiller à Sembrancher, Guy Moulin, conseiller à Vollèges, et Herman Julier, conseiller à Bagnes.

Affaires sociales : M^{me} Denise Genoud, conseiller à Bagnes, Jean-Noël Moret, conseiller à Liddes, Evelyne Volluz, conseiller à Orsières, Adolphe Ribordy, conseiller à Sembrancher, et Bernard Chanton, conseiller à Vollèges. Bourg-Saint-Pierre devra encore désigner son représentant à cette commission.

«La lutte contre la pollution est affaire de tous»



MM. Jacquemet et Jacquier au travail.

SION. - Il est beaucoup question de lutte contre la pollution de l'air, de l'eau, etc. Mais suffit-il d'ouvrir ce dossier lors des as-

semblées, de réunions politiques, ou lorsqu'il est constaté des cas graves de pollution ?

Evidemment non. Il est indispensable de lutter sans cesse pour éviter des accidents. Dans la règle, il faut en convenir, le fautif, ou celui qui doit intervenir, est toujours le voisin, ou les autres. Ce raisonnement est courant. Dimanche matin, j'ai surpris MM. Michel Jacquemet et Christian Maret, deux mordus de la pêche, occupés à sortir du canal de Wyssigen, des troncs d'arbres, des sacs d'ordures ménagères, de vieilles poussettes, etc.

- Que faites-vous ?
- Tout le monde parle effectivement de la pollution, mais ils sont rares ceux qui effectivement luttent contre la pollution ou qu'ils interviennent pour faire disparaître celle-ci.

Nous sommes des mordus de la pêche. Prochainement - le dimanche 3 avril - aura lieu l'ouverture de la pêche dans les rivières de plaine et les canaux. Comme nous avons constaté que le canal de Wyssigen était dans un état déplorable, nous avons décidé d'intervenir. M. Michel Jacquier, du Garage Touring, nous a mis généreusement à disposition, un fourgon qui nous permet de transporter le matériel et les ordures trouvées dans le canal.

- Que faut-il faire pour que ce canal soit propre ?

- Il y a deux ans, la municipalité avait entrepris le curage et le nettoyage du canal. Un excellent travail avait été réalisé, malheureusement, sans aucun égard, des gens jettent tout simplement dans le canal, des troncs d'arbres, des sacs à ordures ménagères, de vieilles poussettes, etc. C'est vraiment regrettable.

Il faut aussi constater que des conduites de lavoir, de toilettes, aboutissent dans le canal. Il y aurait lieu d'intervenir pour remédier à cet état de chose.

Il nous semble enfin que le débit d'eau pour l'instant du moins n'est pas suffisant et les dépôts de sable, de détritus, s'amoncellent.

Il faudrait faire quelque chose. Ceux qui souhaitent une nature propre, ceux qui aiment la pêche, pourraient, comme nous le faisons, intervenir périodiquement pour conserver plus de propreté aux abords et dans ce canal de Wyssigen.

On oublie souvent que la lutte contre la pollution est affaire de tous

Coiffure: la nature donne le ton

SION. - Hier, à la salle de la Matze, a eu lieu une journée d'étude technique pour les professionnels de la coiffure. Une centaine de coiffeuses et coiffeurs ont donné suite à l'invitation qui leur avait été faite. Les apprentis et apprentis coiffeuses et coiffeurs de troisième année du Centre professionnel de Sion, sous la conduite de leur maître, M. Charles Reichenberg, ont également participé à cette journée. M. Guy-Claude Zuferey, avec son personnel et M. Albert Späglar, ont présenté des travaux pratiques

avec des modèles adaptés au goût du jour, et aux exigences de la clientèle. Cette journée d'information n'est que le début d'une période de recyclage. Le professionnel de la coiffure doit sans cesse se perfectionner, se tenir au courant des nouvelles techniques, des nouveaux produits. Il doit faire profiter ses collègues de ses expériences. Le temps ou le coiffeur regardait son collègue d'un air de travers est révolu. Il s'agit de s'entraider, afin de toujours mieux servir la clientèle, qui devient aussi plus exigeante.



Des démonstrations de modèles.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Echecs: Martigny s'impose à Neuchâtel

Martigny, qui avait manqué l'ascension en ligue nationale B de manière malheureuse à la fin de la saison écoulée, a montré, dès la première ronde du championnat

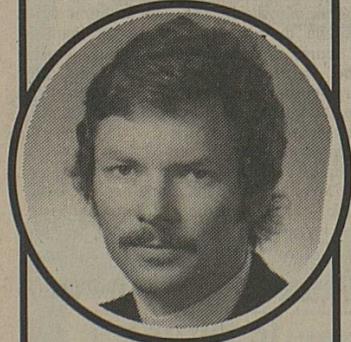
suisse de première ligue, groupe ouest, que rien ne serait laissé au hasard au cours de l'édition 1977. Une victoire, acquise à l'extérieur face à un adversaire coriace, place d'emblée les Martigners dans la position de favoris. Ses deux interlocuteurs les plus contrariants devraient être Genève et Zytglogge II.

Nous avons demandé à leur entraîneur, M. Charles Partos, de nous retracer le déroulement de la rencontre. Les Neuchâtelois enregistrèrent le premier point à la suite de la défaite de G. Darbellay, qui jouait pour la première fois en première ligue et qui se défendit vaillamment. Noyer, au terme d'une partie positionnelle très bien menée, rétablissait l'égalité. Après 4 heures de jeu, l'entraîneur Partos donnait l'avantage aux visiteurs. (Voir la partie dans la rubrique échec et mat de samedi prochain). Batchinsky et Perruchoud parvenaient ensuite à s'imposer face à des adversaires mieux cotés, ce qui portait le score à 4 à 1 pour Martigny. Le président du club, J.-M. Closuit, sacrifiait brillamment la qualité dans une française fermée et apportait le cinquième point à son équipe. Moret annule face à Porret portant le score à 5,5 - 1,5. Olsommer qui avait ajourné face à Robert dans une position égale, tente de forcer le gain mais succombe, ce qui fixe le score final à 5,5 - 2,5, mieux que l'année dernière où Martigny s'était imposé par 5 à 3.

Résultats : Neuchâtel - Martigny 2,5-5,5. Antonin Robert - Claude Olsommer 1 - 0 ; Stéphane Emery - Charles Partos 0 - 1 ; Alfred Porret - Jean-Paul Moret 1/2 - 1/2 ; Henry Robert - Basile Batchinsky 0 - 1 ; Roland Franssen - Olivier Noyer 0 - 1 ; Henry Eymann - Jean-Marie Closuit 0 - 1 ; Charles Kraiko - Pierre Perruchoud 0 - 1 ; Roland Hauser - Gérald Darbellay 1 - 0.

Annonceurs !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil Publicitas est à votre disposition.



Région de Martigny : M. Bernard Mottet

Agence Publicitas
Avenue de la Gare 21
1920 Martigny
Tél. 026/2 10 48

REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE
Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

Ouverture de la pêche au lac de Montorge

SION. - Le dimanche 3 avril prochain s'ouvrira la pêche au lac de Montorge. La Société des pêcheurs de Sion et des environs, depuis des années, s'est occupée du réempoissonnement, plus spécialement à l'intention de la jeunesse. Les responsables, en effet, pensent, avec raison, intéresser la jeunesse à découvrir la nature et surtout à la protéger. Et puis la pêche est aussi un sain loisir.

Cette année encore, la journée concours de pêche de Montorge aura lieu au mois de mai prochain.

Un règlement de pêche a été établi dont voici les dispositions essentielles. ● La pêche est ouverte au lac de Montorge du 3 avril 1977 au 31 septembre 1977 inclus. Les jours de concours (concours de jeunesse, coupe de Montorge, le droit de pêche est réservé aux concurrents.

● Il n'est délivré que des permis annuels au prix de 20 francs pour les étudiants et apprentis sur présentation de leur carte, 10 francs pour les juniors (nés entre le 1^{er} janvier 1961 et le 31 décembre 1967).

● La pêche ne peut se pratiquer que de la rive et avec une seule ligne. La pêche au lancer n'est autorisée que pour autant qu'elle ne gêne pas les autres pêcheurs.

● Les pêcheurs doivent faire preuve de sportivité et de fair play. Ils veilleront à la propreté aux abords du lac. Le permis de pêche sera retiré aux contrevenants.

● La pêche de nuit ou avec des amorces et engins prohibés est interdite. Il est strictement interdit de pratiquer l'amorçage.

● Les dispositions légales - fédérales et cantonales - sur l'exercice de la pêche sont applicables par analogie.

Après le Salon du tourisme de Lausanne DEUX VALAISANS PARMIS LES GAGNANTS

Pour procéder au tirage au sort des gagnants du concours « Passeport pour l'évasion », les organisateurs du 19^e Salon international du tourisme et des vacances de Lausanne ont accepté l'invitation de M. Carlo de Mercurio. Ainsi c'est à l'hôtel Au Lac d'Ouchy que M^{re} André Perrin, notaire à Lausanne, a contrôlé les opérations de ce tirage au sort effectué, pour rester dans la note de l'évasion, par Carla, une charmante Indonésienne habitant Genève. Etaient également présents : MM. René Chapuis, directeur du Salon, Roger Bormand, publicité, Christian Ethenoz, animation et Olivier Vuilliamy, directeur de l'hôtel.

Participation suisse et internationale

Plusieurs dizaines de milliers de visiteurs ont participé au concours et parmi les bulletins valides on a relevé un fort pourcentage de Suisses alémaniques, de Suisses romands, Vaudois et Lausannois en tête, Genevois, Neuchâtelois, Valaisans et Fribourgeois, mais aussi un nombre plus qu'appréciable d'étrangers parmi lesquels des Français, des Allemands, des Belges, des Ita-

liens, des Yougoslaves et même des Canadiens.

Sur les 24 prix à distribuer, les femmes en ont enlevé 16 et les hommes 8 seulement. Le grand prix, soit un voyage à Rio de Janeiro avec séjour pour deux personnes (Airtour Suisse) est gagné par Marie-Laure Birbaum de Crissier. Nos félicitations ainsi qu'aux heureux gagnants dont Yves-Marie Wasem, de Sion, qui a remporté le 9^e prix et Josette Bettelle, de Monthey, le 20^e prix.

BCF

Max Factor



vous fait cadeau de ce set d'essai ULTRALUCENT d'une valeur de Fr. 25.-*

A l'achat de 2 produits Max Factor. Nous nous réjouissons de votre visite.



* Jusqu'à l'orras épuisement du stock

ULTRALUCENT. Car l'humidité n'est pas tout ce qu'il faut à votre peau.

La ligne de soins ULTRALUCENT de Max Factor est la seule à contenir l'agent actif à trois composants Tricelunol. Car, pour être souple, votre peau a besoin non

seulement d'humidité, mais aussi de tonus. Votre conseillère Max Factor se fera un plaisir de vous expliquer le mode d'action du Tricelunol.

ULTRALUCENT. De Max Factor. A vous de juger.

du 21 au 26 mars 1977

Démonstration-vente à notre rayon parfumerie

Les grands magasins **coop city** Sion

au Salon en salon

CFF

Salon de l'Auto Genève Billets à prix réduit

17-27 mars 1977

Demandez au guichet ou à votre agence de voyages un billet spécial à prix réduit pour le Salon et timbrez-le au Salon à l'un des appareils automatiques CFF. Une fois timbré, il vous donne droit au retour dans les 6 jours. Ces facilités ne sont accordées que si le prix minimum s'élève à fr. 11.80 en 2^e et fr. 17.60 en 1^{re} classe.



Service de publicité CFF

Véhicules automobiles

A vendre

Rambler compact automatique

bleu métallisé
1966, 140 000 km
expertisée
très bon état
pneus neufs

Tél. 027/22 33 06
36-2620

A vendre

Opel Ascona 16 S

mod. 75, avec pneus d'été et d'hiver plus divers accessoires.

Prix à discuter.

S'adresser au
027/22 53 96
entre 12 h. 30 et 13 h.

A vendre

Mercedes 250 SE

67, automatique blanche

Fr. 6200.-

Tél. 027/36 23 15
63 12 01
36-2848

BMW 1600

bleue
1970

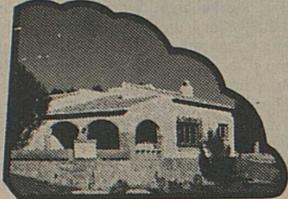
GARAGE DES ALPES

La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Rentabilité, vacances, retraite

LE SOLEIL, LA MER

des orangers, des citronniers, des amandiers, des oliviers, des poivriers, des pamplemousses ou des pins et du romarin.



Avec Fr. 20 000.-, entrez dans votre
VILLA EN ESPAGNE

JULIEN BOURQUI
Rue Pestalozzi 13, 1202 Genève
022/34 00 63 ou 021/23 05 19

S.v.p., une documentation

Nom :

Adresse :

Tél. :

22-351852



MACHINES À LAVER

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location
Fr. 30.- mois

Réparations toutes marques

Chez SAM

Sion 027/23 28 83

140.263.384

Machines à coudre d'occasion

entièrement révisées et garanties

dès 180.-

Eina S.A.
Av. du Midi 8, Sion
Tél. 22 71 70

18-5053

A vendre

un enregistreur Philips 40407

Bobine 18 cm
Stéréo 4 pistes

Fr. 450.-

Tél. 027/58 17 92
à partir de 19 heures
36-22804



027/21 21 11

A vendre

vélo de course Allegro Spécial

10 vitesses
Compagnola
Prix à l'achat 1540.-
Cédé Fr. 1000.-

Tél. 027/58 17 92
36-22804

A vendre

thuyas toutes grandes

Prix intéressant.

Tél. 026/8 22 10
36-243

Disparu... votre téléviseur,

grâce aux nouveaux meubles cache-TV modernes ou de style.

Radlomodeme TV SA
Sierre
Tél. 027/55 12 27
36-6801

Toyota Corona 1900

blanche
1972

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Opel 1900 A

grise
1970

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Je cherche à acheter

fourneau en pierre ollaire

Faire offre écrite sous
chiffre P 36-300617 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

DAF 66 SL

1973, 24 000 km
expertisée
Fr. 5800.-

Opel Admiral 2800 S

1972, automatique
1^{re} main
100 000 km, expert.
Fr. 5600.-

Simca 1100 Spécial

1972, expertisée
68 000 km
Fr. 4200.-

Pierre Gross
Colombier
Tél. 038/41 11 73
28-206

Votre annonce !

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

Marques suisses
neuves, modèles 1976
à l'ancien prix avec
rabais jusqu'à

50%

Facilités de paiement
Location possible
Installation gratuite
par nos monteurs
Garantie totale
Réparations toutes
marques

Riddes 027/86 48 40
Martigny 026/ 5 38 63
Muraz 025/ 4 64 50



Rue du Tunnel 3
Lausanne

021/23 52 28
24 h. sur 24

Occasions

- 1 joli buffet brun foncé, 165 cm long., 77 cm haut., 51 cm prof. avec dessus vitrine 160 cm long., 58 cm haut., 38 cm prof. 94.-
- 1 lit-armoire, 216 cm long., 110 cm haut., 40 cm prof. avec matelas 190 x 90 cm 75.-
- 1 armoire (glace), 120 cm long., 193 cm haut., 60 cm prof. 110.-
- 1 armoire (garde-robe), 360 cm long., 145 cm haut., 35 cm prof., 5 portes 225.-
- 1 banc d'angle 120 x 160 cm, état de neuf 185.-
- 1 tapis à l'état de neuf, 200 x 300 cm (dessous gomme) 125.-
- 1 accordéon chromatique, touches boutons, Stradella, 80 basses 295.-
- 1 accordéon chromatique, touches boutons Hohner Sirena, 80 basses 395.-
- 1 trompette de jazz avec valise, état de neuf 225.-
- 1 microscope, agrandissement jusqu'à 750 fois, accessoires 79.-
- 1 joli meuble en bois, radio-tourne-disque, 15 disques, 60 cm larg., 40 cm haut. 125.-
- 1 tourne-disque, 3 vitesses, 10 disques 35.-
- 1 machine à écrire de bureau Royal, révisée 78.-
- 1 machine à calculer électrique Olivetti, 4 opérations, bande de contrôle 95.-
- 1 vélomoteur Monark, moteur Sachs, 2 vitesses 445.-
- 1 beau vélo sport pour jeune homme, 5 vitesses, état de neuf 185.-
- Souliers pour le travail, No 38-42 (semelles gomme), la paire 10.-

E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport: tarif CFF
Fermé le lundi 05-303581



Action de printemps Motosarcluse Honda

moteur 4 temps, 3 ch, 2 vitesses AV et 2 AR
largeur de travail 63 cm

Fr. 1970.-

FLAV, route de Bramois, Sion

Tél. 027/23 38 95 36-2407

VOLTA

U-240

le seul aspirateur au boîtier rembourré

il protège vos meubles,
il est très silencieux,
il a une puissance d'aspiration incomparable.



U-240 - un aspirateur sans pareil

L'assortiment Volta vous offre encore 5 autres modèles à partir de Fr. 248.-

Concours:

Gagnez l'un des 20 U-240 au boîtier rembourré.
Valeur Fr. 578.-

Participez vous aussi!! Demandez une carte gratuite à votre fournisseur.
Repr. générale: WIDAG SA, Case postale, 8048 Zurich, 01/52 55 15

CAMEL FILTERS

un goût incomparable.

...pour elle, j'irais loin.

Le fameux goût CAMEL existe également en version sans filtre.

Deux chœurs pour une belle réussite



Quelques jeunes chanteurs du Chœur des écoles de Lens et Icogne.

FLANTHEY. — Rompant avec la tradition, le chœur d'hommes de Lens donnait samedi soir son unique concert à la salle de gymnastique de Flanthey. La direction de ce concert était assurée par M. Claude Lamon. C'est devant un parterre serré que la société s'est produite après un mot de bienvenue du président Maurice Bagnoud. Le programme préparé avec art durant l'hiver entier, s'inspirait des moments de l'existence. En effet, avec les thèmes : « Mignonne, allons voir si la rose », puis « Villanelle » et « Les chemins de la mer » et le « Chœur des vigneron », le Chœur d'hommes de Lens a témoigné d'une grande maturité dans l'art vocal qu'il maîtrise parfaitement.

La société avait invité le Chœur des écoles de Lens et Icogne à se produire. Placés sous la responsabilité de MM. Algée Rey et Marco Bonvin, les 65 gosses, garçons et filles, tous vêtus de blanc, ont interprété un répertoire d'une exquise fraîcheur. Ils étaient accompagnés au piano par M^{me} Lehner.

Pour ces deux chœurs, le public n'a pas ménagé ses applaudissements, tant il est bon au printemps de se replonger l'âme et l'esprit dans des airs qui rappellent à tous d'agréables moments de l'existence.

Un beau concert de L'Echo d'Aminona

MOLLENS. — C'est toujours avec grâce que se présente sur scène le chœur mixte L'Echo d'Aminona. Les 25 membres qui composent cette société, dirigée par Denis Mottet, sont costumés avec goût et fraîcheur. Vendredi soir, la société donnait son concert annuel. Au programme, des œuvres de Kaelin, Daetwyler, et de fort belles chansons populaires. Les morceaux choisis étaient accompagnés d'un commentaire d'orientation dit par Rose-Marie Pitteloud. L'Echo d'Aminona a fait récemment « président d'honneur » son président et fondateur M. Pierre Gasser, qui est l'âme de cette société.

Ce chœur est appelé souvent à donner des représentations en station. Aussi, les auditeurs n'ont pas été étonnés d'entendre leur société chanter en cinq langues différentes.



Une partie de L'Echo de l'Aminona, durant son concert de vendredi.

Avis aux abonnés d'électricité

de Chippis, se situant entre la rue des Parapets et la Navizence

Afin de permettre d'effectuer des travaux d'entretien à la station transformatrice dénommée Chippis-Village, une interruption de courant aura lieu :

MARDI 22 MARS 1977, DE 13 H. 30 À 16 HEURES ENVIRON
MERCREDI 23 MARS 1977, DE 13 H. 30 À 16 HEURES ENVIRON

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop d'ennuis.

Toutefois, le rétablissement pourra avoir lieu avant l'heure prévue. En conséquence, nous vous prions de considérer vos installations comme étant sous tension.

Services industriels de la commune de Sierre

Cours de soins au foyer

Si vous voulez apprendre à soigner chez vous, dans les meilleures conditions, un membre de votre famille.

Si vous souhaitez comprendre le malade et favoriser sa guérison.

Si vous voulez faciliter la tâche du médecin et de l'infirmière de la santé publique.

Alors, venez suivre un cours de soins au foyer, organisé par la section Croix-Rouge de Sierre.

Le cours comprendra 7 leçons de deux heures, deux fois par semaine.

Peuvent y participer hommes et femmes de tous âges qui désirent rafraîchir leurs connaissances en hygiène, alimentation et soins aux malades.

Vercorin : salle bourgeoise, à 14 heures, le 18 avril 1977.

Inscriptions : chez M.-C. Breukel-Martin, infirmière, tél. 027 / 55 60 77.

Arrêt du TF au sujet de la forêt de Randogne

Précisions de la LSPN
Nous avons diffusé dans notre édition d'hier, une information du Tribunal fédéral selon laquelle cette instance avait accepté un recours de droit administratif de la Ligue suisse pour la protection de la nature dirigé contre le Conseil d'Etat valaisan et la bourgeoisie de Venthône. Le Tribunal fédéral a ainsi interdit le défrichement de 2910 mètres carrés de forêt situés sur le territoire de la commune de Randogne.

La Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) précise à ce propos qu'elle a mis à la disposition de la bourgeoisie de Venthône, à titre provisoire, les moyens utiles à la réfection du château de Venthône sans qu'il soit nécessaire de vendre terrain ou forêt.

Le projet de défrichement qui a été interdit était, pour la bourgeoisie de Venthône, le moyen de se procurer, par la vente de la surface désormais protégée, les 250 000 francs nécessaires à la restauration du château (considéré par l'Office fédéral des affaires culturelles comme monument d'importance nationale).

ALBUM SOUVENIR: SIERRE, CAPITALE DU DISTRICT



SIERRE. Vue générale.

C'est d'une série de cartes postales des éditions de Mlle Thévenaz, du bazar du Château à Sierre que nous avons extrait cette vieille photographie de la cité du soleil.

Ces photos, réalisées à l'époque au bromure, nous permettent de retrouver le Sierre d'autrefois.

On voit ici au premier plan, la route qui se dirige vers Montana avec, à droite,

l'ancien cimetière devenu aujourd'hui jardin public.

Toute cette zone n'était alors pas bâtie. Au centre, on distingue la chapelle de Notre-Dame-des-Marais puis à l'arrière plan, la tour de Goubing.

Que de modifications a subies Sierre depuis ce temps ! Sierre, de bourgade s'est hissé au rang de cité importante.

Un prix de 5000 francs pour Jean-Marc Lovay

Le jeune écrivain valaisan Jean-Marc Lovay, domicilié à Pinsec dans le val d'Anniviers, vient d'être à nouveau l'heureux bénéficiaire d'un prix d'une valeur de 5000 francs cette fois. Il s'agit du « Prix d'hôte » attribué par « la Commission cantonale bernoise de littérature », laquelle dépend du Département de l'instruction publique.

Le canton de Berne récompense régulièrement des auteurs du canton mais offre également un prix à un hôte d'un autre canton. Le choix s'est porté cette année sur le jeune Valaisan pour son roman Les régions céréalières, une œuvre extrêmement dense et un brin difficile dont le décor est l'univers étatique des grands domaines agricoles.

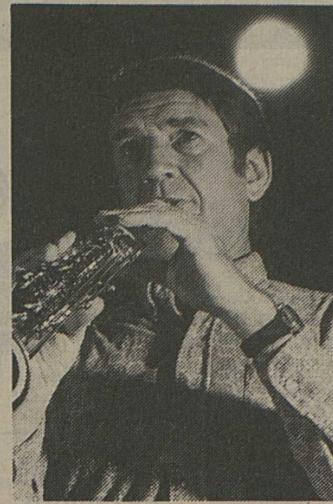
Si dans votre publicité IL Y A UN NOEUD !

ne coupez pas



Pour PUBLICITAS ce n'est pas un problème 027/21 21 11

Demain au Casino-Théâtre: Claude Luter et le New Ragtime Band



C'est demain mercredi que Claude Luter et le New Ragtime Band donneront, au Casino-Théâtre, une exceptionnelle soirée de jazz.

Claude Luter fut, avec son orchestre du « Lorientais », (c'était le nom d'une célèbre cave de la Rive gauche) une des grandes figures de la belle époque de Saint-Germain-des-Près.

Les plus fameux jazzmen du monde (Earl Hines, Louis Armstrong et tant d'autres) ont participé, lors de leurs passages à Paris, à d'extraordinaires jam-sessions avec Claude Luter et ses Lorientais, applaudis par Jean-Paul Sartre, Raymond Queneau, Boris Vian...

Après son triomphe au Festival d'Antibes, Sydney Bechet vint jouer aux côtés de Claude Luter : belle référence ! Sydney Bechet, Claude Luter et ses musiciens entreprirent d'innombrables tournées, ponctuées de non moins nombreux triomphes dans toute l'Europe. Malgré la disparition de Sydney Bechet, la réputation de Claude Luter n'a cessé de croître avec les années, tant et si bien qu'il est aujourd'hui un des rares jazzmen non-américains de renommée mondiale.

Le New Ragtime Band est la formation qui accompagne Claude Luter dans ses tournées en Suisse. Les musiciens neuchâtelois, qui sont des amateurs, sont rompus à l'accompagnement des vedettes puisqu'ils ont joué et enregistré avec Bill Coleman, Benny Waters, Albert Nicholas, Mezz Mezzrow, sans oublier Claude Luter. Ils ont acquis, notamment au contact de ces artistes, une maturité et une aisance qui font du New Ragtime Band une formation de classe internationale, formée de Jacky Milliet à la clarinette, Robert Antenen à la trompette, Pierre Descœuvres au trombone, Vino Montanoni au piano, Hans Schloepfer à la basse, Bernard Moritz au banjo et Rolf Sidler à la batterie.

Le merveilleux clarinettiste qu'est Claude Luter — il pratique aussi superbement le saxophone soprano — trouvera donc à ses côtés une formation bien rodée, efficace et sensible. Claude Luter, malgré le « professionnalisme », a su conserver cette ferveur, cet enthousiasme, ce plaisir de jouer qui est l'âme de sa musique. Accompagné par le New Ragtime Band, il nous promet une soirée de jazz à tout casser et surtout... à ne pas manquer.

JEAN-CLAUDE ROUILLER EXPOSE À SIERRE

Après un an et demi d'absence, le jeune peintre valaisan Jean-Claude Rouiller expose actuellement au château de Villa à Sierre.

Vendredi soir, il conviait ses amis et le public au vernissage de cette présentation.

Les toiles du peintre célèbrent la montagne, des scènes de la vie quotidienne et le paysage de Sardaigne.

Brûlant, passionné, l'artiste jette sur le tableau la vigueur et la fougue qui l'emprennent.

A grands coups de pinceau, il travaille, se libérant intérieurement.



Jean-Claude Rouiller, lors du vernissage de vendredi.

La parfaite maîtrise de sa technique lui permet d'aborder la poésie de ses créations, d'appréhender le côté mystique des choses.

Abstraction de l'objet, alliée à la splendeur des teintes, Rouiller ouvre la porte d'un monde bizarre, celui du subconscient.

Une partie de son exposition sierroise est constituée de dessins de bouteilles et autres natures mortes.

Mortes ? non point ! Par la magie du trait, un peu épais, cette matière prend vie, s'anime.

En permanence, le visiteur se sent complice. Peut-être est-ce dû à l'authenticité dont fait preuve Jean-Claude Rouiller dans chacun de ses tableaux ?

La Concordia de Miège fête ses jubilaires

MIÈGE. — Samedi soir, un nombreux public se rendait à la salle de gymnastique de Miège pour assister au grand concert donné par la société de musique du lieu, la « Concordia ».

Avant le concert, plusieurs musiciens furent honorés pour leur dévouement au service de l'art.

Pour 25 ans, M. Michel Caloz et M. Sylvain Clavien, pour 15 ans, M. Marc-André Tschopp, M. Rémy Clavien, et M. Bernard Clavien pour 35 ans, M. Charly Clavien, M. Rémy Vogel, et M. Alfred Antille furent récompensés.

Dirigée par M. Amédée Mounir, la « Concordia » avait sélectionné un choix de pièces susceptible d'intéresser tout le monde.

Verdi, Alain Morisod, Suppé, entre autres compositeurs célèbres permirent la présentation d'un concert de haute qualité, samedi à Miège.

Ecole de musique, dirigée par M. Armand Sernier des productions de tambours de M. Oswald Clavien et de la Coccinelle complétaient cette brillante affiche.

A la colonie des Taulettes

BLUCHE. — La colonie des Taulettes de la Ligue antituberculeuse de Sierre, reçoit chaque année des centaines d'enfants de tout le district. Grâce à la bonne gestion opérée de M. Gérard Baerzyswil, d'importantes transformations ont pu avoir lieu. Il faudrait cependant encore que la bibliothèque pour les enfants soit mieux fournie, de même que le « parc » de jouets. Pensez-y !

Les vacances à la colonie d'enfants des Taulettes auront lieu cette année du 27 juin au 27 juillet.

Toutes les familles qui souhaiteraient placer un enfant peuvent le faire en prenant contact avec l'infirmière Odette Arbellay, rue des Maris 15, 3960 Sierre, tél. 55 10 66.

Voleurs arrêtés à Sierre

Il y a quelques semaines, le grand magasin Innovation à Sierre était cambriolé de nuit. Un butin de près de 15 000 francs avait été emporté.

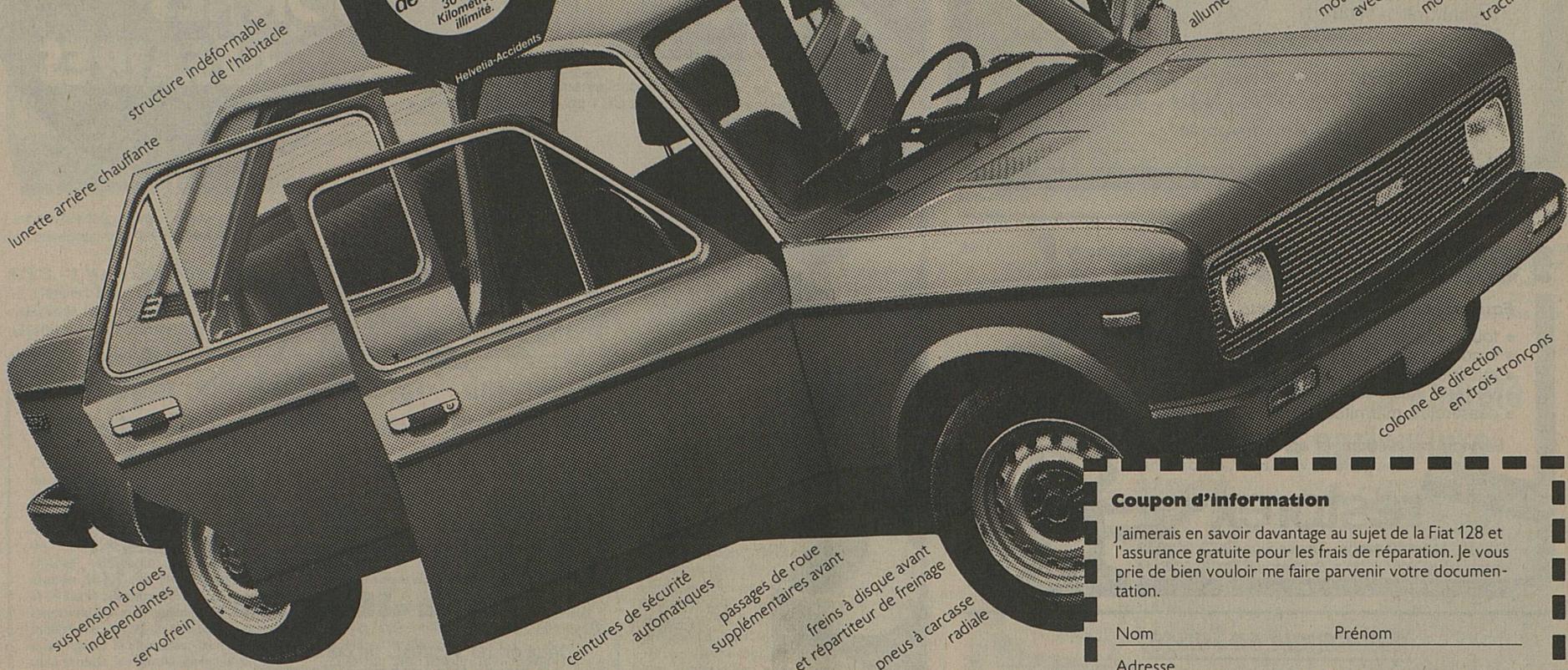
Après une longue mais fructueuse enquête, la police a réussi à arrêter les auteurs de ce méfait.

Il s'agit de jeunes gens de la région sierroise.

Commune de Sierre Direction des écoles

Fiat 128 1100 2 portes Fr. 9900.- Fiat 128 1100 4 portes Fr. 10400.- (illustration) Fiat 128 1300 CL 2 portes Fr. 11350.-
Fiat 128 1300 CL 4 portes Fr. 11850.- (Pour tous les prix: + Fr. 50.- pour transport et livraison)

Fiat 128. Fr. 9900.- incl.



Assurance gratuite pour les frais de réparation.
30 mois. Kilométrage illimité.
Helvetia-Accidents

Crédit SAVA: facile et rapide. Chez votre spécialiste Fiat.
Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.

FIAT

Garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.
Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.
Equipe complet suisse. Aux nouveaux prix, plus favorables.

Un plaisir qui dure.

Coupon d'information

J'aimerais en savoir davantage au sujet de la Fiat 128 et l'assurance gratuite pour les frais de réparation. Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir votre documentation.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité: _____

(Envoyer à: Service de Publicité Fiat (Suisse) SA, 108, rue de Lyon, 1211 Genève 13)

STEREO Chaînes compactes

STEREO
Beytore Music Center M-7130 L
Récepteur FM/OM/GO, tourne-disques, tape-deck, 2 enceintes, 2 microphones.
Prix à l'emporter Fr. **780.-**

STEREO
Sanyo DXT 5502 L Récepteur FM/GO/OM, tourne-disques semi-automatique, tape-deck, 2 enceintes à 2 voies.
Prix à l'emporter Fr. **1390.-**

STEREO
Grundig Studio 3010 Récepteur 4 gammes d'ondes, 2x20 watts, tourne-disques Dual, tape-deck, 2 enceintes.
Prix à l'emporter Fr. **1690.-**

STEREO
National SG 3090 Récepteur GO/OM/OC/FM, tourne-disques, tape-deck avec Dolby, 2 enceintes à 3 voies.
Prix à l'emporter Fr. **1995.-**

STEREO
Körting Musiccenter MC 665 Récepteur 4 longueurs d'ondes, 2x30 watts, tourne-disques, tape-deck, 2 enceintes à 3 voies.
Prix à l'emporter Fr. **2265.-**

STEREO
Telefunken Studio-Center 5030 Récepteur GO/OM/OC/FM, mémoire pour 7 programmes FM, tape-deck, tourne-disques, 2 enceintes 50 watts.
Prix à l'emporter Fr. **2995.-**

★ Location-stéréo à Fr. 36.- déjà p.m. Fisher 170, service total compris! Durée de location minimum 8 mois. ★



Nulle part vous trouverez des prix à l'emporter plus intéressants!

- Visitez maintenant notre exposition spéciale. ● Vous verrez (et écouterez!) les chaînes hi-fi compactes les plus demandées, de toutes catégories.
- Chaque appareil est contrôlé et recommandé par des techniciens REDIFFUSION.
- REDIFFUSION, le leader des chaînes compactes. Présentation gratuite à domicile sur demande.



REDIFFUSION SA, Sion: 19, rue du Scex.
St-Léonard: Magro Uvrier, tél. 027 31 27 42
Téléphonez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22

POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION

CS Prêt personnel
CREDIT SUISSE CS

De l'argent liquide vite et à meilleur compte

Comparez!

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10 000.-	887.50	468.75	329.15	259.40
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.-	1775.-	937.50	658.35	518.75

y compris intérêts, tous frais et prime d'assurance pour solde de dette

Je désire un prêt personnel de Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur actuel depuis _____ Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CRÉDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à l'une des 124 succursales du Crédit Suisse

La semaine de TOYOTA

Garage des Alpes SA - La Tour-de-Pellz
Tél. 021/54 33 91 - 54 33 92

Toyota Corolla 1200	1975	gris métal.	
Toyota Corona 1900	1972	blanche	
Toyota Corolla 1200		rouge	neuve
Toyota 1200 station-wagon		brune	neuve
Toyota Carina 1600		grise	neuve
Toyota Corolla 1600		grise	neuve
Toyota 1000 Copain station-wagon		blanche	neuve
Toyota Corolla SR		blanche	neuve
Toyota Celica 1600 ST		brune	neuve
Toyota Celica 2000 GT		verte	neuve

Grand stock de pièces détachées pour les marques
BMW - TOYOTA - NSU - AUDI
Expédition rapide

restaurateurs!

Equipez-vous, modernisez-vous à bon compte:

- fourneaux, grilstone, sauteuses, friteuses, etc.
- frigos, congélateurs, lave-verres ou vaisselle
- matériel de service, ustensiles et accessoires
- verrerie, vaisselle, couverts
- casseroles, marmites, plats, etc...

Service installations et après-vente garantis
Plans gratuits. Visitez nos expositions:

prix de gros

restorex

centres Magro, Uvrier-Sion (027) 31 28 53
Roche-Vd (025) 7 82 21 - Courrendlin (066) 35 51 14

Maintenant en Suisse:

TOKO 10. Ce copieur automatique à la technique d'une machine à imprimer.

Coupon

Démontrez-moi que la technique de pointe du nouveau
Toko 10, copieur sur papier normal adapté aux mini et moyens
tirages, est plus économique:

- Je voudrais: de plus amples informations sur Toko 10
 une démonstration de l'appareil
 une analyse gratuite de mes besoins en copies

Nom: _____

Maison/Adresse: _____

Position: _____

Volume de copies mensuel: _____

Marque de notre copieur actuel: _____

Adresser à: A. Messerli SA, Rue de la Bonne-Eau,
3960 Sierre, Téléphone 027/55 98 55

NV5

Messerli

L'expert en copie qui comprend les problèmes de bureau.

La belle allure de la mode printemps-été 77 à Coop City

du lundi 21 mars
au samedi 26 mars 1977
en lieu et place de son traditionnel
défilé de mode,
Coop City a imaginé pour vous
une ronde de la mode

Mannequins de cire...
Mannequins de mode

vont revêtir quotidiennement les nouveautés 77
du prêt-à-porter CITY pour dames, messieurs et
enfants.

**AU ROND
POINT DES
BONNES
AFFAIRES**



Mardi 22 mars

Mode «Elle et lui»!

- Deux grand succès... de cette saison
- le blazer et la jupe pour Madame
- le blazer et le pantalon ville pour Monsieur

L'article **fleur** du jour:

Pantalons pour messieurs
modèle SCOTT en trévirá
coloris mode: beige, marine

La paire **29.-**

Les grands magasins

coop city P
Sion

Dancing Le Falot, Aigle

Tous les mercredis
Ambiance avec l'orchestre
NEW DELS COLORADOS

36-1386

Adriatique

A louer à Cervia mai-
sons de vacances et
appartements avanta-
geux. Plage privée.

Renseignements:
tél. 038/33 52 38
06-130021

YOSEIKAN BUDO

Tous les arts martiaux en un seul
M. Udrisard, 3e dan
vous attend dans les salles de Sierre,
Sion, Martigny et Aigle.
Cours tous les jours de 17 à 21 h.
(section: enfants)
Renseignements: tél. 027/22 81 50

Dès maintenant,
la bière normale
Feldschlösschen
en 6-pack!



**6 bouteilles
de 33 cl.**

FELDSCHLÖSSCHEN
La qualité
oblige.

Menuisiers et charpentiers réunis à l'enseigne de la Saint-Joseph



Le comité (de gauche à droite) MM. Schnydrig, Perren, Eyer, Zurbriggen et Gertschen, ainsi que M. Schmid, du Service cantonal de l'enseignement professionnel.

STEG. - L'Association haut-valaisanne des charpentiers et menuisiers, présidée par M. Herbert Eyer, a tenu son assemblée générale à Steg, le jour de la Saint-Joseph comme le veut la tradition. Parmi la cinquantaine de participants, M. Max Schmid, adjoint du chef du Service cantonal de la formation professionnelle était présent.

Malgré la récession, on s'estime satisfait de l'occupation offerte aux gens de la branche. On craint toutefois une détérioration de la situation pour l'année en cours. La catégorie s'est enrichie de 24 nouveaux professionnels qui ont réussi avec succès leurs examens de fin d'apprentissage. Trois artisans du groupement ont en outre obtenu la maîtrise fédérale. Il s'agit de MM. Klaus Brigger, Zermatt; Peter Imhasly, Lay et Bruno Diezig, Blitzingen. Du côté des apprentis - malgré la diminution du travail - on constate un regain d'intérêt pour la profession. D'entente avec les syndicats, on s'est décidé d'augmenter le salaire-horaire de 20 centimes à l'heure.

Le nouveau comité du groupement a été réélu en bloc et se compose de MM. Herbert Eyer, président; Germain Zurbriggen, vice-président; Herbert Gertschen, secrétaire; Pius Perren, caissier, et Schnydrig membre adjoint. En apportant le salut de l'autorité cantonale, M. Schmid a notamment rappelé que la mise sous toit d'un atelier pour apprentis menuisiers et charpentiers à Brigue ne serait maintenant plus qu'une question de temps.

En vrac du Haut-Pays

SANS EGARD POUR LE PREMIER JOUR DU PRINTEMPS

Après les giboulées de ce dernier week-end dans les vallées latérales, la neige s'est remise à tomber jusqu'en plaine, dans la nuit de dimanche à lundi. Si bien que pour son premier jour, le printemps - hier matin - ressemblait plutôt à l'hiver. Sous ce manteau d'hermine intempêtif forsythias et abricotiers en fleurs faisaient vraiment peine à voir.

SURPRISE PAR LA CHAUSSÉE VERGLACÉE

Circulant sur le col du Simplon au volant de sa voiture avec cinq personnes à bord, le rvd père Michel Angelo, protecteur d'enfants de saisonniers, s'est vu samedi dans l'obligation de rebrousser chemin, tant la chaussée s'est avérée glissante à proximité du lieu dit « Engloch ». Circuler avec des pneus d'été à plus de 2000 mètres d'altitude, à pareille époque, peut évidemment réserver des surprises.

A l'heure de la soupe œcuménique



Dimanche dernier, quelque 400 personnes des paroisses catholique et protestante de Brigue et environs ont fait honneur à la soupe œcuménique. Quelques convives.

BRIGUE. - Dans le cadre d'une action commune organisée par les paroisses catholique et protestante de Brigue en faveur d'œuvres de bienfaisance, placées à l'enseigne du carême, quelque 400 personnes ont fait honneur, dimanche dernier, à un frugal repas

composé d'une soupe en lieu et place du repas du dimanche traditionnellement amélioré. Le but de l'opération? Inviter les convives à verser la différence de prix de ces repas au bénéfice de cette organisation communautaire.

Simplon : chutes de neige - danger d'avalanche - circulation interrompue

COL DU SIMPLON. - Dans la nuit de dimanche à lundi, la région du Simplon a de nouveau été gratifiée de conditions météorologiques épouvantables. Il y a de nouveau de la neige comme au plus fort de l'hiver. Hier matin, la couche de neige fraîche atteignait 20 centimètres à Gondo, 30 à Gabi, 50 à Simplon-Village et 70 sur le sommet du col. La circulation automobile a évidemment été perturbée malgré les efforts du service de la voirie pour libérer la chaussée. Dimanche, jusqu'à minuit, les chasse-neige n'ont pratiquement pas cessé de faire la navette entre la frontière et le pont du Ganter, soit sur près de 30 kilomètres d'un parcours où la circulation devenait de plus en plus difficile.

Dans le courant de la nuit, plusieurs automobilistes, dont les véhicules étaient équipés de pneus d'été, surpris par ces conditions, ont été contraints d'abandonner leurs voitures sur place et poursuivre leur route à pied jusqu'au prochain refuge. Hier après-midi encore on leur déconseillait de tenter de récupérer leurs machines.

Bien que l'artère ait été libérée entre temps, la circulation est tout de même interdite. On s'attend en effet au déclenchement de nombreuses avalanches, aussi bien sur le versant nord que sur le côté sud. Ces dangers augmentent au fur et à mesure que la température monte. Si la situation s'améliore, on espère pouvoir redonner le feu vert au trafic dès ce matin.

Assemblée générale de la Société haut-valaisanne d'agriculture



On reconnaît de gauche à droite, MM. Ryser, Börter, Escher, administrateur de la société et Karl Zumtaugwald, secrétaire.

BRIGUE. - La Société haut-valaisanne d'agriculture que préside le vétérinaire Hermann Börter a tenu « samedi » son assemblée générale à Brigue. Les débats se sont déroulés en présence de nombreux participants dont M. Ryser, chef de la communauté de travail pour les populations de montagne.

Malgré une diminution du montant du chiffre d'affaires de 10 %, les comptes de la société bouclent avec un excédent de recettes de près de 90 000 francs. Le montant brut de la production agricole valaisanne se traduit par 350 millions de francs. En 10 ans, soit de 1965 à 1975, l'effectif bovin a diminué de 18 % alors que la race ovine enregistré une

augmentation de 68 %. Dans le canton, on dénombre actuellement 42 270 moutons et 14 566 vaches. Ce dernier chiffre représente le 1,7 % du cheptel suisse des vaches laitières. L'augmentation de la production du lait en Valais provient surtout de vaches étrangères au canton et qui ont séjourné sur nos alpages pendant l'été.

M. Ryser a mis l'accent sur les problèmes posés à l'agriculture de montagne tout particulièrement. Ses représentants sous la coupole fédérale n'ont pas la partie facile pour la défendre, face aux pressions que subit le Gouvernement fédéral de la part de groupes économiques particulièrement forts.



PUBLICITAS

conçoit, distribue et contrôle votre publicité.
Nos vendeurs-conseils appuyés par

3 GRAPHISTES

sont à votre entière disposition pour vous apporter toutes solutions relatives à vos problèmes de communication

Décoratrice cherche tous beaux meubles du XVIIIe siècle, tapisseries, orfèvrerie, tableaux. Achat de succession complète.
Tél. 021/26 36 79
ou écrire sous chiffre PW 301882 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Chalet
On cherche à louer, du 20 juillet au 15 août, chalet avec confort, pour couple. Alt. max. 1300 m.
Faire offre et conditions à R. Potterat, place de la Gare 12 C 1020 Renens.
36-22801

studio de 70 m2
avec ou sans meubles, une grande pièce et une grande cuisine, endroit tranquille.
Tél. 027/23 22 02 (bureau)
36-22762

Champex-Lac
On cherche pour la saison d'été mai-octobre
un couple
pour le ménage et le commerce.
Tél. 026/4 13 78
36-90140

Sion
Proximité gare, poste, MMM
A louer
studios meublés
Rens. et visite sans engagement
Tél. 027/22 66 23
heures de bureau
36-702

A louer à Bluche
chalet 5 lits
Pâques: Fr. 700.-
Tél. 027/55 65 45
89-41568

Vernayaz, à louer appartements
3 pièces
Fr. 300.-
charges comprises
Pour grande famille: 20% de rabais
sur 2 appartements.
Libres tout de suite.
Tél. 025/4 42 84
36-243

Technicien génie civil
travaux publics, expérimenté, avec références, cherche emploi en rapport.
Prière faire les offres sous chiffre 36-425144 à Publicitas, Sion.

Chef de chantier
avec expérience, génie civil, travaux publics,
cherche place
pour le 1er mai ou date à convenir.
Faire offre écrite sous chiffre P 36-300619 à Publicitas, 1951 Sion.

Chef de chantier
jeune diplômé, apprentissage maçon, voulant faire la maîtrise fédérale, **cherche place** dans entreprise de bâtiment, travaux publics, génie civil.
Offre écrite sous ch. P 36-300618 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche pour Genève
contremaître-serrurier
Age: 35 à 50 ans maximum, pour diriger département fabrication boîte à lettres.
Bon salaire mensuel.
13e mois.
Faire offres à **GIVEL NORM**
Fontenette 29
1227 Carouge-Genève
Tél. 022/43 11 60
18-1588

Café du Château, Monthey
cherche
sommelière ou remplaçante
Tél. 025/4 29 75
36-100162

On cherche tout de suite
carrossier peintre en voiture manoeuvre
(avec connaissances de garage)
Offres au 027/63 11 50
36-12743

Garage du Bas-Valais cherche
comptable
avec expérience.
Sachant travailler seul et aimant les responsabilités.
Age idéal: environ 30-35 ans.

Ecrire sous chiffre P 36-901881 à Publicitas, 1951-Sion.
Je cherche
sommelière
Congé 2 jours par semaine.
Salaire assuré.
Café de la Poste
Chippis
Tél. 027/55 12 80
89-41550

Occasion unique
A vendre à Chalais (Valais central)
un **magasin** avec grande vitrine situé au milieu du village, avec un **appartement** remis à neuf, cuisine avec agencement moderne, 3 ch., lavabo-douche et lavabo-WC, séparés, chauffage central, 2 balcons, terrain avoisinant et cave.
Fr. 100 000.-
Tél. le soir au 027/38 18 18
36-22773

A vendre bus Fiat à double cabine pour transport ouvriers et pont arrière. Chargement utile 1060 kg. En état de neuf, ayant circulé 25 000 km. Expertisé, prêt à la circulation. Prix à discuter.
Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffre P 36-22802 à Publicitas, Sion, ou au 027/55 02 05 - 55 04 37

A vendre
Mercedes LPKO 1519
benne basculante
grue HIAB 550
mod. 73, parfait état
Garage Hedlger, Sion
Tél. 027/22 01 31
36-2818

A vendre
véhicules à préparer
Triumph 2500, mod. 69, expertisée juillet 1976, Fr. 1300.-
Flat 850 Coupé, 69, Fr. 800.-
Rover 2000 autom., 68, Fr. 1000.-
VW Pick-up, 71, bâche neuve Fr. 1200.-
Garage Hedlger, Sion
Tél. 027/22 01 31
36-2818

A vendre à Uvrier
dans résidentiel de 6 appartements

magnifique appartement de 4 1/2 pièces + balcon de 15 m2

Grande cuisine, 2 salles d'eau, garage, cave, galetas, jardin.
Prix à discuter.
Tél. 027/31 22 71
36-22090

Souci de personnel ?



Vite une annonce dans le «NF»

Avec une bonne épaisseur de Flumroc, vous économisez de l'argent perdu.

Pouvons-nous nous permettre de ne pas économiser l'énergie?

Notre croissance et notre bien-être dépendent directement d'un approvisionnement suffisant en énergie de toute sorte. Or, la consommation d'énergie s'est accrue considérablement au cours des dernières années.

C'est pourquoi il faut commencer à temps à économiser l'énergie et à planifier son utilisation. Ceci afin de ne pas être obligé d'en venir au rationnement pur et simple.

Aujourd'hui l'énergie est devenue un article de luxe. Non parce qu'il n'y en avait pas assez, mais parce que nous en avons consommé trop. A nous de décider si nous voulons en laisser un peu pour nos arrière-petits-enfants. Un des moyens de faire des économies d'énergie consiste à bien isoler sa maison. Avec, par exemple, une bonne isolation Flumroc.

A prévoir: une augmentation du prix du mazout.

Rappelez-vous. Il n'est pas si loin le temps où l'on payait le mazout entre 15 et 20 francs les 100 kilos. Ces temps sont révolus, une fois pour toutes. Depuis la crise de 1973, les prix ont augmenté de plus de 100%, et il est certain qu'ils continueront à grimper. Donc: économiser, économiser, économiser. Et pour cela, votre plus sûr allié est certainement un des nombreux isolants Flumroc.

Ne jetez pas votre argent par la cheminée, le toit ou les murs.

Pour économiser la chaleur, il ne suffit pas de fermer toutes les portes, ni de ne jamais aérer.

Il faut agir là où la chaleur s'envole, c'est-à-dire au niveau du toit et des murs. Avec une bonne épaisseur de Flumroc.

Les isolants Flumroc ont également d'autres avantages. Ils ne conservent pas seulement la chaleur, mais en été ils l'empêchent d'entrer. D'autre part, Flumroc isole contre le bruit et, en cas d'incendie, il freine la progression des flammes.

Flumroc économise jusqu'à 40% de frais de chauffage.

Bien sûr, isoler coûte de l'argent. Mais certainement pas autant que les pertes de chaleur vous coûteraient au cours des 20 prochaines années. La diminution des frais se fait sentir dès la première année; et plus le prix de l'énergie augmente, plus vos frais d'isolation deviennent rentables.

L'Etat nous forcera-t-il à isoler?

Dans beaucoup de pays européens, l'isolation des immeubles sera progressivement régie par décret. Des coefficients d'isolation minimaux sont instaurés pour les murs extérieurs, fenêtres, toits et planchers. (En particulier en Allemagne fédérale, Danemark, Belgique, Grande-Bretagne, France et Suède.) En Suisse, les économies d'énergie ont déjà fait l'objet de nombreuses discussions au niveau communal, cantonal et fédéral.

Celles-ci n'ont en général débouché sur aucune résolution concrète. Cependant, la Confédération a mis au point un «concept pour la conser-

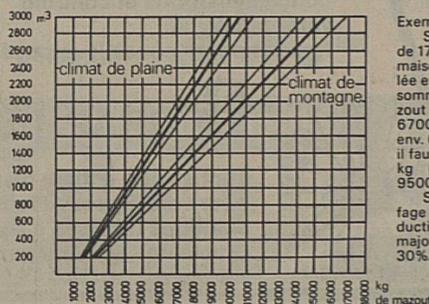
vation de la chaleur»; il est maintenant en vigueur dans les bâtiments publics. Un concept semblable existe dans le canton de Bâle-Ville pour la construction des bâtiments. Dans les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne et Genève, de nouvelles lois sur la construction sont en préparation. Elles porteront notamment sur l'isolation thermique.

Citons enfin les recommandations SIA 180/1 pour l'amélioration de l'isolation des immeubles.

Calculez vous-même ce qu'il vous en coûte de ne pas isoler.

Ne pas isoler correctement votre maison vous coûte exactement ce que vous dépensez de trop pour le chauffage.

Si, en tant que propriétaire, vous voulez savoir si votre maison est suffisamment bien isolée: comparez votre consommation de mazout aux valeurs inscrites sur le tableau ci-dessous.



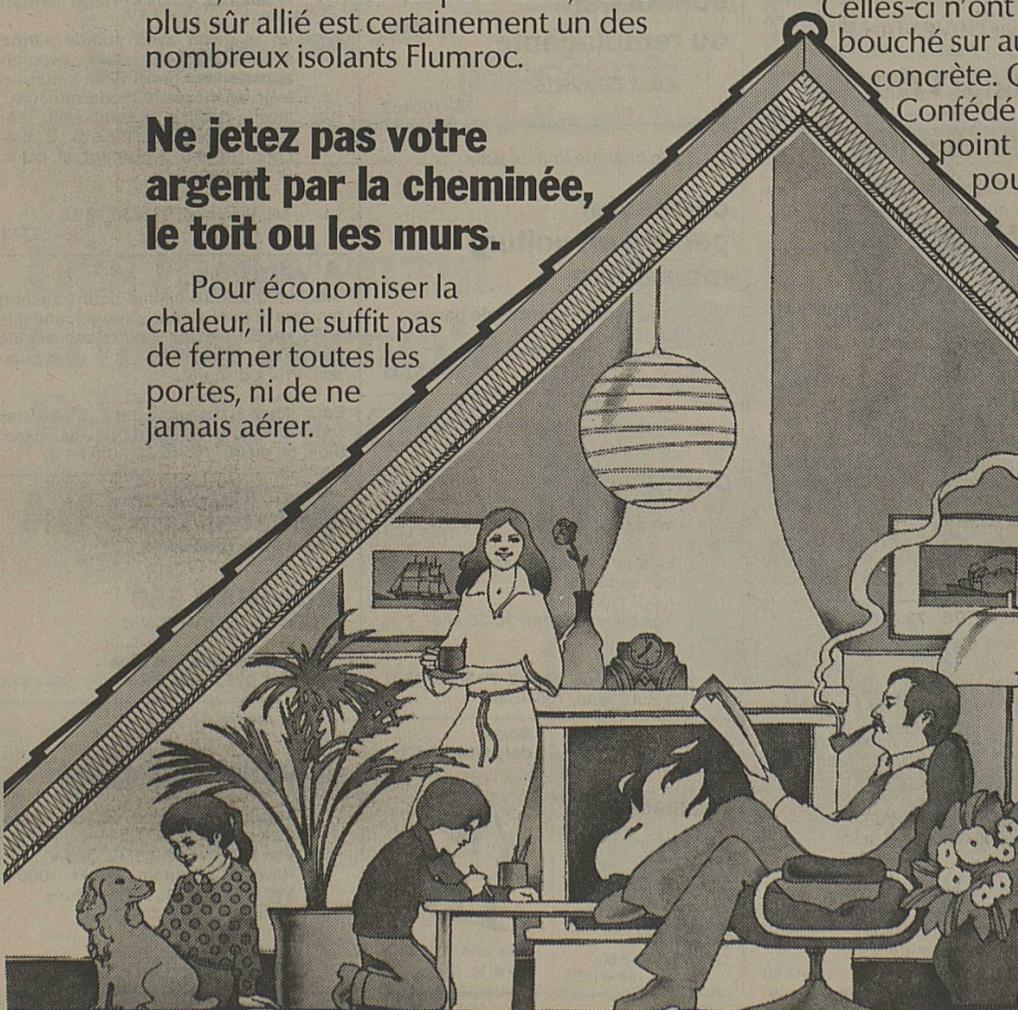
Exemple: Supposons un bâtiment de 1750 m³ volume total. Si la maison est parfaitement isolée et située en plaine, la consommation annuelle de mazout sera d'environ 6100 à 6700 kg (valeur moyenne: env. 6400 kg). A la montagne, il faut compter 8700 à 10300 kg (valeur moyenne: env. 9500 kg). Si l'installation de chauffage sert également à la production de l'eau chaude, il faut majorer ces chiffres d'environ 30%.

Isoler après coup est également économique.

Si votre consommation de mazout dépasse les normes indiquées dans notre exemple: vous devriez sérieusement penser à isoler. Cela peut se faire à moins de frais et plus facilement que vous ne le pensez. Pas besoin d'aller à l'hôtel, ni de tout casser dans la maison, ni de démolir murs et toit, ni de défoncer le plancher de la cave. Les produits isolants Flumroc sont conçus pour une mise en œuvre facile et sans problème. Leur mise en place se combine facilement à d'autres travaux de ravalement ou de restauration.



Bien isoler c'est bien épargner.



Coupon

J'ai un problème d'isolation en tant qu'architecte installateur et aimerais vous en parler. Il s'agit tout particulièrement d'isolation pour toit en pente toit-terrasse façades murs intérieurs planchers plafonds .

Veuillez me contacter. NV

Nom: _____

Prénom: _____

Entreprise: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____

Téléphone: _____

Envoyer à Flumroc SA, 1000 Lausanne 9 ou tél. 021/36 99 91



Madame Louise CLARET-HAUSWIRTH, ses enfants et petits-enfants, à Monthey, Montana et Genève ;
Monsieur Félix HAUSWIRTH, à Monthey ;
Monsieur Jean HAUSWIRTH-LATTION, ses enfants et petits-enfants, à Monthey et Genève ;
Madame veuve Etienne HAUSWIRTH-POUSAZ et les enfants de feu Etienne HAUSWIRTH ;
Madame veuve Maurice HAUSWIRTH-ALLEGRI, à Monthey ;
ainsi que les familles DEVANTHEY, HAUSWIRTH, CLERC, UDRIOT, RIEDO, CETTOU et les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul HAUSWIRTH

leur très cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 21 mars 1977, dans sa 81^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à l'église paroissiale de Monthey, le mercredi 23 mars 1977, à 10 h. 30.

Le corps repose au home Les Tilleuls.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame et Monsieur Raphaël GRANGES-THEYTAZ et leurs enfants, à Fully ;
Monsieur et Madame Laurent THEYTAZ-LOVEY et leurs enfants, à Orsières ;
Monsieur et Madame Pierrot THEYTAZ-LOVEY et leurs enfants, à Orsières ;
Sa sœur, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et cousines, à Orsières, Genève, Martigny, Lausanne, Bovernier, Fully et Liddes ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Adeline THEYTAZ-VERNAY

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 21 mars 1977, à l'âge de 72 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le mercredi 23 mars 1977, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de l'entreprise Bernard Darbellay, à Martigny

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Gabriel SARRASIN

père de leur employé et collègue M. Gilles Sarrasin.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les sociétés Exim, Revêtements S.A. et Atlantis S.A., à Martigny

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Gabriel SARRASIN

père de leur dévouée secrétaire, M^{me} Marie-Claire Beytrison.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le groupement « Diana » des chasseurs de Martigny et environs

a le regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Gabriel SARRASIN

Pour les obsèques, auxquelles les membres sont priés d'assister, prière de se grouper auprès du fanion et de consulter l'avis de la famille.



Le comité de la section Monte Rosa du Club alpin suisse

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Nicolas DAYER

Hérémence

ancien gardien de la cabane des Dix.



Les amis chasseurs de Bovernier

ont le regret de faire part du décès de leur camarade

Monsieur Gabriel SARRASIN



Le chœur Saint-Nicolas

fait part du décès de

Madame Adeline THÉTAZ

maman de Pierre et Laurent, membres actif et passif.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques.

Les Creusets S.A., à Sion

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Hermann HAURI

leur ancien et dévoué collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Maurice ROUILLER

22 mars 1976 - 22 mars 1977

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Choëx, le jeudi 24 mars 1977, à 19 h. 30.

Tes enfants et petits-enfants



EN SOUVENIR DE

Philippe VOLLUZ



22 mars 1976 - 22 mars 1977

Pourquoi si tôt ?
Tu étais le rayon de soleil de la famille.
Le souvenir de ta bonté, de ton sourire et de ton courage restera gravé dans nos cœurs.
Du haut du ciel, veille sur nous.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour.

Tes parents,
tes frères et sœurs

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église d'Orsières, aujourd'hui mardi 22 mars 1977, à 20 heures.



Madame et Monsieur Denis FONTANNAZ-DAVEN, leurs enfants et petits-enfants, à Erde, Aigle et Genève ;
Madame et Monsieur Jean ROH-DAVEN, leurs enfants et petits-enfants, à Erde, Premplaz et Chamoson ;
Monsieur et Madame Placide DAVEN-ROH, leurs enfants et petits-enfants, à Aven et Savièse ;
Monsieur et Madame Damien DAVEN-ROH, leurs enfants et petits-enfants, à Vétroz et Ardon ;
Les enfants de feu Bernard LEHNER, à Vevey ;
Les enfants et petits-enfants de feu Eugène ROH-PAPILLOUD, à Aven et Vétroz ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur François-Joseph DAVEN

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, parent et ami, décédé le 21 mars 1977, à l'hôpital de Sion, à l'âge de 92 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de la Sainte-Famille à Erde-Conthey, le mercredi 23 mars 1977, à 10 heures.

Le corps repose à la chapelle ardente de Conthey.

Départ du convoi mortuaire : domicile de M. Denis Fontannaz, à Erde, à 9 h. 45.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Chanson du Rhône, à Sierre

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Nicolas DAYER

père de son dévoué directeur, Frido Dayer.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame veuve Marie-Louise CRETТАZ

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à tous personnellement, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier à M. et M^{me} Gérard Coudry et à M^{me} Cécile Bovier à Chamoson, au docteur Pasquier, à la cure de Chamoson, au Chœur mixte de Chamoson.

La messe de septième sera célébrée en l'église de Chamoson, aujourd'hui mardi 22 mars 1977, à 19 h. 15.

Mars 1977.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Alphonsine MONNET

née CRETТАZ

prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie tout particulièrement le docteur Petite, sœur Marie-Andrée et le personnel de l'hôpital de Martigny.

Martigny, Iséables, mars 1977.

Deuxième tour des nouvelles élections bourgeoises de Brigue/Glis

L'auteur du recours élu

BRIGUE. - Les élections complémentaires au conseil bourgeois de Brigue-Glis se sont déroulées hier soir. Elles ont donné le résultat suivant :

Votants	738 (69,29 %)
Bulletins nuls	4
Bulletins valables	734
Sont élus :	
JOSEPH BLATTER	441
EGON WYDER	380
WERNER SCHMIDHALTER	333
Non élus :	
Victor Allenbach	307
Madeleine Perrig	300

Le nouveau conseil est donc composé de MM. Anton Schwestermann, Joseph

Jossen, Walter Stoffe, Alois Kaempfen (élus dimanche) ainsi que des trois élus d'hier soir, M^{lle} Madeleine Perrig, élue en décembre dernier, lors du deuxième tour de scrutin, n'a pas trouvé grâce devant l'électorat. C'est M. Wyder, auteur du recours contre les premières élections, qui prend sa place.

L'élection du président est prévue pour le week-end prochain. Elle ne se fera certainement pas sans peine. En dépit de toutes les attaques dont il a été l'objet ces derniers temps, M. Alois Kaempfen, bourgmestre sortant, conserve cependant toutes ses chances.

It.

Hier sur le petit écran

Ces jeunes...

Ouvertures nous a donné le premier chapitre, hier soir à la TVR, à propos de son dossier intitulé Jeunesse en rupture.

Réalisée par Claude Champion, cette émission - ce soir seconde partie - se propose de laisser parler librement ces jeunes « en rupture » avec notre société.

Louable initiative, c'est vrai ! Encore convient-il de savoir comment on traite du problème. Et Roland Bahy en est parfaitement conscient, lui qui, avant et après l'émission d'hier, intervenait pour mettre l'accent sur l'importance de cette étude. Malheureusement je crains bien que la première partie ait fait fausse route.

J'accepte bien volontiers le reproche qu'on n'essaie peut-être pas assez de comprendre notre jeunesse. Je crois que celle-ci a besoin de s'exprimer, même si elle est « marginale ».

Mais je refuse de la cautionner aveuglément quand elle rejette systématiquement le travail, l'éducation et l'école. Je refuse de rejeter la faute sur la société quand ce sont les parents, quand c'est la famille qui, seule, est à l'origine d'un certain désastre. J'espère vivement que, ce soir, le problème de la famille sera aussi traité.

J'admire la jeunesse, c'est vrai ! Je crois même m'entendre assez bien avec elle depuis de nombreuses années où je suis en contact permanent avec elle.

Mais distinguons ! Pas avec ces jeunes-là qui prétendent ne plus pouvoir rester en famille parce qu'ils ne peuvent rien faire. Se réunissent-ils au centre de loisirs (du moins dans celui montré hier soir), et les voici soudain animés d'un esprit créateur fantastique :

affalés (le mot n'est pas trop fort) devant le petit écran ; assis à fumer (des cigarettes, j'espère encore) ; dansant dans un local empesté, etc.

Mais où sont les jasseurs, les joueurs de ping-pong, les amateurs de cinéma, les acteurs amateurs, les pétanqueurs, les gymnastes, les chanteurs et tous les autres qui savent raisonnablement occuper leur temps ? Oh ! si, ils existent ceux-là. Heureusement ! A leur côté ceux qui sont « en rupture » ne font pas le poids. Il n'empêche, et c'est grave, qu'ils constituent - à mes yeux, pas à ceux des réalisateurs de l'émission - un danger.

Nous sommes nombreux sur cette terre ! Et si nous voulons essayer de vivre en paix entre nous, il faudra bien que chacun fasse ses petites concessions, non ?

Roland Bahy, par deux fois, nous a prié de ne pas condamner a priori, d'être indulgents. Le réalisateur de l'émission a-t-il songé de demander la même chose aux jeunes présentés hier soir ? Ces jeunes qui me font peur ! Je ne juge ici, bien entendu, que sur la première partie de ce dossier d'Ouvertures. Peut-être que, ce soir, ce sera plus réconfortant. Je l'espère vivement.

Et après avoir refermé cette enquête, Ouvertures pourrait peut-être en faire un autre, tout aussi importante, sur les joies d'une vie, même réglée comme du papier à musique. Car elles existent ces joies. Les montrer à ces jeunes en rupture pourrait peut-être les rendre, eux aussi, plus compréhensifs et plus indulgents à l'égard de cette vie dans laquelle nous sommes nombreux, très nombreux, à ne pas nous sentir des « pantins ». Même si on peut nous persuader du contraire.

N. Lager

« Le violeur des neiges » devant le tribunal de Sierre

Peine requise : douze ans de réclusion

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre siégeait, hier, sous la présidence de M. Paul-Albert Berclaz, assisté de MM. André Franzé et Jérôme Crittin, juges. M. Sigismond Jacquod fonctionnait comme greffier.

La première affaire débattue s'avérait de taille, puisque l'accusé avait eu son heure de « gloire », il y a un peu moins de deux ans. Il s'agit en effet d'un ressortissant anglais qui fut recherché pour viol par les policiers de plusieurs cantons. Un portrait robot de l'individu avait alors été diffusé dans les journaux et à la télévision. Reconnu à Saas-Fee, les gendarmes mirent fin à ses agissements.

M. Jacquod, dans la lecture de l'acte d'accusation, rappela les faits, M^r François Puidoux assurant, tout au long des débats, la traduction.

Après un viol, la victime dans un coffre de voiture

John L.-B., né en 1945 dans l'île de Man, arriva dans notre pays durant l'été 1975, après avoir parcouru les USA, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Belgique, la Hollande et l'Espagne.

Au mois de décembre, il vint sur le Haut-Plateau. Il s'adressa à l'office du tourisme pour loger dans un hôtel de première catégorie. Il s'y signala d'ailleurs par un caractère pointilleux.

S'étant rendu un soir dans un dancing de la région, il y fit la connaissance d'une jeune femme accompagnée d'une amie. Après avoir bu un dernier verre au chalet de cette dernière, l'homme demanda à sa future victime de le ramener chez lui.

Parvenus à la route forestière, au-dessus de Lenus, il fit arrêter le véhicule et demanda à la femme d'éteindre les phares. Comme elle refusait, il lui intima l'ordre de passer sur le siège arrière.

Alors qu'il s'était montré correct jusqu'à ce moment, il la gifla et, brandissant un couteau, il la força à se déshabiller. La malheureuse dévêtu, il la viola, toujours sous la menace de son arme.

Son forfait accompli, il la frappa avec un appareil de photos, puis avec un soulier. Il exigea que celle dont il venait d'abuser sorte de l'auto, nue dans la neige, avant de l'enfermer dans le coffre. Durant plusieurs heures,

elle resta ainsi au froid, perdant même connaissance. Elle fut délivrée au matin par un passant intrigué par la présence en ces lieux du véhicule.

Il abuse de sa logeuse

Déménageant à la cloche de bois, John L.-B. se dirigea ensuite sur Lausanne. Là retrouvant une connaissance faite sur le Haut-Plateau, il logea chez une amie de celle-ci.

Au cours de sa première nuit sur les rives du Léman, rien ne se passa, mais tout se gâta au second soir.

Après avoir maîtrisé sa jeune logeuse, il la viola. Il l'enferma le lendemain matin dans la salle de bains pour l'empêcher de se rendre à son travail et prit le large en emportant les bijoux se trouvant dans l'appartement.

A Grindelwald : récidive

De Lausanne, L.-B. gagna un hôtel de Grindelwald. Là, à nouveau, il entraîna une jeune fille dans un endroit obscur pour abuser d'elle.

N'y parvenant pas, il la conduisit, sous la menace, dans une chambre où, à plusieurs reprises, il obtint ce qu'il souhaitait.

Il laissa, en partant, la jeune femme attachée. Celle-ci fut libérée par le portier.

Vol et escroquerie

L'homme, après avoir commis ces trois atrocités, pénétra clandestinement dans un appartement de Zurich où il déroba 200 francs. Il vola par ailleurs des chèques de voyages et un passeport.

A Lausanne, à Berne, à Disentis, à Saint-Moritz, à Engelberg, à Interlaken, à Gstaad et à Saas-Fee, il quitta les établissements où il était descendu sans régler la note.

★

John L.-B. se trouva donc inculpé de lésions corporelles avec instrument dangereux, de mise en danger de la vie d'autrui, de viol, d'attentat à la pudeur avec viol, de délit manqué de viol, de brigandage, de dommage à la propriété, d'escroquerie, de contrainte, de séquestration, de violation de domicile, d'entrave à la circulation, de faux dans les titres et de faux dans les certificats.

Au début de la séance, M^r André Viscolo, défenseur, demanda que la mère de l'accusé, venue tout exprès de Grande-Bretagne, soit entendue. Elle déclara que son fils est un malade, mais non un criminel.

Ce dernier, quant à lui, contesta la plupart des points qui lui sont reprochés.

Pas de remords

Dans son réquisitoire, M. Pierre Antonioli, procureur, félicita tout d'abord la police pour la qualité du portrait robot qui permit l'arrestation de L.-B. « C'est un modèle du genre », déclara-t-il.

Puis il détailla les faits, soulignant que toujours les victimes avaient, avant le drame, fait preuve de prévenance envers L.-B.

M. Antonioli, devant l'attitude de l'homme, éclata : « Non seulement, il nie tout, mais il n'a pas une parole de regret ! »

Une expertise en écriture permit de déterminer avec certitude que les divers bulletins d'hôtels étaient tous de la main de l'accusé.

Celui-ci est donc « confondu » par des pièces objectives ».

En 1961, 63, 64, 66, 67, 69, 71 et 73, pour des vols, vols par effraction, vols d'usage, agression envers la police, etc. L'inculpé a déjà connu les tribunaux de son pays.

Un rapport psychiatrique établit que les troubles de la mémoire présentés par L.-B. pouvaient être, soit de la simulation, soit dus à une forte consommation d'alcool. Si ce rapport conclut à une responsabilité restreinte, il n'estime pas un internement utile. Même médicalement suivi, la chance de voir l'état mental de l'homme s'améliorer est mince.

M. ANTONIOLI RÉCLAMA DONC À L'ENCONTRE DE JOHN L.-B., LE « VIOLEUR DES NEIGES », COMME L'AVAIT SURNOMMÉ LA PRESSE, UNE PEINE DE 12 ANS DE RÉCLUSION AU MINIMUM, À UNE AMENDE DE 1000 FRANCS ET À 15 ANS D'EXPULSION DU TERRITOIRE SUISSE.

M^r André Viscolo, avocat de la défense, s'étonna tout d'abord des trois mois que son client passa au secret et du fait que l'expertise psychiatrique n'intervint que six mois après le début de l'instruction.

Usant de plus d'une dizaine d'identités, son client se faisait passer tantôt pour un photographe de presse, pour un reporter de la radio ou pour un fils de banquier londonien. Pour M^r Viscolo, cet aspect de personnalité est une profonde recherche de soi.

L'avocat ne chercha pas à agiter le traditionnel spectre de l'enfance malheureuse, mais il releva quelques points qui, dans le passé, peuvent expliquer un tel comportement.

Le père, engagé dans la Royal Air Force, ne s'occupa jamais de l'éducation de son enfant. Ballotté entre une mère autoritaire et l'internat, le jeune John chercha dans l'argent une forme de sécurité.

Le défenseur demanda au tribunal de fixer une peine raisonnable.

Les différentes plaidoiries ayant duré près de trois heures, le jugement sera communiqué aux parties, par écrit.

Escroquerie L'accusé absent

Dans l'après-midi, le tribunal, dans la même composition, traite une affaire d'escroquerie. L'accusé P. S. ne se présente pas aux débats, malgré plusieurs citations.

M. Pierre Antonioli releva que l'inculpé avait escroqué un hôtel de Crans, pour un montant de près de 4000 francs.

Ayant logé durant 13 jours dans cet établissement, il ne paya jamais la facture, malgré des engagements pris devant le juge.

Connu de la justice française, pour escroquerie également, P. S. est un récidiviste.

Une peine de 8 mois de prison sans sursis fut réclamée contre lui. Le jugement sera notifié par écrit.

- ag -

AIGLE: TERRIBLE COLLISION ENTRE UNE VOITURE ET UN CAMION - UN MORT



AIGLE. - Un accident mortel de la circulation s'est produit hier vers 9 heures à l'intersection des routes d'Evion et Industrielle à Aigle. M. Fernand Bourgoz, âgé de 62 ans, domicilié à Saint-Sulpice (VD), circulait avec sa voiture sur la route Industrielle vers Monthey à la croisée précitée. Il a violemment heurté le flanc droit d'un camion vaudois roulant sur la route d'Evian, en direction d'Il-larsaz. Sous l'effet du choc, la voiture fut complètement démolie et M. Bourgoz éjecté et tué sur le coup.

Après le détournement du Boeing d'Iberia Pour une punition sévère

BRIGHTON (Angleterre). - La Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) a demandé, hier, aux autorités helvétiques de punir le plus sévèrement possible le pirate de l'air italien Luciano Porcari, auteur, la semaine dernière, du détournement d'un Boeing 727 de la compagnie Iberia sur Abidjan, puis Zurich.

Spécialités chinoises en duplex

BRIGUE/MARTIGNY. - Alors que le centre de la gastronomie haut-valaisanne, « La Channa », à Brigue, affiche des spécialités culinaires chinoises, apprêtées par le maître queux Lau Wai-kueng, diplômé de la faculté gastronomique de Hong-kong, le restaurant Central de Martigny en fait autant sous la chapiteau d'une organisation commune dirigée par M. Rudolf Julier, un Valaisan ayant roulé sa bosse dans les milieux culinaires asiatiques et russes notamment, avant de faire profiter de

sa riche expérience les innombrables gourmets que compte le Vieux-Pays.

Rappelons que ce plaisir du bien manger, à la portée de toutes les bourses, est offert - chaque jour - à Martigny jusqu'au 27 mars et à Brigue jusqu'au 3 avril. Après quoi, M. Julier et ses collaborateurs se rendront successivement dans différents cantons de Suisse pour promouvoir la cuisine chinoise ou russe avant de revenir à Zermatt pour le mois d'août prochain.

(Comm. publ.)



Poêle en main, le maître queux Lau Wai-kueng démontre ses capacités devant les fourneaux de « La Channa ». On reconnaît, de gauche à droite, le « pizzaiolo » de l'établissement, M. Joris, chef de service, M. Walch, patron de la maison, son chef de cuisine ainsi que M. Julier.



Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, la Congrégation des sœurs de Sainte-Ursule de Brigue et la famille de

Sœur

Marie-Emmanuel ROUVINET

remercient très sincèrement toutes les personnes, les sociétés qui ont pris part à leur épreuve, par leur présence, leurs messages, dons de messes, fleurs et couronnes.

Elle adressent un merci particulièrement au clergé, au médecin-chef docteur Z'Brun, au conseil d'administration, au corps médical et à tout le personnel de l'hôpital Sancta Maria de Viège, ainsi qu'aux révérendes sœurs de Valère, à la Société des laborants et aux amies de la classe 21 de Sœur Emmanuel.

La prière de notre chère disparue accompagne notre gratitude.

Mars 1977.

Conseil fédéral: «non» à l'abaissement de l'âge de la retraite

BERNE. - Le Conseil fédéral recommande aux Chambres de rejeter l'initiative populaire du «POCH» et du parti socialiste autonome tessinois qui vise à abaisser la limite d'âge donnant droit aux prestations de l'AVS de 65 à 60 ans pour les hommes et de 62 à 58 ans pour les femmes. DE L'AVIS DU CONSEIL FEDERAL, UNE TELLE MESURE ENTRAÎNERAIT UNE AUGMENTATION DES COTISATIONS DE L'AVS DE 3% DES SALAIRES OU D'UNE REDUCTION DES PRESTATIONS DE L'AVS D'UN QUART ENVIRON.

En revanche, les problèmes de la retraite anticipée pourraient être réglés sur le plan individuel, par l'introduction d'une limite d'âge flexible. Les possibilités d'une telle réglementation seront examinées immédiatement après la 9^e révision de l'AVS.

Jura

Le Conseil fédéral, a déclaré le vice-chancelier Buser à l'issue de la séance, s'est aussi occupé du Jura. Il a entendu un exposé du conseiller fédéral Furgler, président de la

délégation pour les affaires jurassiennes, sur la votation du 20 mars. Le prochain pas sera fait par le Conseil exécutif bernois qui demandera la garantie fédérale pour la nouvelle Constitution acceptée dimanche à une grande majorité. Le message aux Chambres, concernant cette garantie, sera publié en avril et examiné en juin par les deux conseils législatifs.

Code pénal

Il a aussi été question de la révision du code pénal en vue de la suppression de la

prescription pour les délits contre l'humanité et les crimes de guerre particulièrement graves. On se rappelle que l'affaire Menten a démontré qu'il était difficile, selon le droit actuel, d'extrader des criminels de guerre réfugiés en Suisse et bénéficiant de la prescription. La révision en question fera l'objet d'une décision du Conseil fédéral - peut-être à la fin du mois de mars - puis sera soumise à la procédure de consultation. Est à l'étude également la loi sur le renforcement des mesures policières de sécurité (protection du Palais fédéral, des ambassades, des organisations internationales, etc.).



Enfin, le gouvernement a mis au point les réponses aux interventions parlementaires relatives au futur article constitutionnel sur la radio et la télévision et entendu un rapport de M. Brugger sur les discussions qui ont eu lieu avec les autorités de Suisse centrale en vue de l'organisation dans cette région de l'Exposition nationale de 1991.

M. Huerlimann de retour

Le conseiller fédéral Huerlimann, remis de la maladie infectieuse qui l'avait retenu à Zoug pendant quelque temps, assistait à la séance. Il reprendra ses activités et sera présent au Parlement pour répondre aux interventions concernant le Département fédéral de l'intérieur.

Grand Conseil zurichois

Non à l'euthanasie active

ZURICH. - A l'unanimité, soit par 139 voix contre 0, le Grand Conseil zurichois a décidé hier de recommander au peuple le rejet d'une initiative populaire intitulée «Euthanasie à la demande du malade pour les incurables». Parallèlement, le Grand Conseil a approuvé par 99 voix contre 27 un postulat demandant au gouvernement cantonal d'établir un «code des droits du malade».

Les exportations en 1976

Un record

BERNE. - Les exportations suisses ont totalisé, en 1976, 37 milliards de francs, un record jamais atteint. Etant donné que les importations ne se sont ranimées que dans la deuxième moitié de l'année, la balance commerciale se solde pour la première fois depuis 1953 par un excédent des exportations, écrit le Crédit Suisse dans son dernier rapport de gestion. Le solde actif de la balance des revenus atteignait à la fin de l'année écoulée 6,7 milliards de francs, dépassant ainsi le record de 1975.

Herisau

Tuée à coups de marteau

HERISAU. - Dans la nuit de dimanche à lundi, à Herisau, une veuve de 64 ans, M^{me} Emma Ruesch, a été frappée à la tête à l'aide d'un marteau par son sous-locataire, un homme de 65 ans. La victime est décédée au cours de son transport à l'hôpital. A la suite d'une dispute, la femme s'étant couchée, l'homme s'en alla dans des établissements publics et c'est fortement enivré qu'il revint à la maison. Une nouvelle dispute ayant éclaté, l'homme s'empara du marteau pour frapper violemment M^{me} Ruesch. L'alerte a été donnée par un autre habitant de l'immeuble. L'homme a été arrêté.

Réseau de drogue démantelé à Lugano

LUGANO. - Depuis le 29 janvier dernier, 26 personnes ont été arrêtées ou appréhendées à Lugano. Elles sont impliquées dans une importante affaire de drogue qui avait ses points chauds aux Pays-Bas, en Italie et à Lugano. De Lugano la drogue était distribuée dans l'ensemble du Tessin. Les enquêtes en Italie ont permis l'arrestation du chef de cette bande internationale.

Les personnes arrêtées ont été dénoncées au Ministère public de Lugano. Il s'agit de 16 ressortissants italiens, 2 Confédérés et 8 Tessinois.

● ROME (ATS/Reuter). - M. Giulio Andreotti a entamé hier une série de consultations décisives pour l'avenir de son gouvernement minoritaire.

Si les autres partis n'acceptent pas les conditions posées par le FMI (Fonds monétaire international) à l'Italie, le président du conseil, il l'a lui-même laissé entendre, présentera sa démission.



Le Conseil national approuve le «paquet Chevallaz»

BERNE. - Trois objets ont été traités à l'ouverture, hier, de la troisième semaine de la session de printemps du Conseil national. Les députés ont d'abord mis fin à l'examen du «paquet Chevallaz» par l'approbation du rapport du Conseil fédéral sur le plan financier de la Confédération pour les années 1978 à 1980 et les perspectives financières pour 1981. Ils ont ensuite approuvé le rapport de la commission chargée de vérifier les résultats des votations de décembre 1976 sur la politique du marché de l'argent et du crédit, l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix et la semaine de 40 heures. Enfin, ils ont abordé le projet de loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, soit la neuvième révision de l'AVS.

Plan financier : à part l'extrême gauche

Le plan financier traduit la volonté du gouvernement de rétablir de manière durable l'équilibre des finances fédérales jusqu'à la fin de la présente législature.

Tous les groupes parlementaires ont recommandé l'approbation du plan financier, sauf le parti du travail qui demandait d'en prendre acte, en le désapprouvant, et M. Carobbio (PSA TI) qui proposait que les dépenses consacrées à la défense nationale pendant les années 1978 à 1980 soient plafonnées à 3 milliards de francs par an ; ces deux propositions ont été rejetées respectivement par 131 voix contre 7 et 126 voix contre 10.

9^e révision de l'AVS

Tous les groupes parlementaires, à l'exception des libéraux, ont recommandé l'entrée en matière sur la 9^e révision de l'AVS. Les porte-parole de ces groupes ont souligné l'importance d'une consolidation financière de notre assurance sociale. Les libéraux toutefois ont estimé qu'il fallait attendre le résultat de la votation du 12 juin avant de prendre des décisions concernant le développement de l'AVS/AI. Aussi ont-ils proposé le renvoi de l'objet à la commission. La discussion se poursuivra aujourd'hui.

M. Graber reçu aujourd'hui par MM. Giscard d'Estaing et Barre

PARIS. - M. Pierre Graber, chef du Département politique fédéral, est arrivé hier à Paris, où il a eu des entretiens portant sur le souhait de la Suisse de nouer des liens plus étroits avec la France et les autres pays membres de la CEE.

Membre du Conseil de l'Europe, la Suisse désire jouer un rôle plus important dans les affaires européennes, apprend-on dans les milieux européens.

Le chef de la diplomatie helvétique sera

● STUTTGART (ATS/Reuter). - Les avocats commis d'office pour la défense des accusés de la bande «Baader-Meinhof» vont demander à être relevés de leur tâche à la suite des enregistrements clandestins entre la défense et les accusés.

reçu aujourd'hui par le président Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre M. Raymond Barre.

Fin de la grève

dans une entreprise vaudoise

CRISSIER/LAUSANNE. - Les quelque cinquante ouvriers de l'entreprise Beyeler Machines SA, à Crissier, qui étaient en grève depuis le 15 mars, ont décidé hier de reprendre le travail ce matin, sur proposition de l'Office cantonal de conciliation, afin de permettre un déroulement normal des négociations avec la direction. L'entreprise compte au total 140 personnes, mais le personnel administratif n'a pas participé au conflit.

Demande de crédits pour des ouvrages militaires et des terrains

BERNE. - Dans un message publié hier, le Conseil fédéral demande aux Chambres l'ouverture de crédits pour des ouvrages militaires et des acquisitions de terrains. Le montant global est de 392,8 millions, dont 377,3 millions pour des ouvrages militaires, 5 millions pour des achats de terrains et 10,5 millions de crédits additionnels. La réalisation des projets et les besoins financiers s'échelonnent sur plusieurs années. Si, en raison de la situation de l'emploi, il se révélait nécessaire d'accélérer la réalisation de ce programme, les tranches annuelles de paiement devraient être accrues.

FUTURE PLACE D'ARMES DE MOUDON

Parmi les projets figurant au programme, celui de la future place d'armes de Moudon revêt une importance particulière pour la Suisse romande. On sait que le canton de Vaud n'entend pas reconduire les contrats relatifs à la caserne de Lausanne, valables jusqu'en 1980, car la ville de Lausanne veut inclure le périmètre des casernes dans ses plans de développement urbain.

La nouvelle place d'armes, dont le coût global est évalué à 91,9 millions, remplacera celle de Lausanne.

Avec celle de Losone, elle permettra de satisfaire aux exigences de l'instruction des troupes sanitaires. Elle comprendra trois

secteurs : instruction et intendance, cantonnements et subsistance, sport et loisirs. Enfin, à Moudon, un hôpital militaire équipé d'un bloc opératoire normalisé souterrain pourra recevoir un nombre élevé de patients militaires et civils.

AUTRES PROJETS

Un crédit est demandé, d'autre part, pour la construction de halles et installations devant servir à l'entretien des chars-cibles du camp militaire des Rochats, dans le canton de Vaud (7,9 millions), des installations pour l'instruction des troupes mécanisées et légères sur la place d'armes de Thoune (22,6 millions), l'agrandissement de la place d'armes et de l'aérodrome de Duebendorf (31,8 millions), des abris pour avions (10,7 millions), un nouveau dépôt fédéral de munitions dans la région d'Uttigen, près de Thoune, (17,3 millions), l'agrandissement de deux parcs des automobiles de l'armée à Berthoud et à Hinwil (21,5 millions), la construction de deux magasins à munitions souterrains sur le Plateau (119 millions), des réfections destinées à protéger les eaux à la poudrière de Wimmis (8,6 millions), la remise en état d'une installation de réservoirs de carburants en Suisse centrale (8,8 millions). Le crédit global pour des mesures de protection des eaux dans des installations de réservoirs de carburants s'élève à une dizaine de millions.

Réactions après le vote sur la Constitution jurassienne

Le vote sur le projet de Constitution du canton du Jura s'est déroulé dans le calme. Ce n'est pas une surprise, mais cette situation a contrasté étrangement avec les incidents très violents qui ont eu lieu dans le Jura bernois. Dans cette région, les autonomistes avaient organisé une consultation officielle sur le projet constitutionnel, consultation à laquelle ont pris part des autonomistes presque exclusivement. On a dénombré plus de 9000 bulletins favorables à la Constitution et moins de 500 qui s'y sont opposés. Le taux de participation ne peut pas être évalué, les électeurs n'ayant pas reçu de carte de vote pour ce scrutin. On notera cependant que les autonomistes y ont participé en masse, ce qui montre qu'ils n'ont en rien désarmé et ne sont pas prêts à accepter le maintien des districts méridionaux du Jura dans le canton de Berne.



Dans le canton du Jura, tous les politiciens se sont félicités des résultats sans se montrer surpris qu'à une unanimité des députés réplique une opposition de 17% des votants. Il est par ailleurs exagéré de dire que seuls les deux tiers des électeurs ont accepté la Constitution car cela équivaut à rejeter dans les refus le cinquième de l'électorat qui n'a pas daigné voter.

Une analyse fouillée des résultats par commune permet au contraire de penser, sans qu'il soit bien sûr possible d'en apporter la preuve irréfutable, que parmi les abstentionnistes on compte un bon nombre de partisans du «oui» qui ont renoncé à s'exprimer car l'issue de la consultation du 20 mars ne faisait pas de doute, ce qui n'était pas le cas lors du plébiscite de juin 1974 où la participation dépassait 93%.

En argumentant sur le manque d'enthousiasme des citoyens du nouveau canton, Force démocratique, mouvement pro-bernois, démontre son manque de réalisme politique et laisse voir combien la rend inquiète de l'avenir la volonté des autonomistes du Jura bernois de continuer la lutte pour le rattachement de leur région au canton en création.

Quelle composition pour le bureau ?

Une autre constatation a trait à un événement qui suivra de près le vote historique de dimanche. Nous voulons parler de la réélection du Bureau de l'Assemblée constituante élu le 13 avril dernier pour un an. Si au calendrier jurassien la prochaine étape est la demande de la garantie fédérale que fera le Gouvernement bernois le 30 mars, la seconde étape importante est cette réélection

du bureau, avec en point central cette interrogation : les radicaux feront-ils leur entrée au bureau ? Au soir de leur acceptation de la Constitution, le 3 février à Saint-Ursanne, nous inclinions à penser oui. Cette affirmation manquait un peu de force le jour où leur parti émit une recommandation de vote négre-blanc. Après le vote de la Constitution qui a montré que les élus n'avaient été que relativement peu suivis par l'électorat du parti, l'entrée d'un représentant de ce dernier au sein du bureau est plus problématique. Tournera-t-on la difficulté en portant le nombre des membres du bureau de 7 à 9, voire 11 - il y aurait du travail pour autant de monde - ce qui permettrait de faire place aux radicaux sans leur donner pour autant trop d'importance.

En restera-t-on aux 7 membres actuels avec deux vice-présidences, quitte à risquer un nouvel affrontement lors de l'élection au sein de la Constituante avec toutes les conséquences possibles d'un tel clivage entre deux camps : celui de ceux qui jugent le parti radical apte à prendre sa part de responsabilité et celui de ceux qui, se fondant sur les résultats livrés dimanche par les urnes, sont d'avis que les temps ne sont pas encore venus. On peut imaginer d'autres solutions que celles que nous évoquons. Sans doute qu'elles seront examinées par les états-majors politiques dans les semaines à venir.

Une déclaration intéressante

Mais le tour d'horizon de la situation politique au lendemain du vote de la Constitution ne saurait faire abstraction de la déclaration du député UDC Alfred Gudel, pasteur à Delémont, favorable aux «oui» et dont le parti fut un opposant farouche au canton du Jura. M. Gudel est d'avis que, après le vote de dimanche, le Jura fera bonne mine sur le plan politique suisse. Il ajoute que les résultats du vote impressionnent. Mais il regrette aussi que la Constitution ne reconnaisse pas la langue officielle du petit village germanophone d'Ederswiler qui est l'allemand. Cela conduira ce village à quitter le canton pour se rattacher au district de Laufen et à servir ainsi de monnaie d'échange avec le village de Vellerat, au nord de Moutier. Le pasteur Gudel invite enfin les autorités à tenir compte des enseignements du scrutin en Ajoie où l'opposition est aussi une marque de désapprobation envers les partis inféodés au Rassemblement jurassien qui auraient, selon M. Gudel, sacrifié leurs options fondamentales aux intérêts parfois quelque peu rancuniers du mouvement séparatiste.

V. G.

Municipales françaises

Suite de la première page

qui a fait une entrée fracassante dans la vie politique française, avec un total de 5% des voix, s'élevant à 10% dans les grandes villes comme Paris.

Ce mouvement exploite les gênes incontestables que les pollutions et les encombrements de la vie moderne apportent à l'agrément des individus, pour gonfler les griefs contre l'ordre établi, lancer des revendications outrancières, et jeter ainsi de nouvelles couches d'électeurs dans les bras de la soi-disant gauche. L'étude attentive des reports de voix entre le premier et le deuxième tour montre que chez les écologistes ils se sont faits à 95% en faveur de la gauche. Il apparaît aussi que ces écologistes, certains primaires, certains délinants, manipulés dans leur cadre par les marxistes (étonnant couplage !), viennent surtout de l'électorat féminin de l'ancien centre de Lecanuet, qui est aujourd'hui pulvérisé et qui était, lui aussi, d'inspiration catholique...

④ Signalons enfin que les gaullistes de gauche et l'anti-américain M. Jobert

avait d'une façon régalière désigné comme futur maire de Paris.

Plus en profondeur, c'est son influence lénifiante, son style éthéré qui sont responsables du désastre. Le président Giscard d'Estaing a tout joué sur le mirage qu'on pourrait séparer les deux partis socialistes et communistes. Idée chimérique stratégiquement, car une union ne se brise pas quand elle sait gagner ses partenaires, et chimérique doctrinalement, car le parti socialiste a subi une véritable mutation qui a effacé le vieux réformisme libéral et humaniste de Jaurès et Léon Blum pour mettre à sa place un marxisme primaire et un goût prédominant pour la subversion radicale. C'est pour réaliser ce grand projet du règne que le président se lança dans une «réformite aigüe» qui devait, assurait-il, réconcilier les revendicateurs avec le système ; dans le flirt avec les idéologies de la gauche ; dans le refus absolu de se battre politiquement contre elle ; toutes attitudes qui, loin de rallier les socialistes, les a bâties en vecteurs du bien et du mal et ont attiré les foules vers eux,

Printemps noir

ont réussi, avec quelques grappes de voix récoltées ici et là, à faire passer quelques tenants de plus du «Programme commun».

⑤ Devant ce flot impétueux qui assaille de toutes parts le polygone sans cesse rabougri de la société libérale, les défenseurs de celle-ci n'ont rien trouvé de mieux que de se diviser dans une vingtaine de villes, qui furent toutes perdues. Sauf à Paris qui, malgré une lutte fratricide entre les deux ailes de la majorité, fut sauvée de justesse grâce au punch de Jacques Chirac et à la grande avance que la majorité avait dans la capitale. Mais ces discordes ont découragé de nombreux électeurs de la majorité qui ont boudé les urnes même au second tour devant le danger de gauche.

Reste-t-il sur la grève ainsi balayée par l'ouragan quelques poutres fortes auxquelles on pourrait accrocher une contre-offensive pour gagner quand même les élections législatives de l'an prochain ? Elections où se jouera la vie ou la mort de la liberté en France, et par suite dans le monde ? Les giscardiens répondent : oui, le gouvernement. Mais ce gouvernement, quelle autorité lui reste-t-il ? Le principal vaincu des élections est le président de la République. D'abord par le sort peu glorieux que les électeurs de Paris ont fait à son protégé M. d'Ornano qu'il

puisqu'on les flattait. Comment le peuple pouvait-il se méfier du communisme davantage que l'Elysée, qui invitait courtoisement le camarade Marchais dans ses salons, et taxait Mao Tsé-toung de «phare de la pensée mondiale» !

La toute première condition d'un redressement pendant l'année cruciale qui nous reste, c'est que ces erreurs fondamentales soient rectifiées, que la mollesse et la complaisance envers la gauche cèdent la place à l'esprit de combat et à la confiance en soi. L'unique espoir de ne pas sombrer, un soir de mars de l'an prochain, c'est qu'on dénonce enfin vigoureusement la société d'esclavage nationale et de misère économique que prépare le collectivisme, et dont les électeurs de la gauche ne se font aucune idée ; c'est qu'on affirme fièrement la supériorité de la société libérale actuelle sur tous les plans ; c'est qu'on fasse taire les divisions subalternes pour rassembler tous les hommes libres dans une vaste union sacrée.

Comme tous les assiégés, nous devons faire retentir le cri historique : s'unir ou périr. L'homme n'est homme que debout. Un parti aussi. Couché, le parti de la liberté reçoit des coups. Il est grand temps, il est juste encore temps, qu'il redresse enfin l'échine.

Suzanne Labin

Municipales françaises: la « chienlit » de la majorité

Est-ce encore une leçon ou déjà un coup de boutoir ?

PARIS (ATS/AFP/Reuter). - A l'issue des deux tours de scrutin pour les élections municipales françaises des 13 et 20 mars, la majorité conserve 17 des 39 villes de plus de 100 000 habitants, l'opposition en garde 12 et en gagne 10. Le taux de participation du second tour pour l'ensemble du territoire a été de 77,6 % contre 78,8 % au premier tour, a annoncé hier dans un communiqué le Ministère de l'Intérieur.

Sur les 17 villes de plus de 100 000 habitants tenues par la majorité, les républicains indépendants en retiendront 5 au lieu de 6 précédemment, le rassemblement pour la République de M. Jacques Chirac 4 au lieu de 5, le centre des démocrates-sociaux 3 au lieu de 5 et les divers gauche favorables à la majorité et divers modérés 5 au lieu de 8. Parmi les 22 grandes villes tenues par l'opposition, indique le communiqué, le parti communiste devrait en diriger 7 au lieu de 4 et le parti socialiste 15 au lieu de 8.

En ce qui concerne les villes de 30 000 à 100 000 habitants, le Ministère de l'Intérieur précise que la majorité conserve 46 des 90 villes qu'elle détenait. Le centre gauche en conserve 2 et l'opposition 84.

Cette dernière gagne d'autre part 47 villes. Sur les 46 villes dirigées par la majorité, les républicains indépendants en conservent 9 (perte 4), le RPR 11 (perte 10), le CDS 6 (perte 9). Les divers gauche favorables à la majorité et divers modérés en conservent 20 (perte 21).

La majorité, poursuit le communiqué, perd 112 des 350 villes de 9000 à 30 000 habitants qu'elle détenait.

Dans les communes de moins de 9000 habitants qui étaient en ballottage, les listes de la majorité recueillent 55 % des suffrages et celles de l'opposition 32,6 %.

Au sein de l'Union de la gauche et pour l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants, souligne le communiqué, le parti communiste entre dans 25 municipalités gérées jusque-là par une coalition socialo-centriste, soit par le parti socialiste seul, alors que ce dernier n'entre que dans 9 municipalités tenues par les seuls communistes.

Au total, par le biais de l'Union de la gauche, le parti communiste participera à 147 conseils municipaux alors qu'il était présent que dans 67 villes. Le nombre des conseillers municipaux communistes progresse de 1256 à 2306, atteignant ainsi 29,4 % du total et dépassant le nombre des conseillers socialistes qui est de 2259.

PERSONNALITÉS ELUES... ET BATTUES

Les treize membres du gouvernement de M. Raymond Barre, qui affrontaient le deuxième tour des élections municipales ont connu des fortunes diverses.

Sept d'entre eux ont retrouvé leur siège : MM. Olivier Guichard (gaulliste), Ministère de la justice, réélu à La Baule, André Rossi (radical), ministre du commerce extérieur, réélu à Château-Thierry, Jacques Médecin (républicain indépendant), secrétaire d'Etat à la qualité de la vie, réélu à Nice, Claude

Coulais (républicain indépendant), secrétaire d'Etat à l'industrie, élu à Nancy, Pierre-Christian Taittinger (républicain indépendant), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, réélu à Paris, Marcel Cavaillé (républicain indépendant), secrétaire d'Etat aux transports, réélu à Toulouse, Paul Dijoud (républicain indépendant), secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, réélu à Briançon.

Sept membres du gouvernement ont subi un échec : MM. Michel d'Ornano (républicain indépendant), ministre de l'industrie, battu dans le 18^e arrondissement de Paris, Michel Durafour (centriste), ministre délégué à l'économie et aux finances, qui perd la mairie de Saint-Etienne, Pierre Brousse (radical), ministre du commerce et de l'artisanat, battu à Béziers, Norbert Ségard (majorité présidentielle), qui tentait de prendre la mairie de Lille, a été battu par le socialiste Pierre Mauroy, René Haby, ministre de l'éducation battu à Lunéville, enfin, M. Antoine Rufenacht, le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre et M^{me} Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, qui s'est retirée de la compétition électorale.

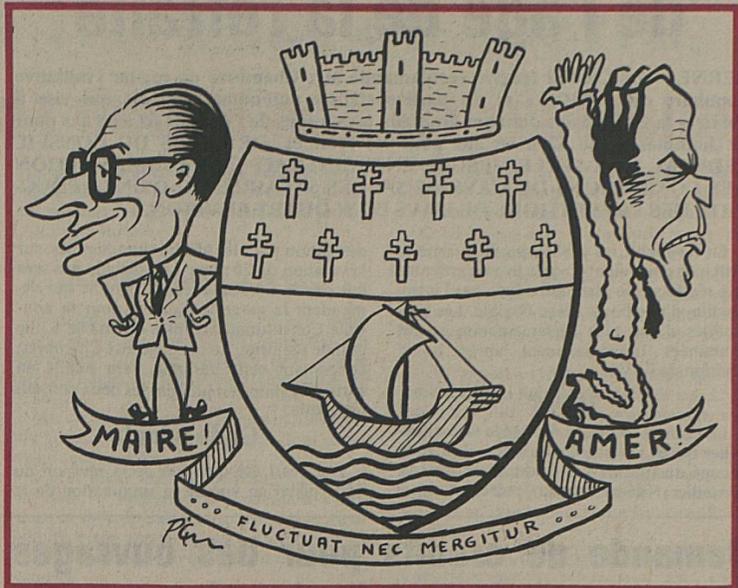
En ce qui concerne l'opposition, MM. Gaston Defferre (socialiste) retrouve sa

mairie de Marseille, M. Pierre Mauroy (socialiste) celle de Lille, Gilbert Dubedout (socialiste), celle de Grenoble, tandis que M. Charles Hérou (socialiste) l'emporte à Villeurbanne sur le maire sortant de tendance centriste. Le parti communiste remporte notamment les mairies de Bourges, Le Mans, Thionville.

Parmi les surprises enregistrées dans ce scrutin du 20 mars, on relève la situation particulière de la ville de Pontalrier, qui passe au parti socialiste, alors que son maire sortant, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, est élu, seul de sa liste.

UN CONSTAT AMER

Le premier ministre, M. Raymond Barre, et le ministre de l'Intérieur, M. Michel Poniatowski, ont adressé dimanche soir séparément un message aux Français dans lequel ils sont unanimes à estimer que dans l'opposition de gauche le report des voix s'est effectué avec discipline tandis que dans la majorité qui a manifestement souffert, selon M. Barre, de ses divisions au cours de ces trois derniers mois, les reports des voix ne paraissent pas s'être réalisés de façon satisfaisante. Pour M. Poniatowski, « les désistements n'ont pas toujours permis au candidat le mieux placé de bénéficier de toutes les voix sur lesquelles ils pouvaient légitimement compter ». Pour M. Barre, enfin, le second tour des élections municipales marque un « succès incontestable de l'Union de la gauche ».



ÉTATS-UNIS ET COMMUNISTES FRANÇAIS FUTURS PARTENAIRES...

PARIS (ATS/AFP). - Le parti communiste français a confirmé hier que des contacts ont récemment été pris entre des membres de l'ambassade américaine en France et M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du PCF, responsable de la section des affaires étrangères.

Le PCF s'est refusé à indiquer quel avait été le contenu des entretiens en se bornant à souligner qu'ils se plaçaient dans le cadre

des contacts habituels que les diplomates prennent avec les formations politiques afin de s'informer de la situation du pays dans lesquels ils sont en mission.

ependant, de source américaine, on apprend que la conversation a surtout été centrée sur l'attitude des communistes à l'égard de l'Alliance atlantique au cas où ils accéderaient au gouvernement.

On sait que le programme commun de la gauche signé par les communistes et les socialistes prévoit le maintien de la France dans l'Alliance. Cependant, cette appartenance a toujours été envisagée par les communistes français dans un sens plus restrictif que ne le font leurs camarades italiens. Ils placent cet engagement dans la perspective d'une politique active de désarmement et qui œuvrerait pour la dissolution simultanée des deux blocs.

● HONG KONG (ATS/Reuter). - Au moins 18 partisans de la « bande des quatre » auraient été exécutés dans la province de Foukien, dans le sud-est de la Chine, a rapporté hier le journal Ming Pao de Hong Kong.

Le journal indépendant de langue chinoise, cite un voyageur revenu récemment de Fou-Tcheou, selon lequel les autorités ont exécuté huit cadres du parti dans le district de Poutien et plus de dix autres dans celui de Tching-Tchiang.

● BESANÇON (AFP/ATS). - Cinquante et une personnes, impliquées dans un réseau de trafic de drogue ont été inculpées et 20 d'entre elles écrouées à Besançon (est de la France). a-t-on appris hier de sources sûres.

Un grossiste qui résidait à Amsterdam a été également arrêté. Les policiers ont découvert à Besançon un bureau de distribution de la drogue qui avait écoulé en un peu plus d'un an, trois tonnes de haschisch importé des Pays-Bas.

● BRAZZAVILLE (ATS/Reuter). - Les appareils zairois ont soumis dimanche à un tir intensif Dilolo, l'une des quatre localités du Shaba (ex-Katanga) encore occupées par d'anciens gendarmes katangais venus d'Angola.

Selon la « Voix de Zaïre », captée à Brazzaville, plusieurs positions ennemies ont été pilonnées. Elles ont riposté par un tir d'artillerie et un chasseur-bombardier a été touché.

RFA: la « Hesse n'est plus rouge »

Très nette victoire de la CDU

FRANCFORT (ATS/AFP). - Le parti chrétien-démocrate ouest-allemand (CDU) a fait un spectaculaire bond en avant dans le

Land, traditionnellement « rouge » de Hesse, où ont eu lieu dimanche les élections municipales.

Les Chrétiens-démocrates ont en effet enregistré des gains de voix de 11,5 % sur l'ensemble du Land. Les sociaux-démocrates (SPD) pour leur part ont perdu 7,4 % des suffrages qu'ils avaient enregistrés aux élections municipales de 1972 et ils ont perdu Francfort et Wiesbaden, où la CDU obtient la majorité absolue.

Voici les résultats des élections municipales de Hesse :

CDU : 33,8 % des voix (contre 33,5 % en 1972).

SPD : 42,1 % (49,5 %).

FDP (libéraux) : 4,9 % (4,8 %).

M. Alfred Dregger, président de la CDU, a déclaré que « la Hesse, jadis bastion du SPD, n'est plus « rouge » ».

Le Land est traditionnellement connu sous le nom de « La Hesse rouge », car il a toujours soutenu les socialistes. Mais en 1974, la CDU parvenait pour la première fois à l'emporter aux élections législatives de l'Etat.

Depuis lors, le SPD, qui continue à gouverner le Land avec l'aide des libéraux (FPD), a été secoué par des accusations de corruption et d'incompétence. Ils concernaient notamment la perte de plusieurs milliards de marks par la Hessische Landesbank, banque gérée par le Land, au sujet de laquelle l'ancien ministre président de Hesse, Albert Osswald, est interrogé, et la contribution de centaines de milliers de marks au SPD de Francfort par des personnes qui obtinrent ultérieurement des permis de construire dans cette ville.

URSS: attention, leurre!

MOSCOU (ATS/AFP). - Un poète soviétique exclu, vendredi dernier, de l'Union des écrivains soviétiques, a adressé, dimanche, un appel à Erskine Caldwell, John Updike et John Cheever, leur demandant d'abandonner leur projet d'organiser une rencontre internationale d'écrivains en Bulgarie.

« N'organisez pas cette réunion, écrit Vladimir Kornilov aux trois auteurs américains, dans une lettre parvenue

hier aux correspondants étrangers, parce que les noms d'écrivains honnêtes seraient utilisés comme un écran de fumée pour dissimuler l'absence de libertés intellectuelles à l'Est ».

« Je ne pense pas, ajoute le poète dissident dont certaines œuvres ont été publiées en Occident en russe et en allemand, que le forum que vous voulez réunir puisse servir les nobles buts que vous vous proposez de réaliser ».

Défaite spectaculaire de la politique Gandhi

...et triomphe de la démocratie en Inde

new delhi (ats/Reuter). - Après la déroute spectaculaire du parti du Congrès aux élections indiennes, M^{me} Indira Gandhi, au pouvoir depuis onze ans, a décidé de démissionner, une démission qui devrait sonner le glas de sa carrière politique. Mais le premier ministre a fait savoir qu'elle repoussait sa décision jusqu'à aujourd'hui au plus tôt, une décision auparavant annoncée pour hier.

Le parti Janata (avec ses alliés) a obtenu dans la nuit de lundi à mardi la majorité absolue de 272 sièges sur 542 à la Chambre basse du Parlement indien, a annoncé l'agence indienne Samachar. C'est la première fois, depuis l'indépendance de l'Inde en 1947, qu'un parti autre que le Congrès enlève la majorité à la Chambre basse du Parlement.

Le Janata rassemble quatre formations non communistes : le Congrès d'opposition, né d'une scission avec le Congrès en 1969, le parti socialiste de M. George Fernandes, le parti populaire (centriste) et le Jan Sangh, parti des nationalistes hindous.

Bien que le Janata soit présidé par M. De-dai, libéré quelques heures seulement avant que M^{me} Gandhi n'annonce les élections en janvier, c'est toutefois le pacifiste Jayapra-

kash Narayan qui passe pour l'âme de ce parti. Mais sa santé fragile lui interdit de briguer les fonctions de chef de gouvernement.

Le Janata, a annoncé hier son secrétaire général M. Surendra Mohan, formera un groupe parlementaire commun avec le Congrès pour al démocratie.

M. Mohan a promis que le Janata - qui prône une décentralisation de l'économie et une restauration des principes moraux du mahatma Gandhi - rétablirait les libertés individuelles, les droits démocratiques et la liberté de la presse dès qu'il formerait le gouvernement.

Les gouvernements des Etats ont déjà annoncé la libération massive de prisonniers, détenus par milliers en vertu de l'état

d'urgence.

Les dirigeants de l'opposition se consultent mais ils ne feront pas connaître avant jeudi le nom du nouveau premier ministre. M. Morarji Dsa, 81 ans, président du Janata et adversaire politique de M^{me} Gandhi, est donné favori.

Son principal rival pour le poste de premier ministre est M. Jagjivan Ram, fondateur du Congrès pour la démocratie, dont la démission il y a six semaines du Ministère de l'agriculture avait été un atout capital pour l'opposition.

M. Ram, 68 ans, qui est le leader incontesté des 80 millions d'intouchables, a lancé un appel hier aux partis et à la presse pour que l'on continue à manifester respect et considération à M^{me} Gandhi. Rien ne doit être entrepris qui puisse blesser les sentiments de ceux qui ont perdu leurs sièges au Lok Sabha (Chambre basse du Parlement), « cela fait partie du jeu démocratique », a-t-il dit.

Un des derniers actes officiels de M^{me} Gandhi a été de lever l'état d'urgence, une mesure décrétée en juin 1975 et qui a certainement été pour beaucoup dans la défaite de son parti.



A défaut de viande, M. Brejnev « bouffe » du dissident...

MOSCOU (ATS/AFP). - M. Leonide Brejnev a appelé hier les syndicats soviétiques à renforcer la discipline du travail dans les entreprises et il a souligné la nécessité pour l'URSS de produire plus de viande. Il a également développé les thèmes de la démocratie sur les lieux de production et de la nécessité d'améliorer les conditions de travail. Tout comme les discours que M. Brejnev avait prononcés à Alma Ata dans le Kazakhstan en 1976 et à Toulou en Russie en janvier dernier, ce texte semble répondre à une série de critiques émises par les ouvriers d'usines.

Le secrétaire général du PC soviétique a remarqué que l'approvisionnement de la population en viande n'était pas assuré de façon satisfaisante mais il a exprimé l'espoir que ce problème sera résolu dans l'avenir. En ce qui concerne les dissidents, jamais encore M. Brejnev ne les avait traités en termes si durs. Les dissidents, a-t-il dit, « ne sont que quelques personnes qui se sont coupées de la société soviétique, qui agissent activement

contre l'ordre socialiste et contre les lois soviétiques, qui font appel aux centres de propagande impérialistes ».

M. Brejnev, qui s'exprimait par moment avec difficulté, a ponctué certains des passages du discours qu'il lisait de coups frappés sur le pupitre, notamment lorsque, parlant des dissidents il a affirmé : « Notre peuple exige que l'on se comporte, vis-à-vis de ces personnages, comme envers des adversaires du socialisme, des gens qui agissent à l'encontre de leur propre patrie, des complices sinon des agents de l'impérialisme. Bien entendu nous appliquons et appliquerons à leur égard les mesures prévues par la loi ». Il a pris également un ton très dur pour reprocher aux Etats-Unis ce qu'il a appelé « la campagne de calomnies à propos d'une menace militaire inexistante de la part de l'URSS et les tentatives directes des organismes officiels américains de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Union soviétique ».

Prise d'otages au Canada Un premier avertissement!

TORONTO (ATS/AFP). - Un coup de feu a été tiré dans la sucursale de la « Banque Canadienne Nationale », à Toronto, où depuis hier à midi, un homme armé détient une quinzaine de personnes en otage. Trois personnes ont toutefois été relâchées en fin d'après-midi.

L'auteur de la prise d'otages, Bob McLarkin, qui affirme avoir été mercenaire au Congo en 1965, a déclaré au cours d'une conversation téléphonique avec une station de radio privée, que ce coup de feu était un premier avertissement destiné à montrer sa détermination à riposter à une attaque de la police.

L'homme a ajouté qu'aucune personne n'avait été blessée et qu'il n'avait pas l'intention de « faire du mal à quiconque ».

McLarkin a demandé à la police, qui encerclait l'immeuble où se trouve la banque, de lui préparer un Hercules C-130 des forces armées canadiennes qui l'emmenaient en Ouganda. Un journaliste d'une station de radio privée et un policier sont entrés dans l'immeuble de la « Banque Canadienne Nationale », afin d'essayer de négocier avec le ravisseur.

★ En fin de soirée, on apprenait que neuf femmes avaient été relâchées.